

PORTRAIT DES ENTREPRENEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

2020-2021



UNIVERSITÉ
LAVAL

 **FORÊT**
COMPÉTENCES

Équipe de production

Luc LeBel, professeur titulaire au Département des sciences du bois et de la forêt (Université Laval)

Jean-Michel Beaudoin, professeur agrégé au Département des sciences du bois et de la forêt (Université Laval)

Christine Bouliane, adjointe à la direction (ForêtCompétences)

Sylvie Gaumond, directrice générale (ForêtCompétences)

Félix Baril-Veillette, professionnel de recherche (Université Laval)

Dominique Nadeau, professionnel de recherche (Université Laval)

Noémie Beaudet, candidate à la maîtrise (Université Laval)

Collecte de données du sondage

BIP Recherche

Conception graphique

Tommy Ferland, graphiste, La Fabrik

Avec la contribution financière de :



La réalisation du portrait des entrepreneurs forestiers a été rendue possible grâce à la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).



La réalisation du portrait des entrepreneurs forestiers a été rendue possible grâce à la contribution financière du programme Accélération de Mitacs.

Octobre 2022

Référence à citer : ForêtCompétences et Université Laval, 2022. Portrait des entrepreneurs forestiers du Québec 2020-2021, Québec. 105 pages.

Dans le présent rapport, le masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.



Remerciements

Nous tenons à remercier les membres du comité de travail chargé d'orienter la réalisation du portrait des entrepreneurs forestiers. Leur contribution et leurs commentaires ont été un apport précieux à chacune des étapes de l'étude. Sans le soutien indéfectible de nos partenaires et des entreprises du secteur, une telle étude ne serait pas possible.

Comité de travail

Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec

Association québécoise des entrepreneurs forestiers

Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du transport routier (Camo-route)

Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador

Conseil de l'industrie forestière du Québec

Fédération de l'industrie manufacturière

Fédération québécoise des coopératives forestières

Groupements forestiers Québec

Ministère de l'Éducation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle)

Unifor



Notes aux lecteurs

Dans les figures et tableaux, la base « n » représente le nombre de participants ayant répondu à la question.

Lorsque des figures ou des tableaux illustrent des questions à réponses multiples, le total peut excéder 100% en raison des mentions multiples.

Les chiffres présentés dans ce rapport étant arrondis, les sommes dans les figures et tableaux (basées sur les chiffres réels avant arrondissement) peuvent ne pas correspondre à l'addition manuelle des nombres arrondis.

Dans certaines figures, des regroupements d'activités ont été réalisés. Voici les regroupements utilisés dans ce rapport :

- Le groupe **travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC)** regroupe les activités de préparation de terrain, de reboisement et de débroussaillage.
- Le groupe **récolte** comprend la récolte mécanisée, l'abattage manuel et la récolte de biomasse forestière.
- L'activité de **transport forestier** fait référence au transport de bois non transformé.
- Ces regroupements sont effectués sur la base des activités que les entrepreneurs forestiers ont déclarées réaliser. Il est donc possible qu'un même questionnaire soit regroupé dans plusieurs activités.
 - Par exemple, si un entrepreneur déclare faire des travaux de récolte et des travaux sylvicoles non commerciaux, son questionnaire sera pris en considération dans les deux activités.

Définition d'entrepreneur forestier

Dans le contexte du présent sondage, les propriétaires ou les dirigeants de petites et moyennes entreprises forestières au Québec furent sondés. Au fil de ce rapport, la dénomination "entrepreneur forestier" est donc utilisée pour décrire ces répondants, propriétaires uniques ou avec associés, avec ou sans employé, qui réalisent des travaux forestiers (voir la liste des activités visées dans la méthodologie).

Différences significatives

Le seuil de 95 % est utilisé afin d'identifier les différences significatives.

Dans le présent rapport, le masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.



Table des matières

Contexte et méthodologie

Partie 1 : Caractéristiques sociodémographiques de l'entrepreneur

Partie 2 : Portrait de l'entreprise

Partie 3 : Pratique de gestion

Partie 4 : Stratégies de développement

Partie 5 : Description des équipements

Partie 6 : Estimation des besoins de main d'œuvre des entrepreneurs

Partie 7 : Faits saillants



CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE



Contexte

Cette étude vise à réaliser un portrait de l'entrepreneur forestier au Québec. L'objectif est de décrire la situation des entrepreneurs forestiers en approfondissant leurs caractéristiques sociodémographiques, le rapport qu'ils entretiennent avec leur travail et les obstacles à leur développement.

Approche méthodologique

L'étude s'appuie sur un sondage adressé aux entrepreneurs forestiers du Québec. Le sondage a été rédigé par une équipe de l'Université Laval en collaboration avec ForêtCompétences.

La firme externe BIP Recherche avait le mandat de rejoindre le plus d'entrepreneurs forestiers possible à partir d'une liste de contacts initiale d'entreprises en aménagement forestier. Après contrôle, cette liste contenait 1783 entreprises qui ont été contactées par téléphone ou courriel.

Pour participer, le répondant devait se qualifier comme un « entrepreneur de travaux forestiers (propriétaire unique ou avec associés) », avec ou sans employés, et avoir réalisé au moins une des activités suivantes dans l'année 2020 ou la saison 2020-2021 : reboisement, débroussaillage, préparation de terrain, abattage manuel, récolte mécanisée du bois, récolte de biomasse forestière, voirie forestière, transport forestier.

Le répondant devait être le propriétaire, directeur général ou responsable des ressources humaines de l'entreprise.

- 91% des sondages ont été complétés par le propriétaire de l'entreprise (3% conjoint(e) et 6% autre).
- 100% des entrepreneurs étaient toujours propriétaires de leur entreprise au moment de répondre.

Questionnaire

Le questionnaire contenait 64 questions et était disponible au format web et téléphonique. Plusieurs courriels de rappel et une relance au format papier ont également eu lieu afin d'agrandir le bassin de répondants. Le questionnaire reprenait plusieurs éléments des sondages réalisés en 2007 et 2009 dans le Programme de recherche sur les entrepreneurs forestiers de récolte et de transport (PREfoRT 2010).



Collecte des données

Un pré-test téléphonique a eu lieu du 14 au 17 mai 2021 auprès de 10 entreprises afin de valider le questionnaire. La durée moyenne était alors de 63 minutes. Des révisions subséquentes ont permis d'abaisser la durée à 50 minutes.

Pour la collecte officielle, la portion téléphonique s'est déroulée du 21 mai au 19 août 2021. Au total, 117 entrevues ont été réalisées par téléphone.

En parallèle, une version en ligne du questionnaire était disponible. Le questionnaire en ligne est resté disponible jusqu'au 4 janvier 2022. À l'automne 2021, une relance permettant de remplir le questionnaire en format papier a été réalisée afin de rejoindre davantage de répondants.

Au total, ce sont 206 entrepreneurs forestiers qui ont répondu au questionnaire :

- 117 personnes ont répondu au questionnaire par téléphone;
- 61 personnes ont rempli le questionnaire au format web;
- 28 personnes ont rempli le questionnaire format papier.

Groupes de discussion

Afin de bonifier les résultats de l'étude, 5 groupes de discussion ont été réalisés. Chaque groupe était composé de 5 à 7 entrepreneurs et durait entre 1h et 2h. Trois groupes étaient composés d'entrepreneurs en travaux sylvicoles non commerciaux tandis que les deux autres regroupaient des entrepreneurs en récolte.

Taux de réponse

Le taux de réponse calculé selon les normes de l'Association de la recherche et de l'intelligence en marketing (ARIM) est de 36,0 %. Plusieurs stratégies ont été mise de l'avant afin d'obtenir ce taux de réponse telles que la prise de rendez-vous téléphonique et des rappels. Ce questionnaire a été réalisé conjointement avec le diagnostic sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie québécoise de l'aménagement forestier.

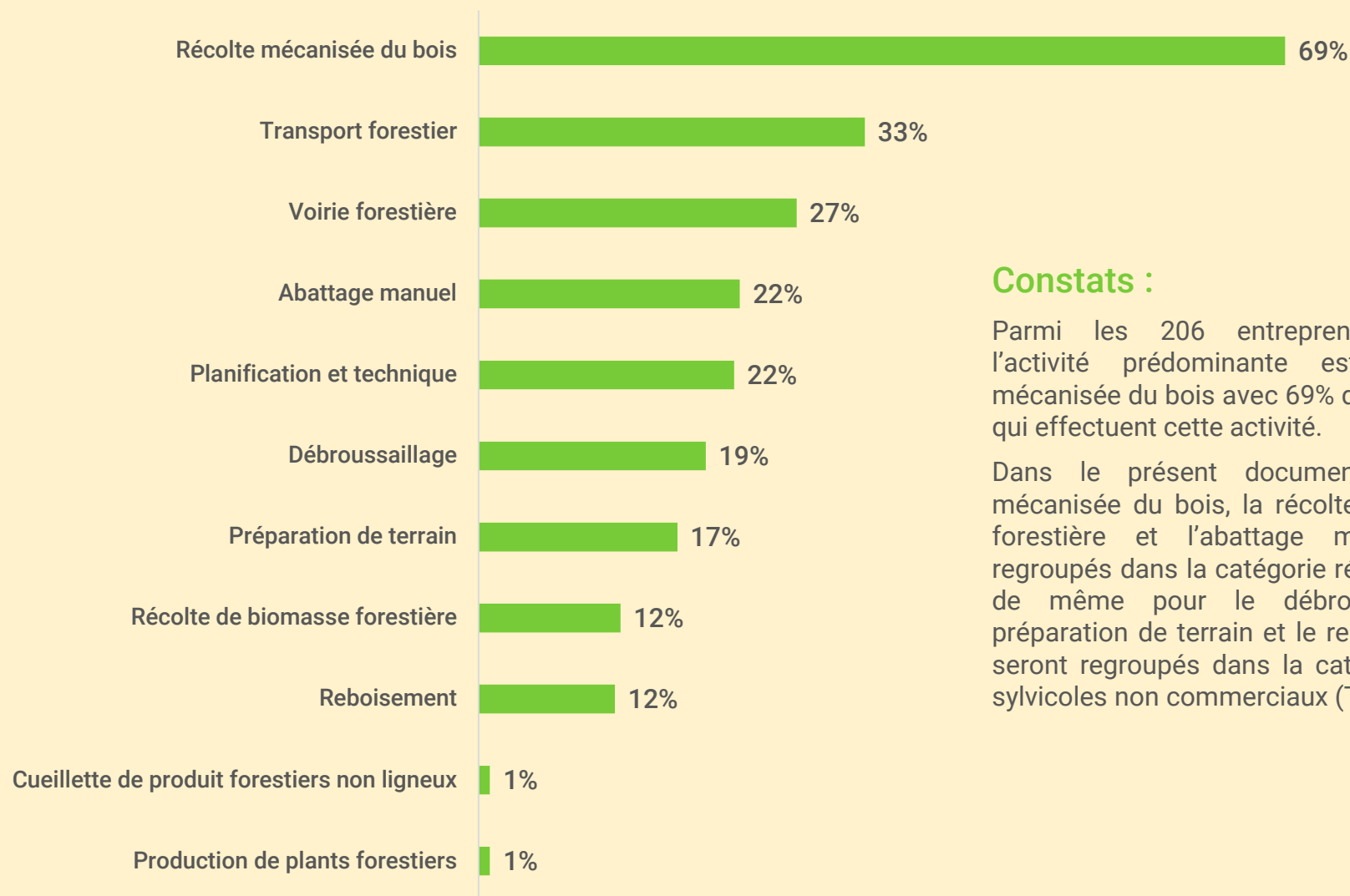


PARTIE 1
CARACTÉRISTIQUES
SOCIO-
DÉMOGRAPHIQUES
DE L'ENTREPRENEUR



Activités réalisées

Figure 1. Activités réalisées (n=206)



Le total différent de 100% est attribuable à la mention multiple.

Constats :

Parmi les 206 entrepreneurs sondés, l'activité prédominante est la récolte mécanisée du bois avec 69% des répondants qui effectuent cette activité.

Dans le présent document, la récolte mécanisée du bois, la récolte de biomasse forestière et l'abattage manuel seront regroupés dans la catégorie récolte. Il en est de même pour le débroussaillage, la préparation de terrain et le reboisement, qui seront regroupés dans la catégorie travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC).



Activités réalisées

Figure 2. Entrepreneurs selon le nombre d'activités réalisées (n=206)

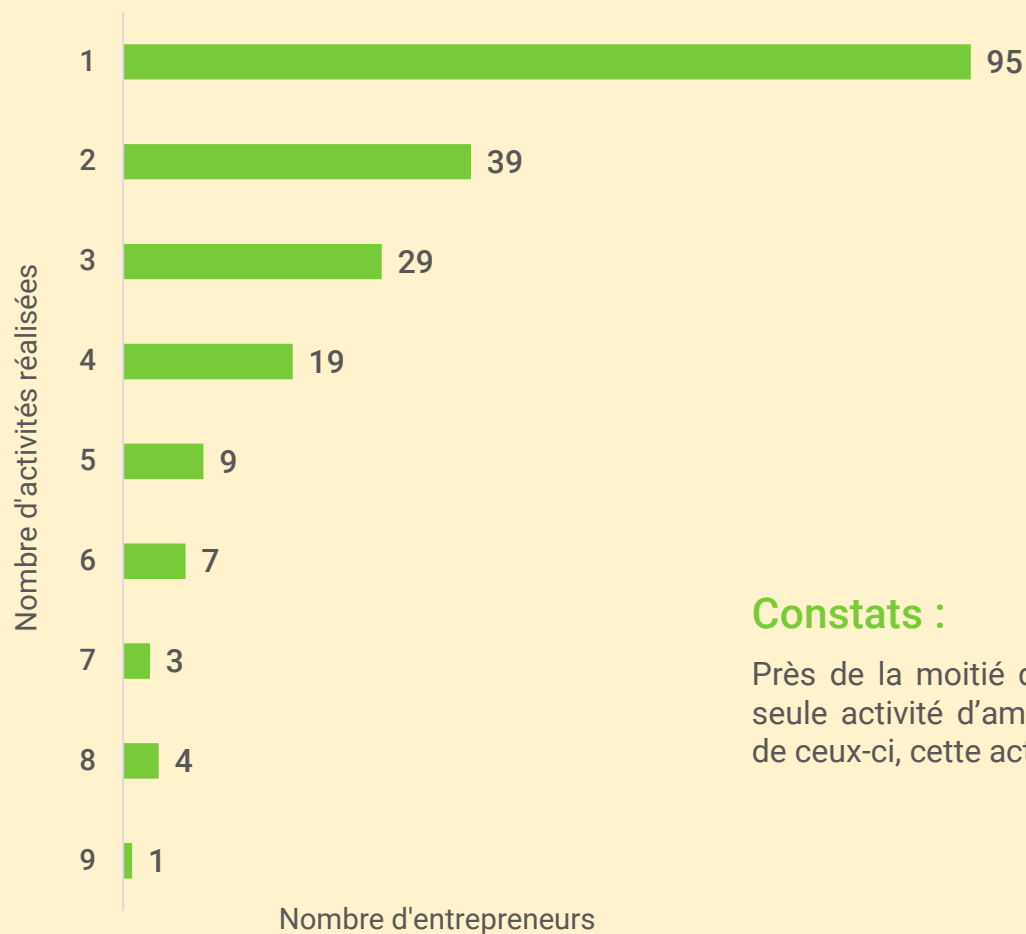


Figure 3. Entrepreneurs qui réalisent une seule activité (n=95)



Constats :

Près de la moitié des répondants ($95/206 = 46\%$) réalisent une seule activité d'aménagement forestier. Pour la grande majorité de ceux-ci, cette activité est la récolte mécanisée du bois ($70/95$).



Caractéristiques sociodémographiques

Figure 4. Âge des entrepreneurs (n=206)

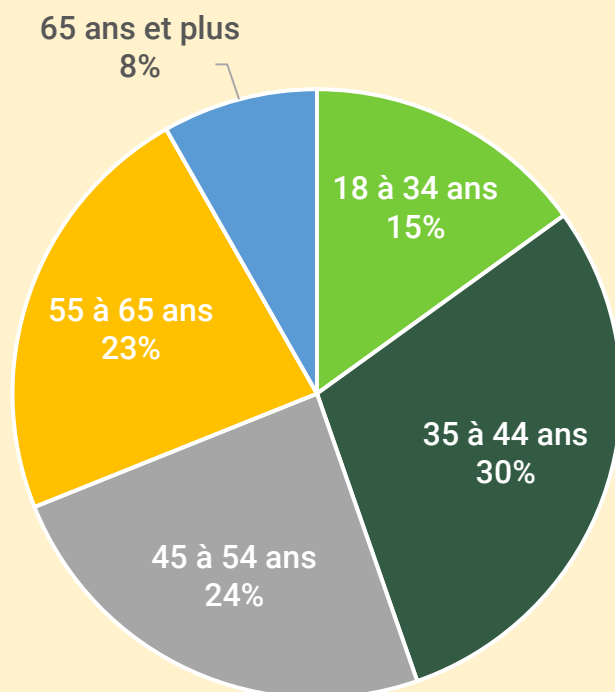
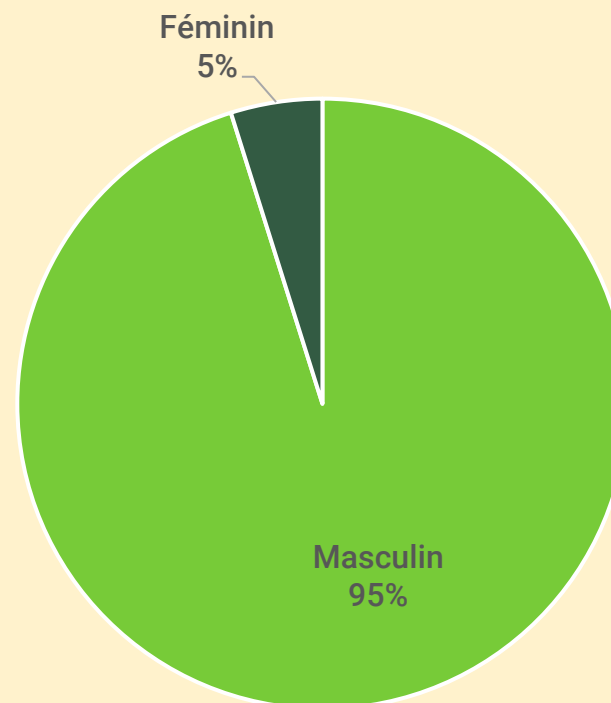


Figure 5. Sexe des entrepreneurs (n=206)



Constats :

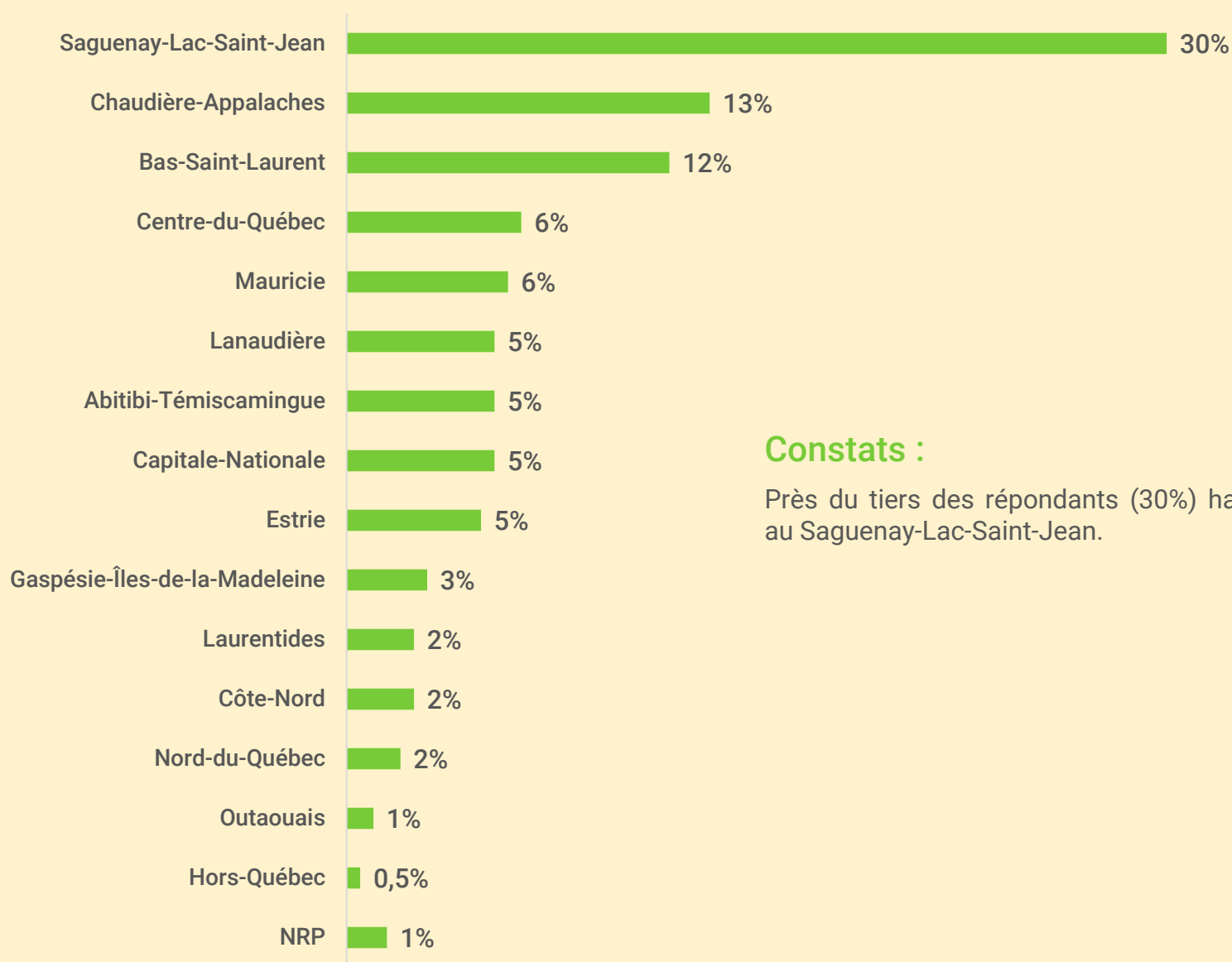
La tranche d'âge la plus représentée est celle des 35 à 44 ans (30%).

L'âge moyen est de 48 ans. Les répondants sont très majoritairement des hommes (95%).



Caractéristiques sociodémographiques

Figure 6. Lieu de résidence (n=206)



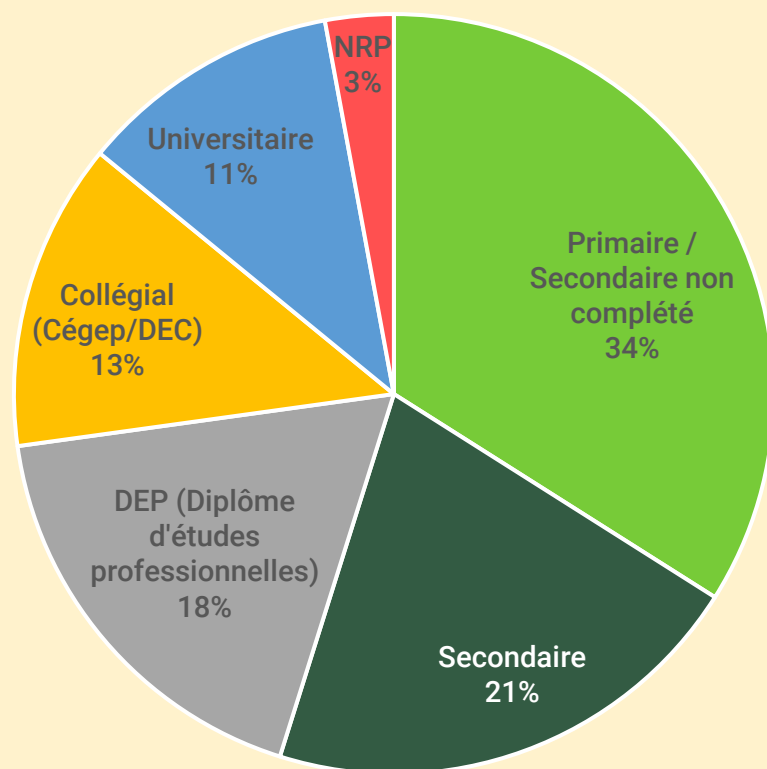
Constats :

Près du tiers des répondants (30%) habitent au Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Caractéristiques sociodémographiques

Figure 7. Dernière année de scolarité complétée par l'entrepreneur (n=206)



Constats :

Près du deux tiers des répondants ont obtenu un diplôme secondaire, collégial ou universitaire (63%).



Caractéristiques sociodémographiques

Figure 8. Dernière année scolaire complétée par l'entrepreneur forestier selon l'activité

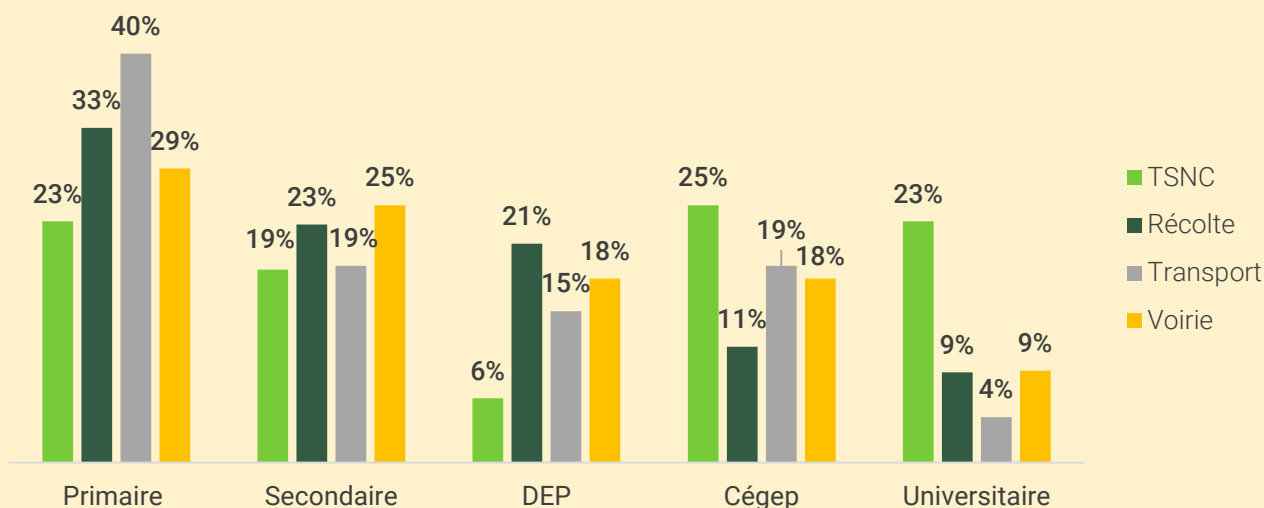


Tableau 1. Distribution du dernier niveau de scolarité complété en fonction de la taille de leur entreprise

Dernière année de scolarité complétée	5 employés et moins	6 à 20 employés	Plus de 20 employés
Primaire	36%	39%	23%
Secondaire	25%	22%	8%
DEP	21%	22%	5%
Cégep	8%	15%	28%
Universitaire	8%	2%	33%

Constats :

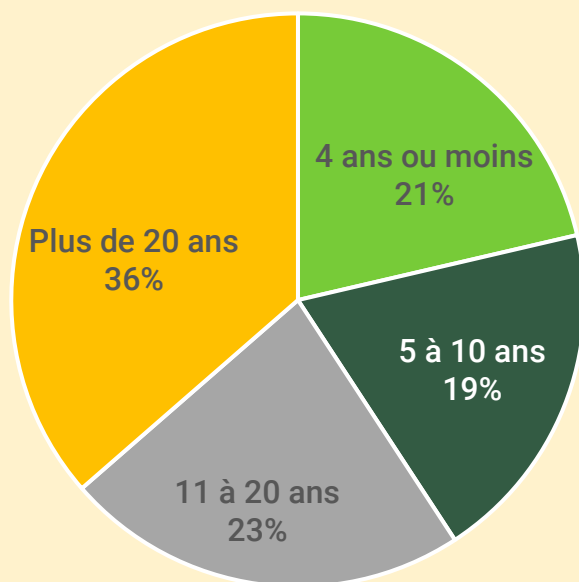
L'entrepreneur moyen en travaux sylvicoles est plus scolarisé que son alter ego provenant du secteur de la récolte, de la voirie ou du transport.

On remarque par ailleurs que les entrepreneurs ayant une scolarisation du niveau collégiale ou universitaire sont plus présents dans les entreprises de plus de 20 employés que dans les plus petites entreprises. On pourrait déduire que ces individus occupent des postes de gestion dans de plus grosses entreprises.



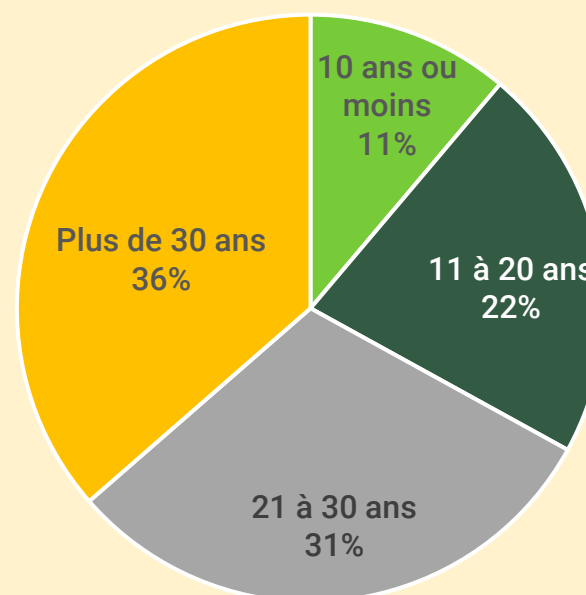
Caractéristiques sociodémographiques

Figure 9. Années comme propriétaire de l'entreprise (n=206)



Moyenne : 16,7 ans

Figure 10. Années d'expérience en foresterie (n=206)



Moyenne : 26,3 ans

Constats :

Plus du tiers des entrepreneurs forestiers ont plus de 20 ans d'expérience comme propriétaire de leur entreprise (36%) alors que 21% ont moins de 5 ans d'expérience. Il y a donc présence d'une certaine relève dans le milieu.

On remarque que 67% des entrepreneurs ont plus de 20 ans d'expérience en foresterie (vs 36% qui sont propriétaires depuis plus de 20 ans). Donc, les entrepreneurs cumulent une certaine expérience dans le secteur forestier avant de se lancer en affaire comme entrepreneur.

Les données sont similaires dans les quatre activités principales (récolte, TSNC, voirie et transport).



Caractéristiques sociodémographiques

Figure 11. Génération de travailleurs forestiers de l'entrepreneur dans sa famille (n=206)

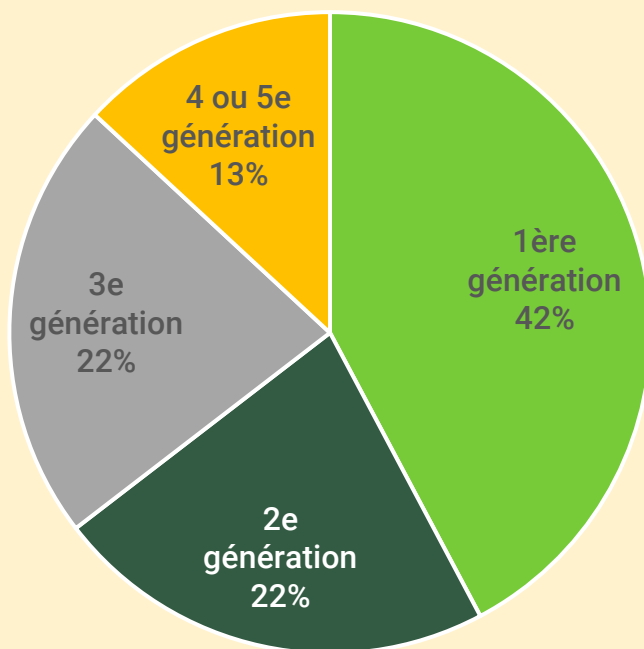
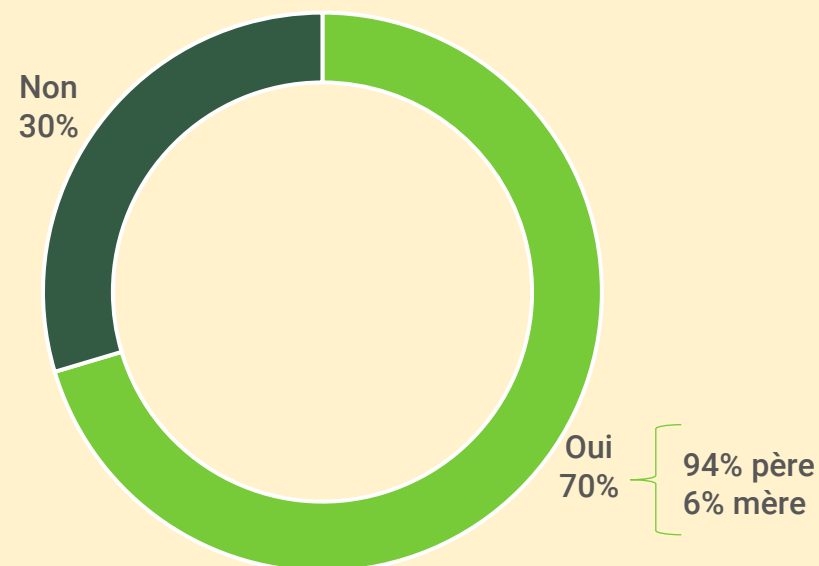


Figure 12. Parent ayant travaillé à son compte ou possédé une entreprise (n=206)



Constats :

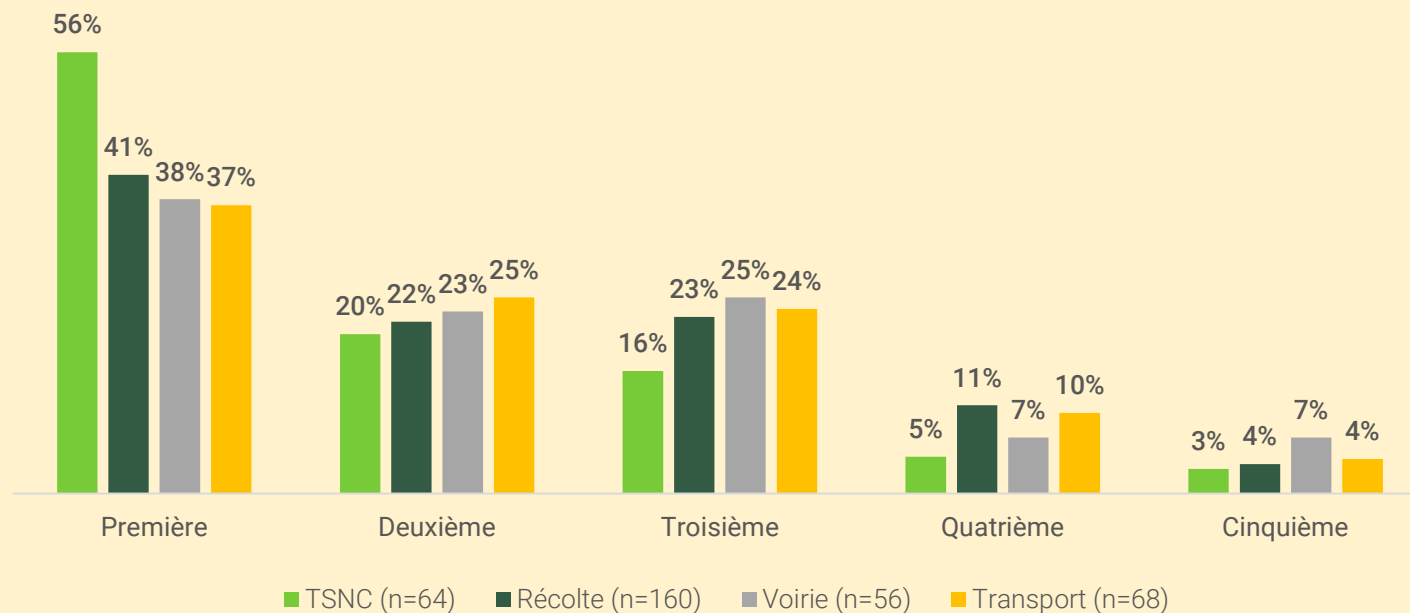
Une proportion importante d'entrepreneurs forestiers font partie de la 2^e génération ou plus au sein de sa famille (57%).

Par ailleurs, 70% des répondants ont un parent qui a déjà travaillé à son propre compte ou possédé une entreprise (dans 94% des cas, il s'agit du père).



Caractéristiques sociodémographiques

Figure 13. Génération de travailleurs forestiers de l'entrepreneur dans sa famille selon l'activité



Constats :

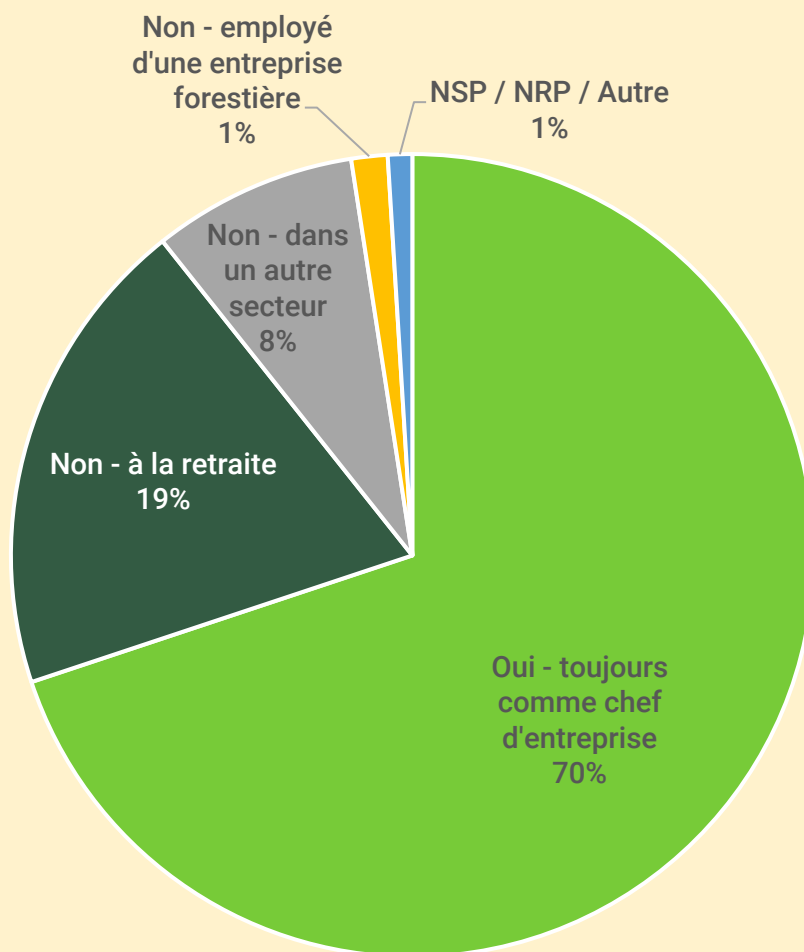
Une proportion plus importante d'entrepreneurs en travaux sylvicole non commerciaux (56%) sont de la 1^{re} génération de travailleurs forestiers que les entrepreneurs en récolte (41%), en voirie (38%) ou en transport (37%).

Du côté de l'entrepreneuriat parental, les données sont similaires dans les quatre activités.



Caractéristiques sociodémographiques

Figure 14. Pense toujours être entrepreneur forestier dans 5 ans (n=206)



Note méthodologique : NSP/NRP = Ne sait pas / Ne répond pas.

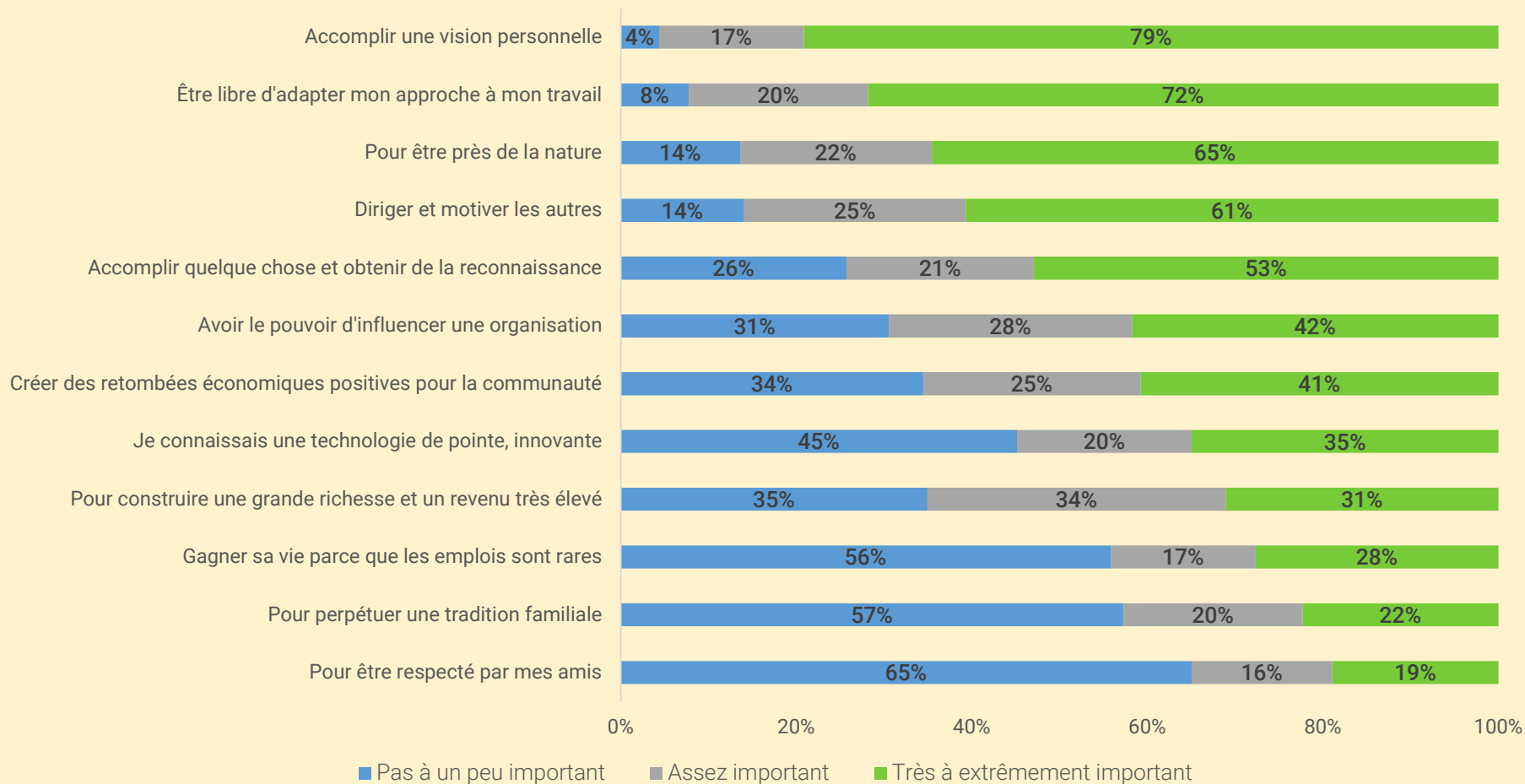
Constats :

La majorité des répondants pensent toujours être entrepreneur dans 5 ans (70%). Néanmoins, près d'un répondant sur cinq prévoit être à la retraite (19%) à ce moment tandis que 8% des répondants pensent travailler dans un autre secteur.



Motivation entrepreneuriale

Figure 15. Niveau d'importance des motivations dans le choix de démarrer l'entreprise (n=206)



Constats :

Les entrepreneurs forestiers ont surtout choisi de démarrer leur entreprise dans le but d'accomplir une vision personnelle, d'être libre d'adapter leur approche à leur travail et pour être près de la nature. Peu d'entre eux trouvaient important d'acquérir un revenu très élevé ou bien de gagner sa vie parce que les emplois sont rares.

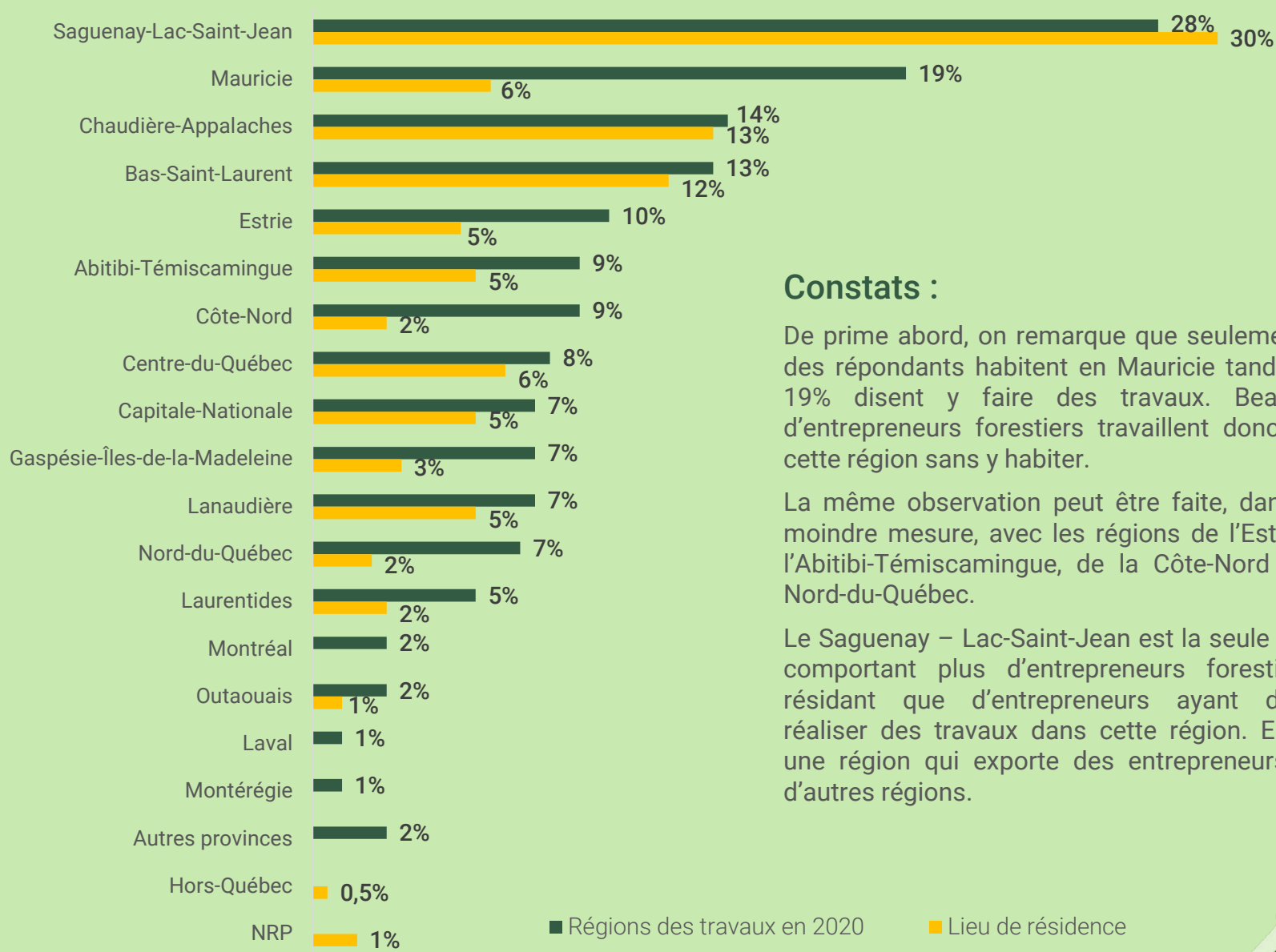


PARTIE 2

PORTRAIT DE L'ENTREPRISE



Figure 16. Régions des travaux pour l'année 2020 (n=206)



Constats :

De prime abord, on remarque que seulement 6% des répondants habitent en Mauricie tandis que 19% disent y faire des travaux. Beaucoup d'entrepreneurs forestiers travaillent donc dans cette région sans y habiter.

La même observation peut être faite, dans une moindre mesure, avec les régions de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

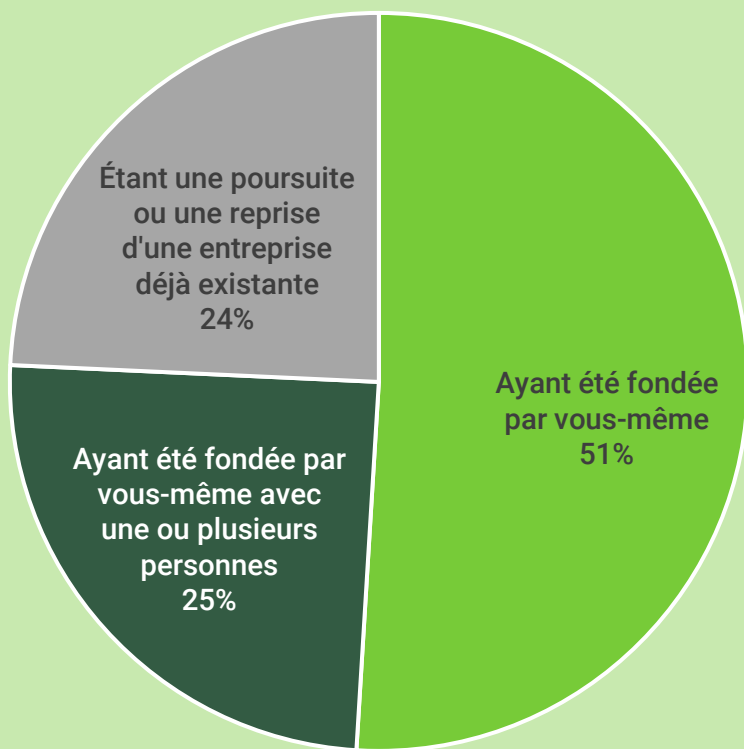
Le Saguenay – Lac-Saint-Jean est la seule région comportant plus d'entrepreneurs forestiers y résidant que d'entrepreneurs ayant déclaré réaliser des travaux dans cette région. Elle est une région qui exporte des entrepreneurs vers d'autres régions.

Note méthodologique : pour les régions des travaux en 2020, le total peut excéder 100% en raison des mentions multiples.



Portrait de l'entreprise

Figure 17. Origine de l'entreprise (n=206)



Constats :

76% des entrepreneurs forestiers ont fondé leur entreprise, seul ou avec d'autres personnes. Environ la moitié des entrepreneurs ont fondé leur entreprise seul (51%). Une légère majorité sont propriétaires uniques de l'entreprise (57%).

Pour une majorité d'entrepreneurs, leur entreprise est la première qu'ils ont démarrée (62%).

Figure 18. Propriétaire et associés dans l'entreprise (n=206)

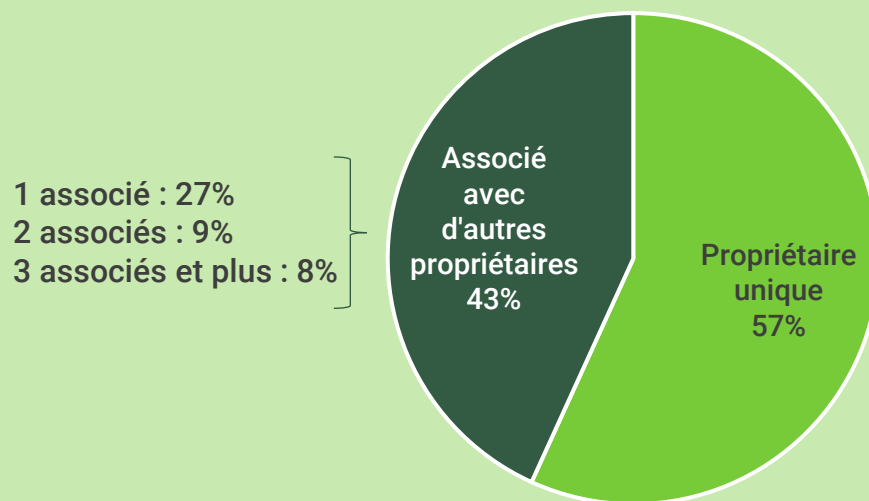
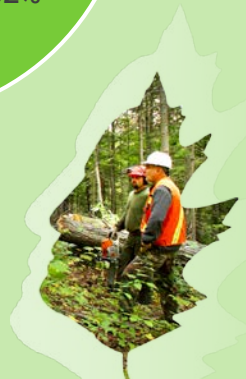
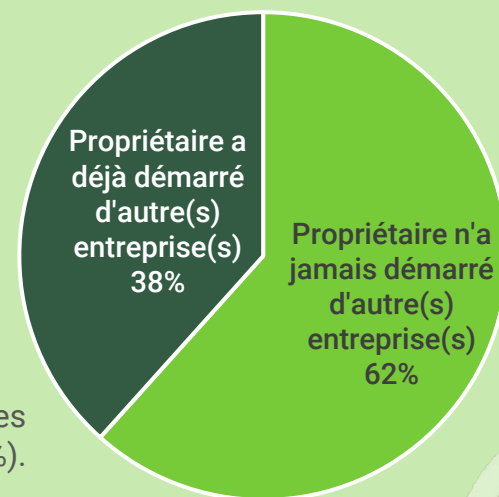


Figure 19. Démarrage d'autre(s) entreprise(s) (n=206)



Portrait de l'entreprise

Tableau 2. Nombre d'employés dans l'entreprise (excluant les associés actionnaires) (n=206)

Catégorie	Nombre d'entrepreneurs forestiers	%
1 à 4 employés	78	38%
5 à 9 employés	32	16%
10 à 19 employés	23	11%
20 à 49 employés	29	14%
50 à 99 employés	11	5%
100 à 199 employés	0	0%
200 à 499 employés	3	1%
500 employés et plus	0	0%
Total avec employés	176	85%
Sans employés	30	15%
Total avec et sans employés	206	100%

Tableau 3. Nombre d'employés dans l'entreprise selon l'activité réalisée (excluant les associés actionnaires)

Catégorie	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
1 à 4 employés	16%	44%	27%	32%
5 à 9 employés	3%	11%	7%	12%
10 à 19 employés	17%	9%	18%	12%
20 à 49 employés	30%	8%	20%	21%
50 à 99 employés	13%	4%	5%	4%
100 à 199 employés	3%	1%	0%	0%
200 à 499 employés	2%	1%	0%	0%
500 employés et plus	0%	0%	0%	0%
Total avec employés	86%	84%	82%	85%
Total sans employés	14%	16%	18%	15%
Total avec et sans employés	64	159	56	68

Constats :

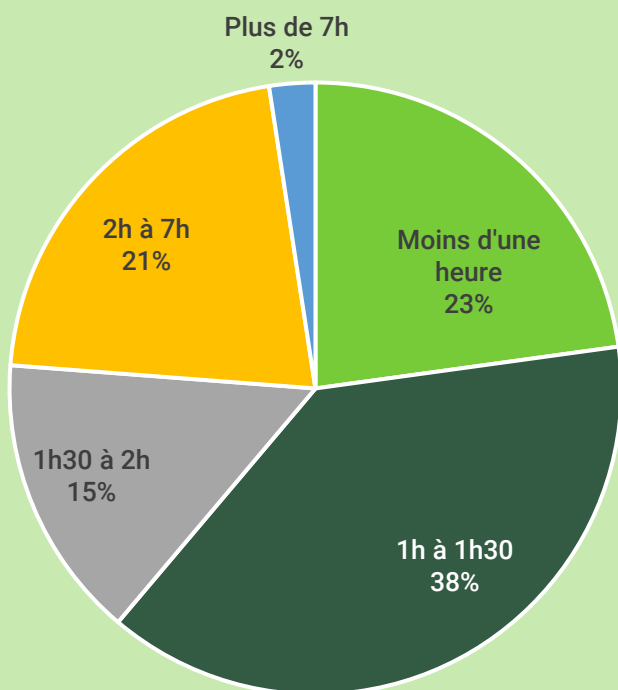
Parmi les 85% d'entrepreneurs forestiers qui ont des employés, la majorité emploie entre 1 et 9 personnes. On remarque ainsi la prédominance des petites entreprises dans le secteur de l'entrepreneuriat forestier. On remarque aussi un faible pourcentage d'entreprises qui emploient plus de 50 employés (6%). Finalement, 15% des entrepreneurs n'ont aucun employé.

La catégorie de nombre d'employés la plus fréquente chez les entrepreneurs qui œuvrent en récolte, en voirie et en transport est celle de 1 à 4 employés (44%, 27% et 32 % respectivement). Chez les entrepreneurs œuvrant dans les travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC), la catégorie la plus fréquente est celle de 20 à 49 employés (30%).



Déplacements et hébergement

Figure 20. Temps de déplacement (aller seulement) du domicile au lieu de travail (n=206)

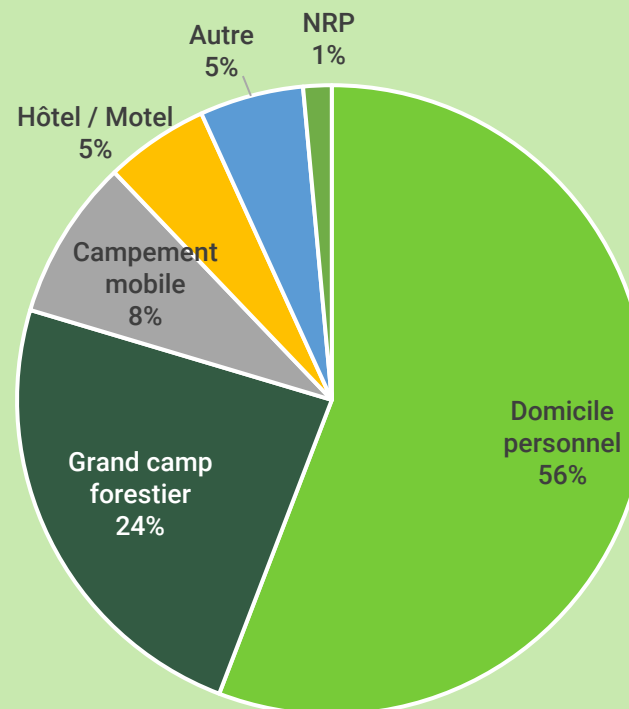


Moyenne : 1h36

Constats :

L'entrepreneur forestier doit faire en moyenne 1h36 de déplacement pour se rendre à son lieu de travail (aller seulement). En outre, plus de la moitié des entrepreneurs logent à leur domicile personnel (56%). Pour ce qui est des autres, ceux-ci logent surtout en camp forestier (24%), en campement mobile (8%) ou dans un hôtel/motel (5%). Dans la catégorie « autre » (5%), on retrouve notamment des entrepreneurs qui logent dans des chambres ou appartements (3%) ou dans leur camion (1%).

Figure 21. Lieu où l'entrepreneur se loge entre deux quarts de travail (n=206)



Sous-traitance

Figure 22. Entrepreneurs ayant octroyé des contrats pour la réalisation d'activités forestières à des sous-traitants (n=204)

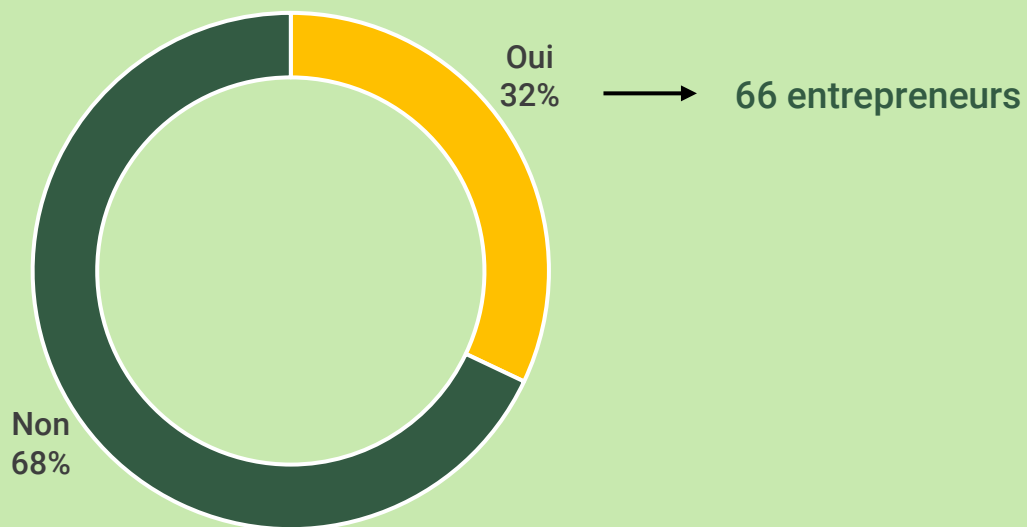
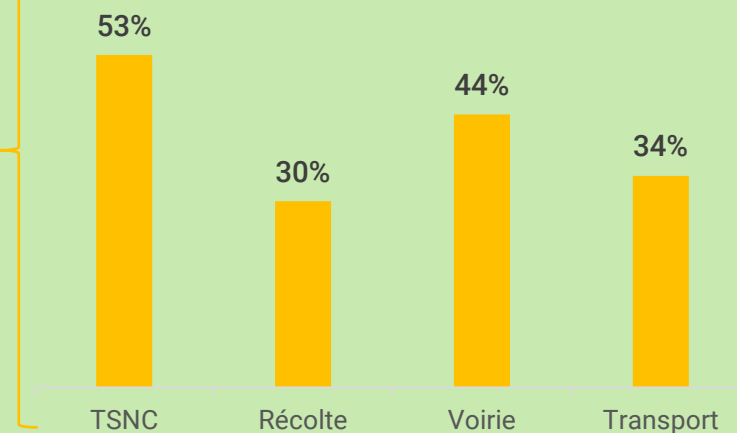


Figure 23. Entrepreneurs ayant octroyé des contrats en sous-traitance



Constats :

Parmi les 204 entrepreneurs forestiers, 66 (32%) disent avoir octroyé des contrats pour la réalisation d'activités forestières à des entreprises sous-traitantes.

Les entrepreneurs en travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC) octroient plus fréquemment des contrats en sous-traitance (53%) que les entrepreneurs en récolte (30%).



Entrepreneuriat autochtone

Figure 24. Entrepreneurs autochtones (n=206)

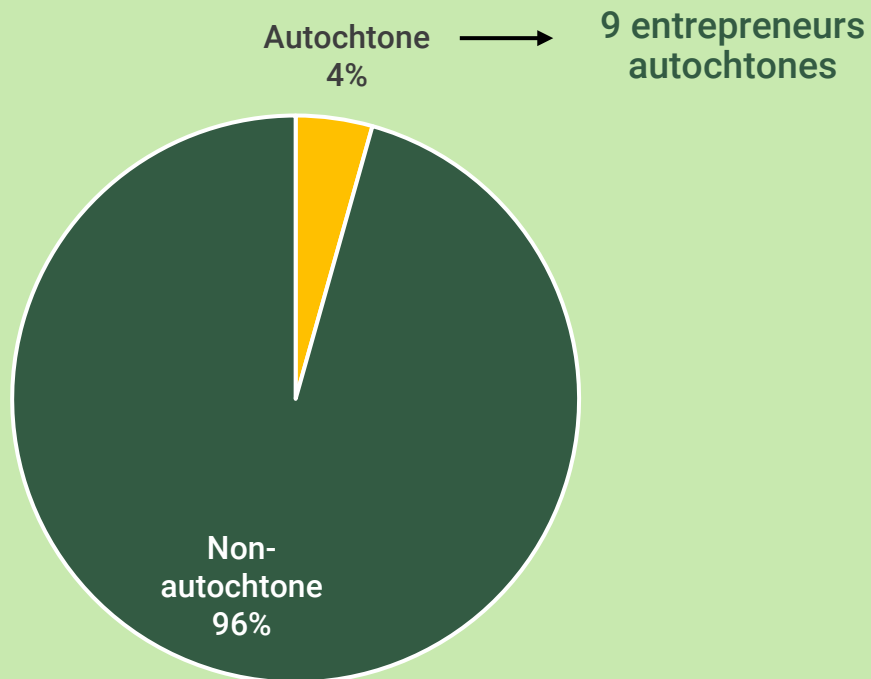


Figure 25. Activités réalisées par les entrepreneurs autochtones (n=9)

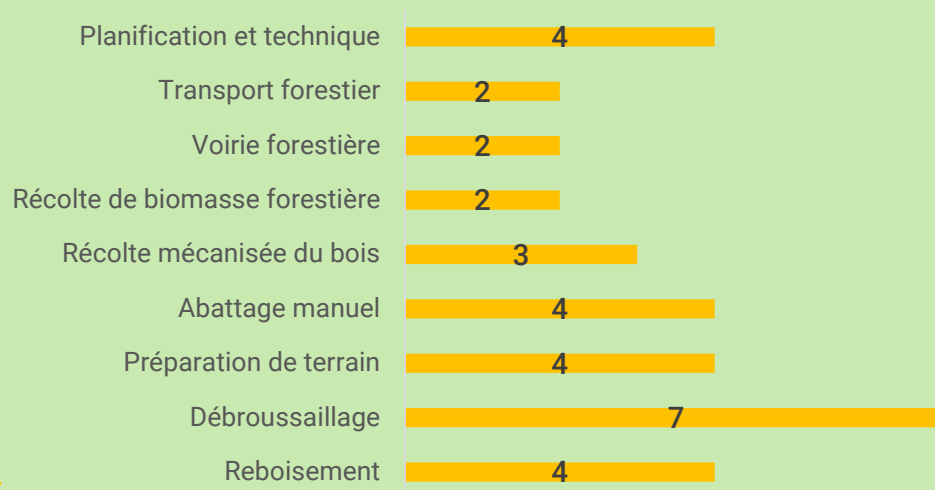
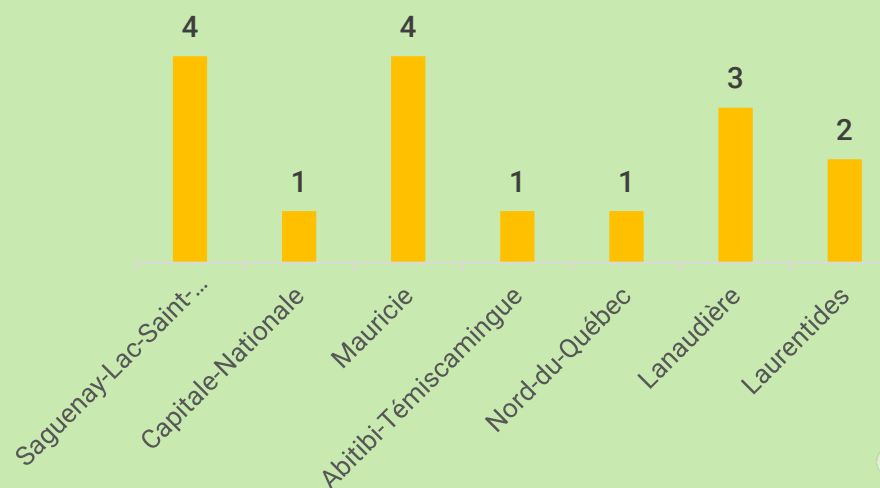


Figure 26. Provenance des entreprises autochtones (n=9)



Constats :

Parmi les 206 entrepreneurs forestiers sondés, 9 (4%) déclarent que leur entreprise est détenue à 51% ou plus par un autochtone, des autochtones ou un conseil de bande. La majorité réalise du débroussaillage (n=7).



Embauche

Figure 27. Nombre d'employés autochtones (n=206)

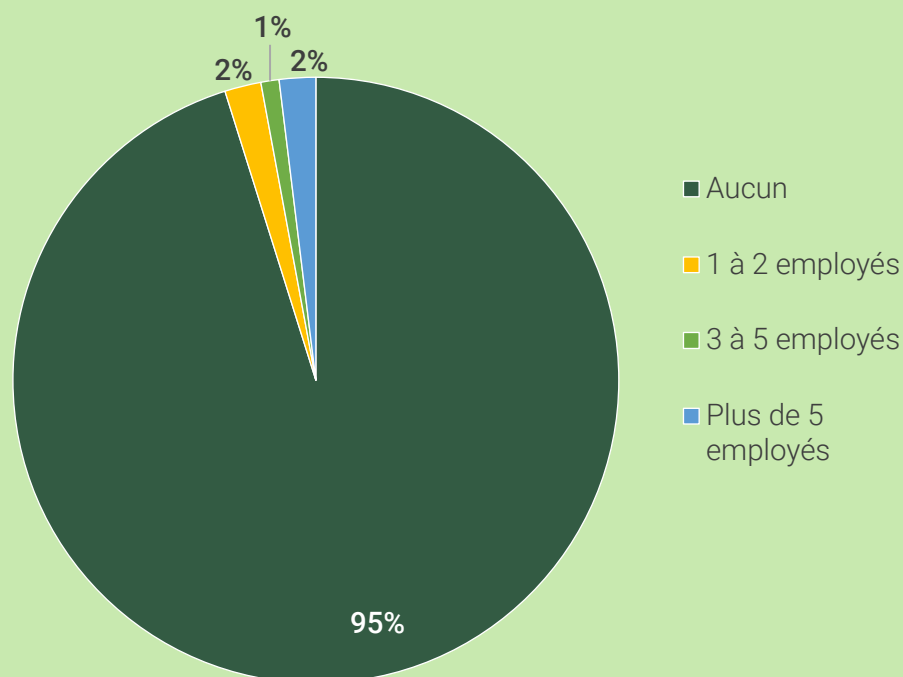
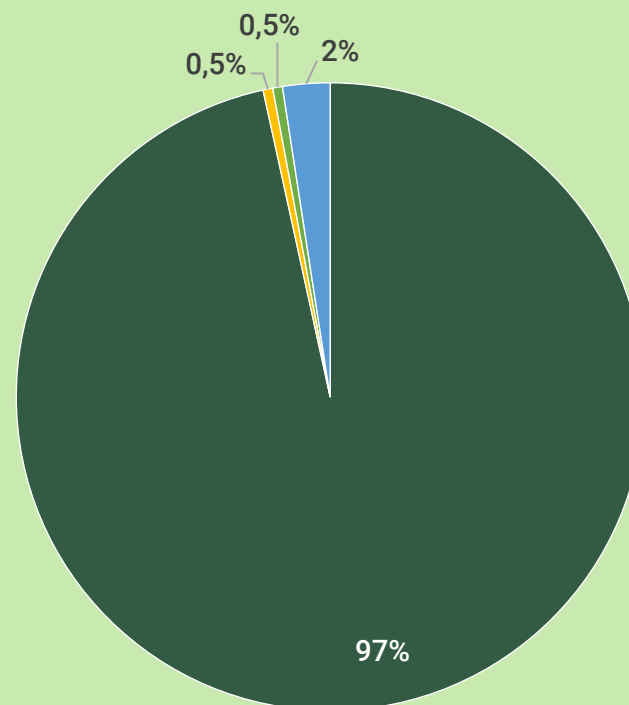


Figure 28. Nombre d'employés immigrants (n=206)



Constats :

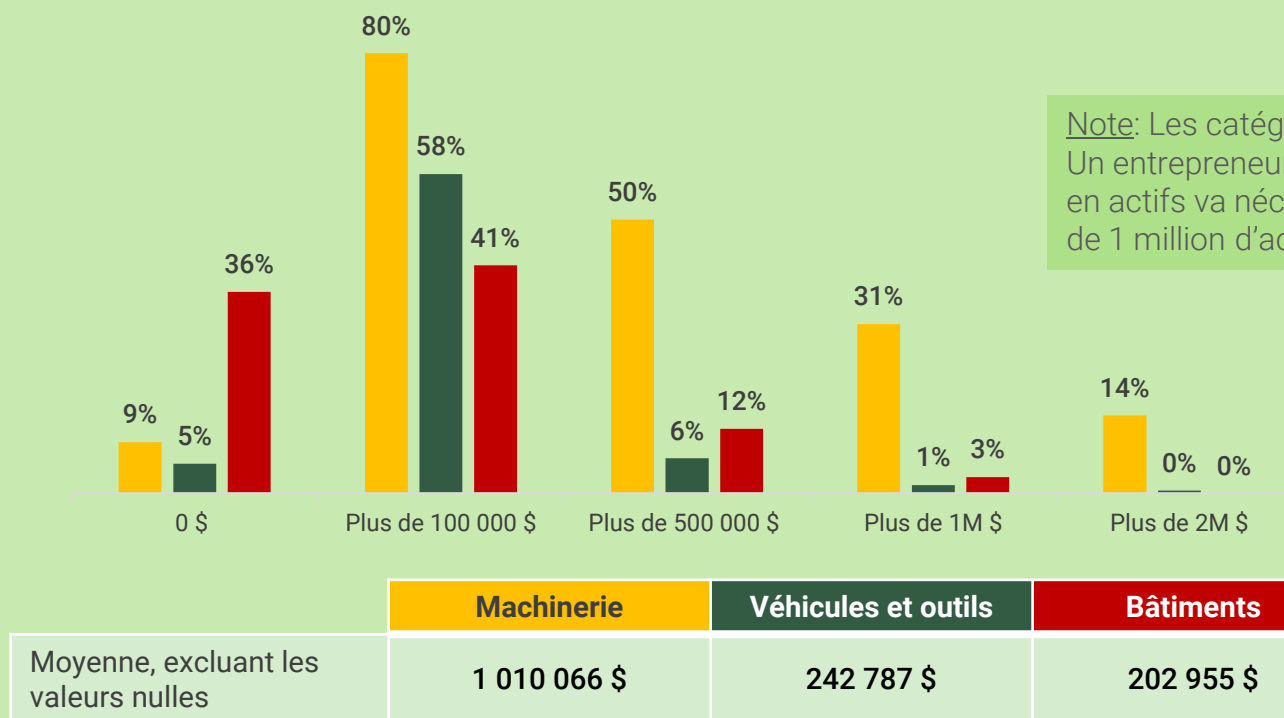
La très grande majorité des répondants affirment ne pas avoir d'autochtones (95%) ou d'immigrants (97%) à leur emploi. En fait, seulement 10 entreprises sur 206 (5%) ont au moins un employé autochtone et 7 entreprises (3%) au moins un employé immigrant. Un seul entrepreneur emploie à la fois des immigrants et des autochtones (plus de 5 dans les deux cas).

8% des entrepreneurs en TSNC emploient plus de 5 employés immigrants, comparativement à 1% pour les entrepreneurs qui font de la récolte et à 0% de ceux qui font de la voirie ou du transport.



Valeur marchande

Figure 29. Valeur marchande approximative des entrepreneurs forestiers par catégorie d'actif



Note: Les catégories sont cumulatives. Un entrepreneur ayant plus de 2 millions en actifs va nécessairement avoir plus de 1 million d'actif.

Constats :

Chez les 206 répondants, les actifs possédant la plus grande valeur marchande sont en lien avec la machinerie. On observe une proportion assez importante d'entrepreneurs dont la valeur marchande de la machinerie est évaluée à plus de 500 000\$ (50%) ou à plus de 1M\$ (31%). En comparaison, très peu d'entrepreneurs évaluent la valeur marchande de leurs bâtiments et de leurs véhicules légers et outils à 500 000\$ et plus (12% et 6% respectivement).

On remarque également qu'une proportion non négligeable d'entrepreneurs ne possèdent pas de bâtiments (36%).



Valeur marchande

Figure 30. Valeur marchande approximative de la **machinerie** par type d'activité

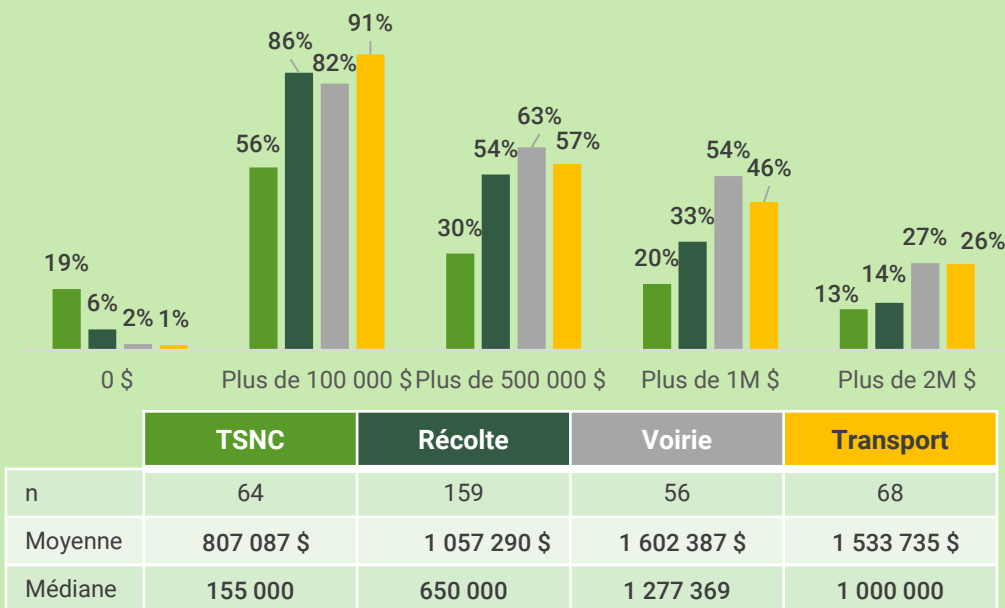


Figure 31. Valeur marchande approximative des **bâtiments** par type d'activité

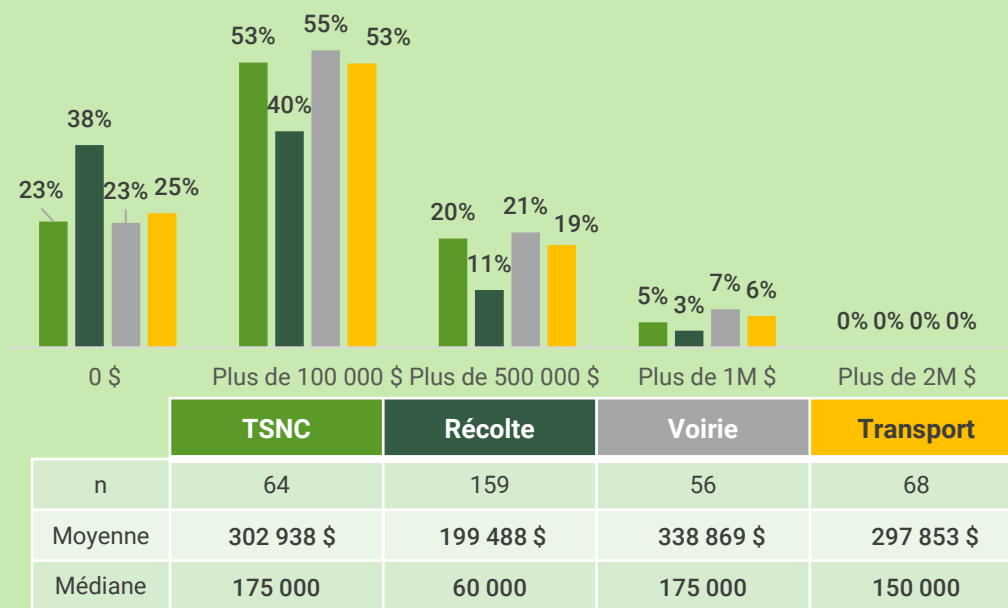
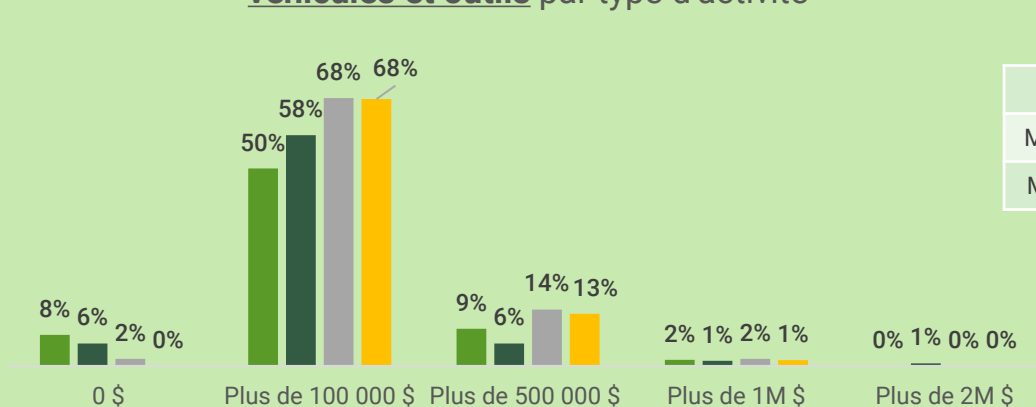


Figure 32. Valeur marchande approximative des **véhicules et outils** par type d'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	159	56	68
Moyenne	235 733 \$	242 813 \$	317 388 \$	308 338 \$
Médiane	112 500	150 000	225 000	200 000



Travaux réalisés annuellement

Figure 33. Volume de bois récolté annuellement (m³) par l'entreprise, excluant les valeurs nulles

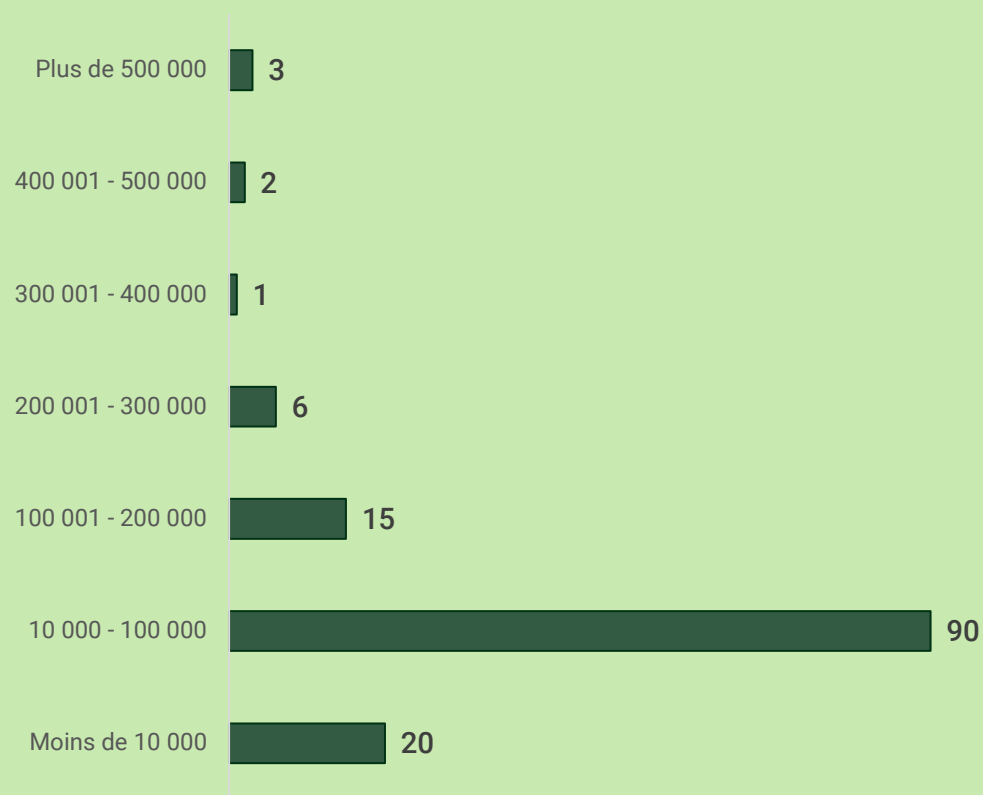
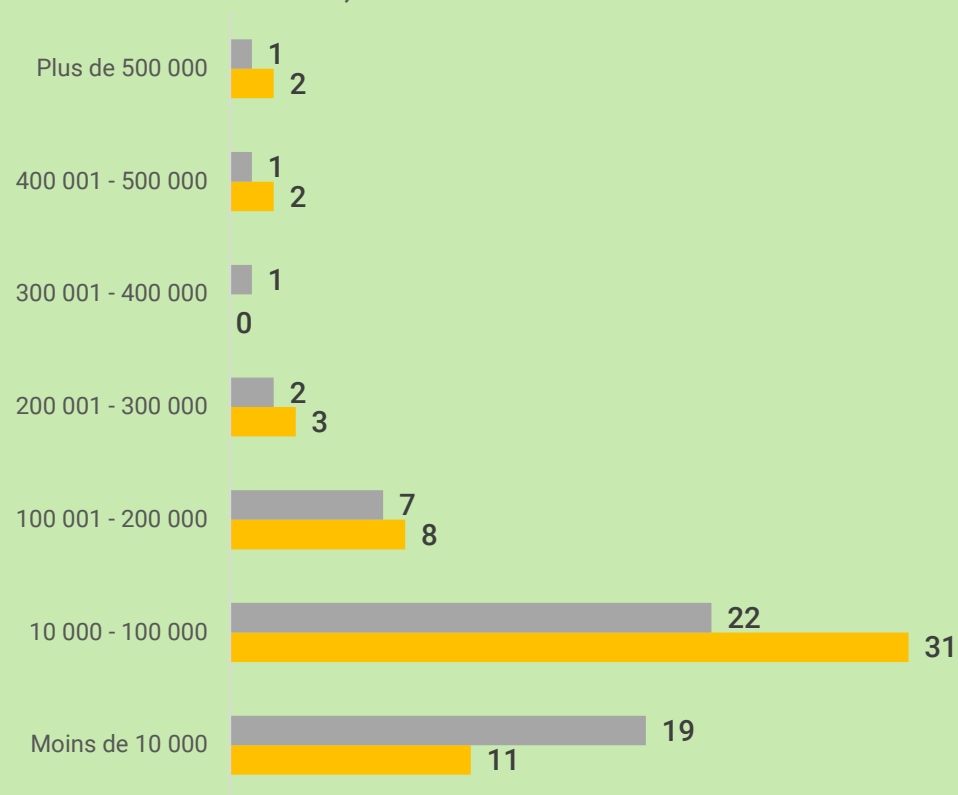


Figure 34. Transport réalisé annuellement par l'entreprise (m³ et tonne métrique) de bois non transformé, excluant les valeurs nulles

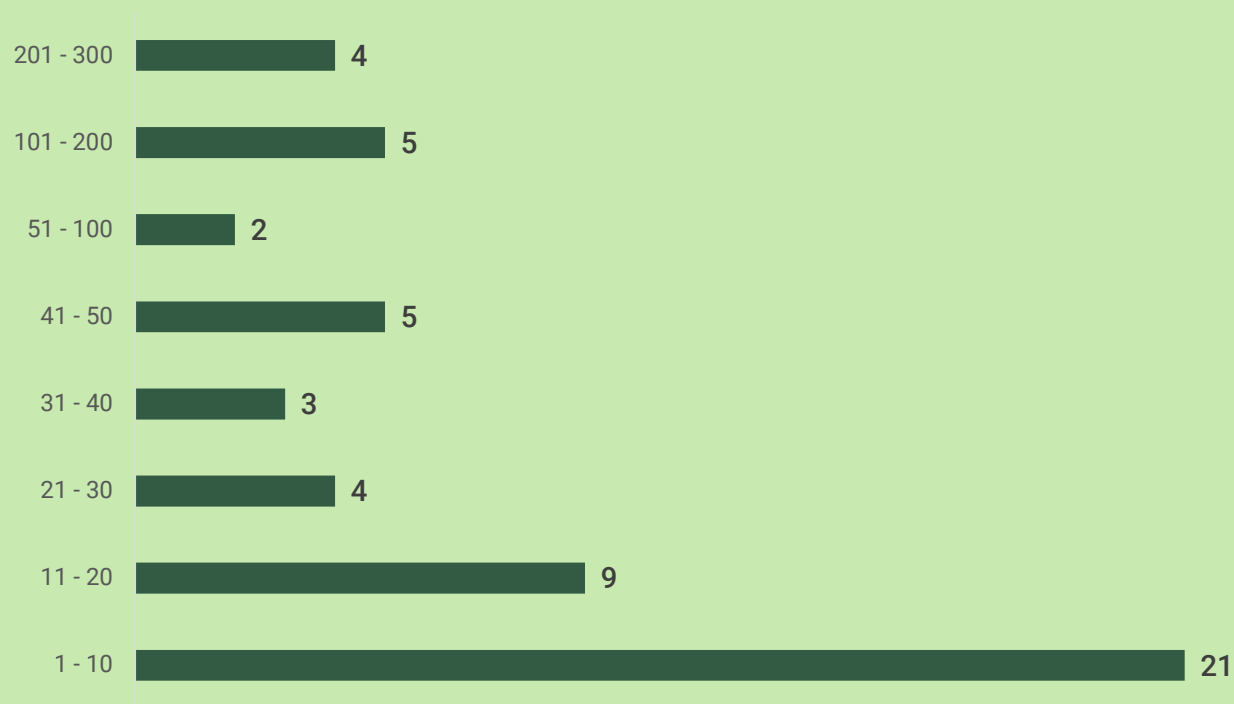


	Volume récolté (m ³)	Masse transporté (tonne)	Volume transporté (m ³)
n	137	53	57
Moyenne	85 461	71 191	101 382
Médiane	50 000	20 000	40 000



Travaux réalisés annuellement

Figure 35. Construction de chemin réalisé annuellement par l'entreprise (km), excluant les valeurs nulles



	Chemin construit (km)
n	53
Moyenne	52
Médiane	20



Travaux réalisés annuellement

Figure 36. Superficie traitées annuellement par l'entreprise en débroussaillage et en préparation de terrain (ha), excluant les valeurs nulles

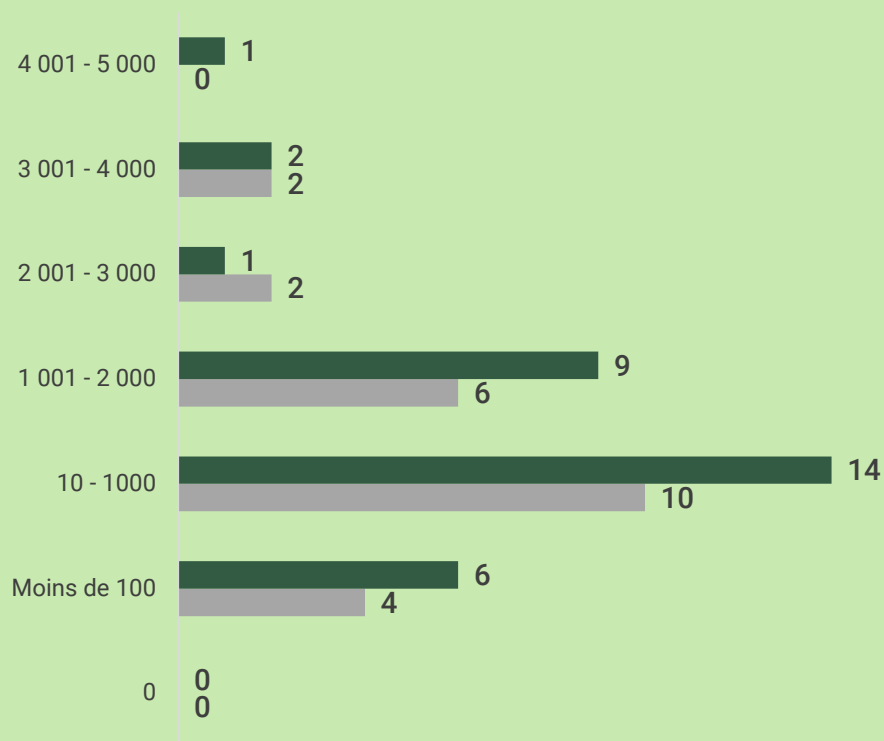
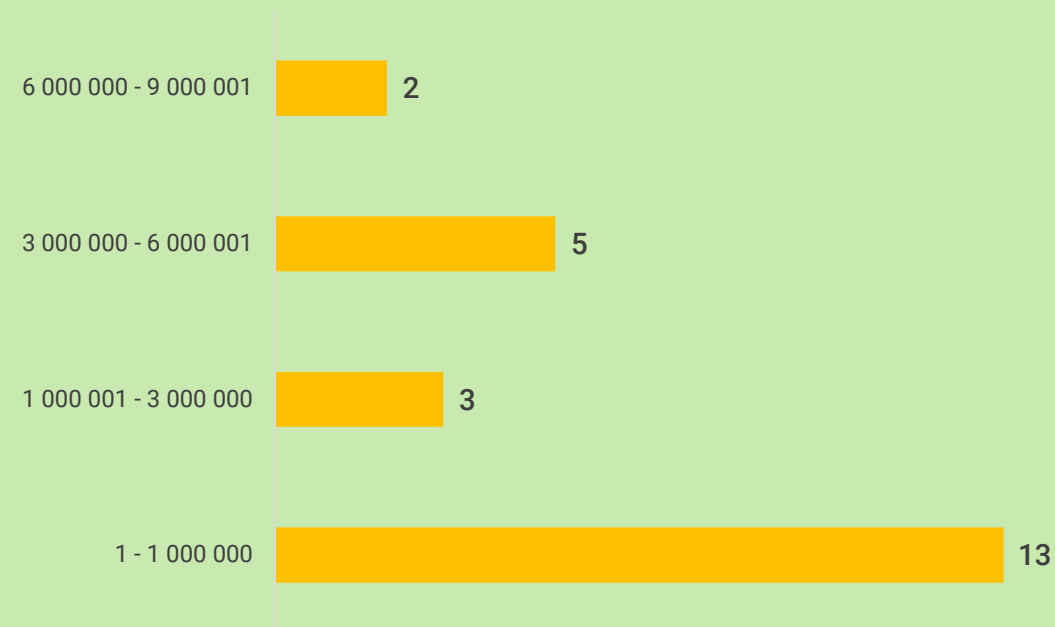


Figure 37. Plants mis en terre annuellement par l'entreprise, excluant les valeurs nulles

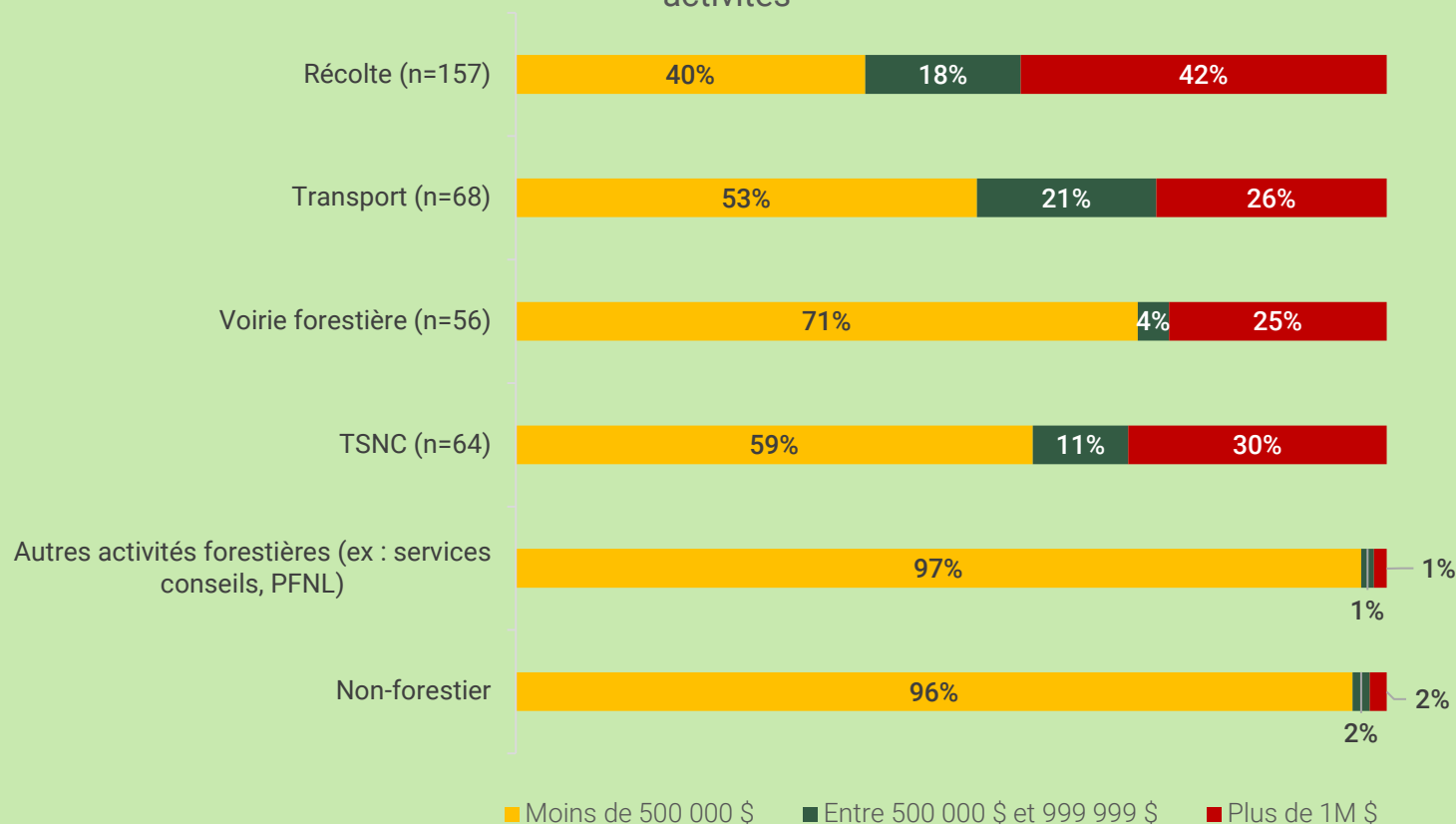


	Superficie débroussaillée (ha)	Superficie scarifiée (ha)	Plants mis en terre
n	33	25	23
Moyenne	1130	1275	2 121 763
Médiane	600	550	450 000



Chiffre d'affaires

Figure 38. Répartition du chiffre d'affaires annuel selon les différentes activités



Constats :

Parmi les entrepreneurs réalisant chacune des activités, les plus gros chiffres d'affaires se retrouvent surtout dans les activités de récolte et les travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC).

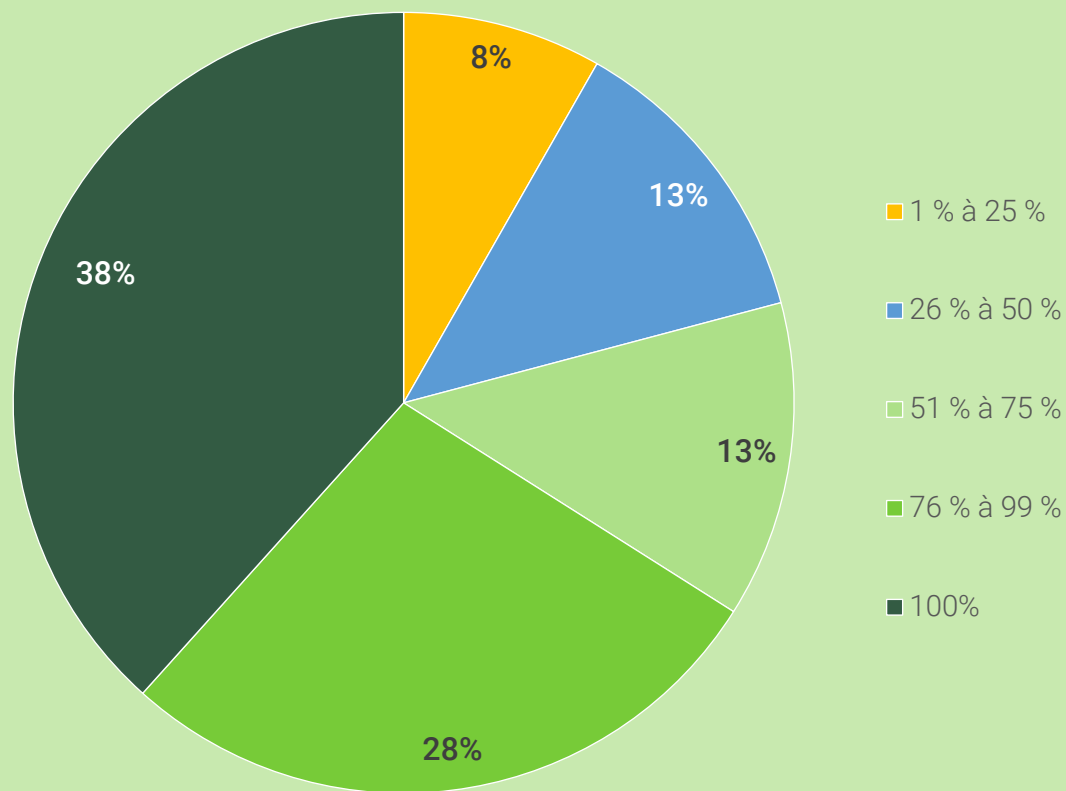
Base : le nombre de répondants (n) pour chaque activité correspond aux entrepreneurs œuvrant dans cette activité et qui ont mentionné une valeur pour leurs revenus totaux. Les différents regroupements comprennent les groupes suivants :

- Récolte : Abattage manuel, récolte mécanisé et récolte de biomasse forestière
- TSNC : Reboisement, débroussaillage et préparation de terrain



Chiffre d'affaires

Figure 39. Proportion du chiffre d'affaires attribuable au client principal (n=206)



Constats :

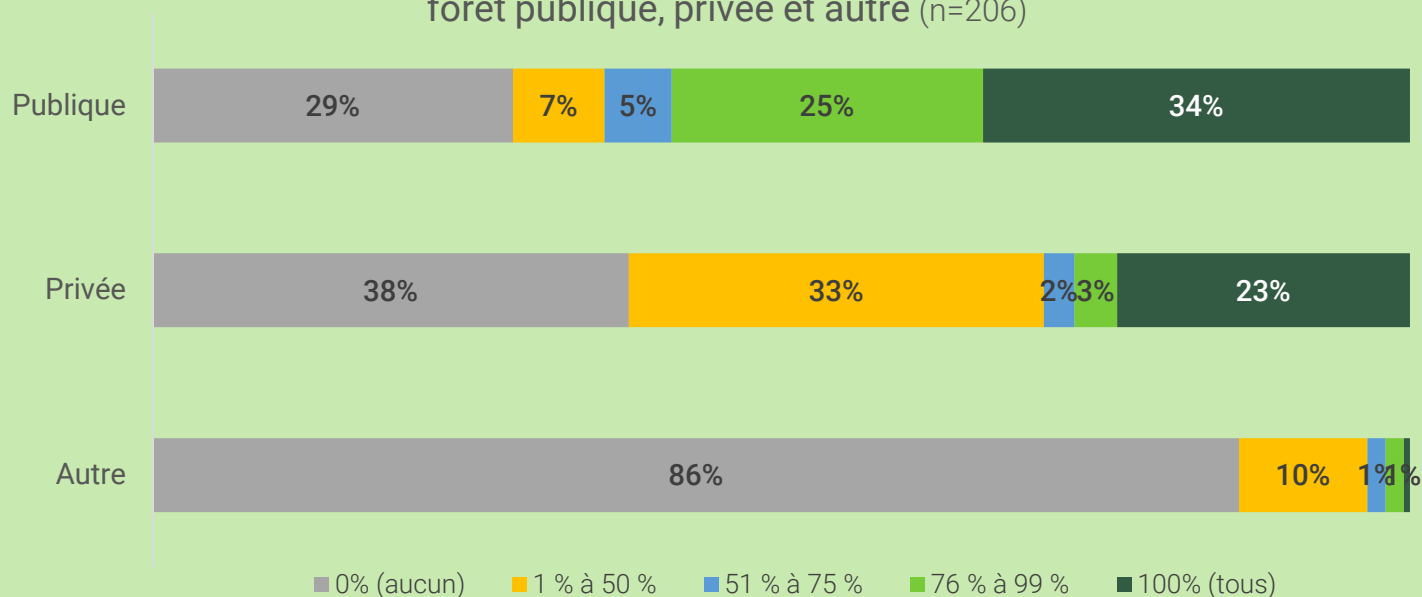
Pour 38% des entrepreneurs forestiers sondés, le principal client représente 100% du chiffre d'affaires (seul client).

De même, on retrouve 28% des répondants pour qui le principal client occupe de 76% à 99% du chiffre d'affaires, ce qui implique une place assez marginale pour les autres clients.



Chiffre d'affaires

Figure 40. Proportion du chiffre d'affaires qui provient de contrats en forêt publique, privée et autre (n=206)



34% (70 entrepreneurs sur 206) ont tous leurs contrats effectués en forêt publique.

23% (48 entrepreneurs sur 206) ont tous leurs contrats effectués en forêt privée.

Aucun entrepreneur effectue tous ses contrats ailleurs qu'en forêt publique ou privée (par exemple, lots intramunicipaux)

Constats :

Globalement, la forêt publique occupe une place plus importante dans le chiffre d'affaires des entrepreneurs forestiers. On constate ainsi que 59% des répondants ont plus de 75% de leur chiffre d'affaires qui provient de la forêt publique (vs 26% pour la forêt privée).

Analyse :

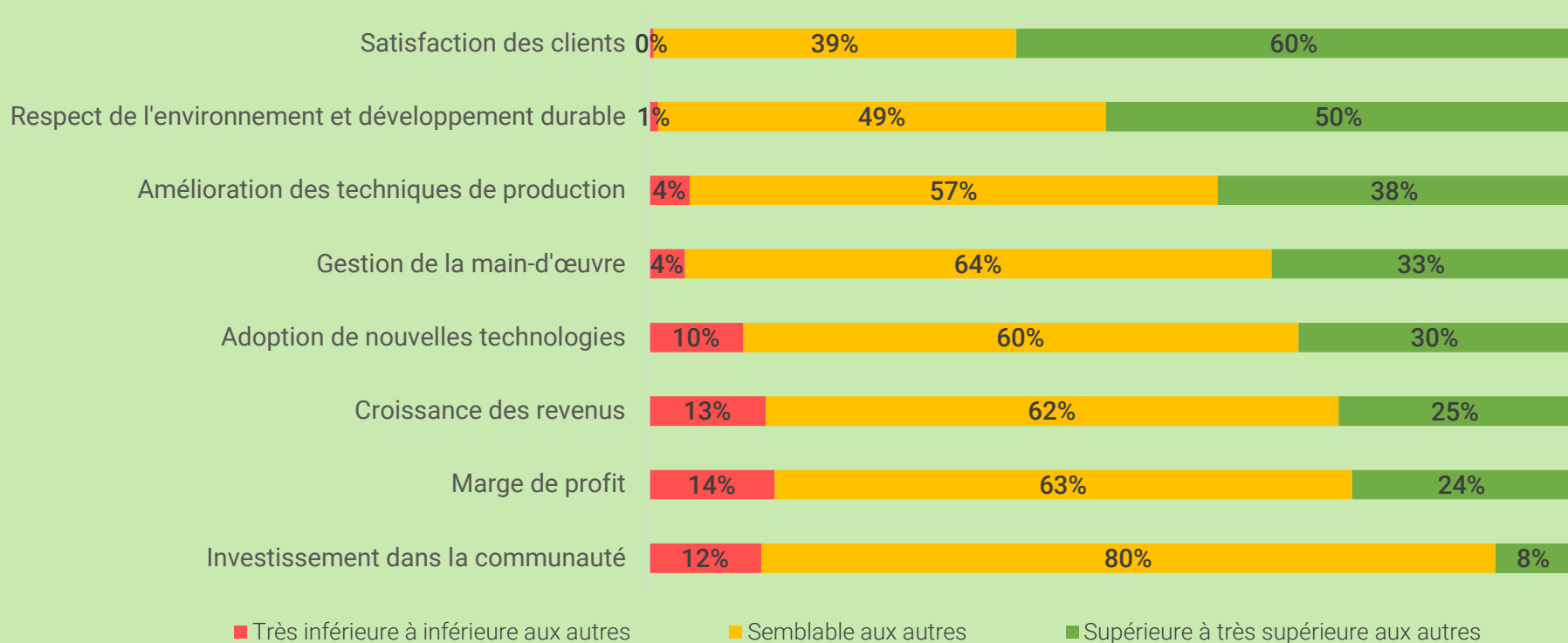
Les répondants habitant la région du Nord (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Nord-du-Québec) sont en proportion plus nombreux à avoir tous leurs contrats en forêt publique (52% vs 4% Centre-sud, 13% Est et 40% Ouest et Centre-nord).

À l'inverse, la proportion d'entrepreneurs du Centre-sud (Estrie, Chaudière-Appalaches et Centre-du-Québec) qui effectuent tous leurs contrats en forêt privée est significativement supérieure aux autres régions (59% vs 8% Nord, 16% Est et 13% Ouest et Centre-nord).



Concurrence

Figure 41. Performance de l'entreprise en comparaison aux deux principaux concurrents ou entreprises comparables (n=206)



Constats :

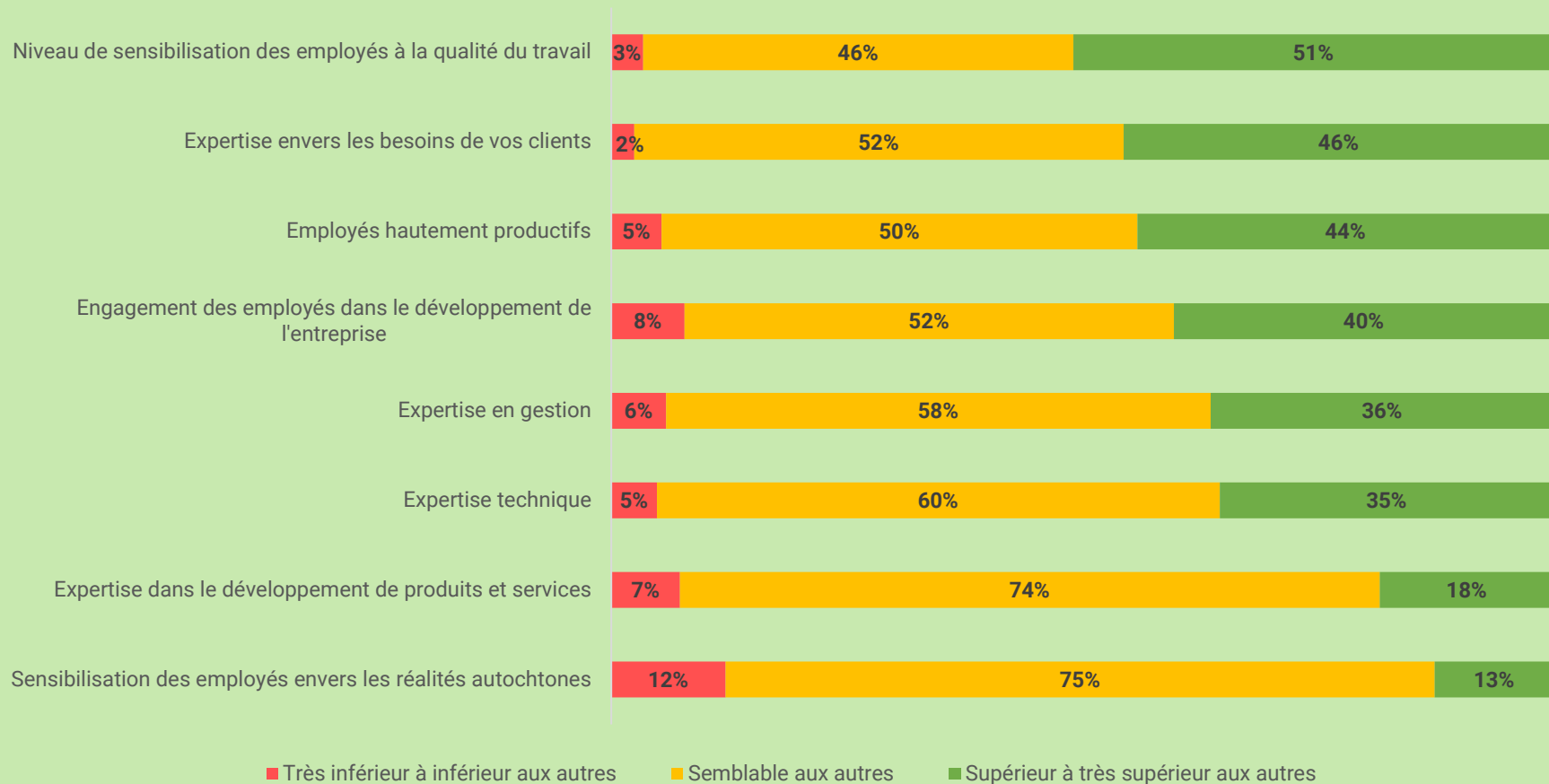
Les entrepreneurs jugent surtout leur performance « supérieure à très supérieure aux autres » en matière de satisfaction des clients et de respect de l'environnement et développement durable. À l'inverse, ils ont tendance à juger leur performance « semblable aux autres » et « très inférieure à inférieure aux autres » pour des questions économiques (croissance des revenus et marge de profit) et d'investissement dans la communauté.

Enfin, on remarque que globalement, les entrepreneurs forestiers sont très portés à se juger « semblable aux autres » sur les différentes facettes liées à la performance.



Concurrence

Figure 42. Niveau de compétences et connaissances de l'entreprise en comparaison aux deux principaux concurrents ou entreprises comparables (n=206)

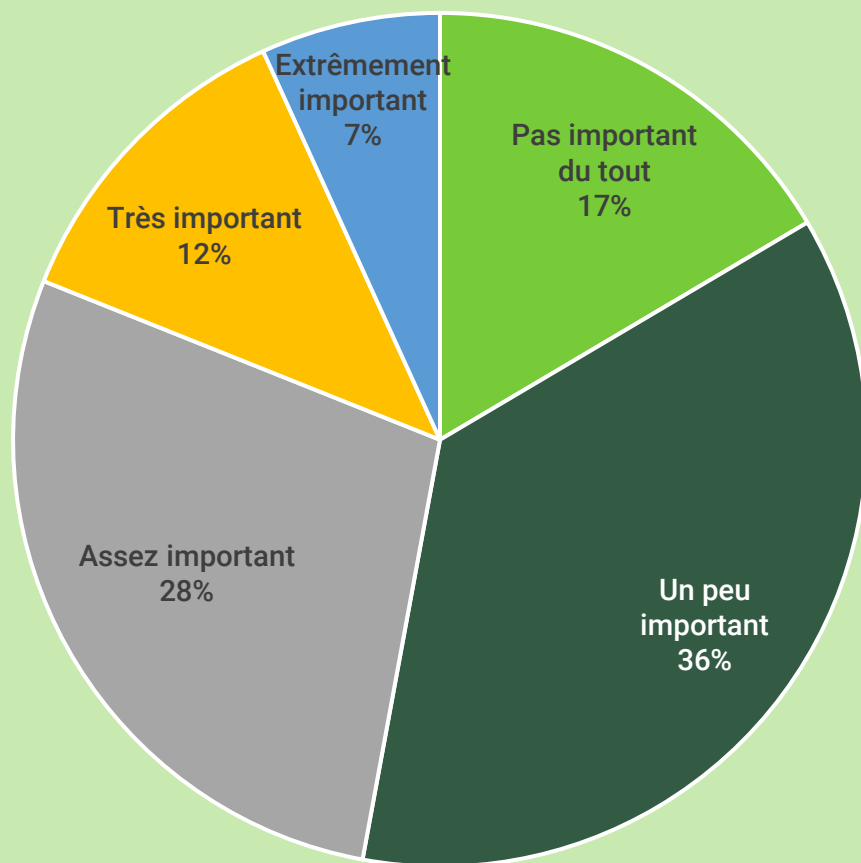


Constats :

Dans l'ensemble, les entrepreneurs jugent rarement leur niveau de compétence et de connaissances « très inférieur ou inférieur aux autres ». À l'exception des aspects touchant à la qualité du travail, les entrepreneurs jugent majoritairement (50% ou plus) leur niveau de compétence et de connaissance « semblable aux autres », et dans une plus forte proportion encore en ce qui concerne l'expertise dans le développement de produits et services (74%) et la sensibilisation des employés envers les réalités autochtones (75%).



Figure 43. Impact de la COVID-19 sur les opérations (n=202)



Constats :

Les répondants ont majoritairement affirmé que la pandémie de COVID-19 a eu un impact « un peu important » (36%) ou « pas important du tout » (17%) sur leurs opérations en 2020-2021. Rappelons que le sondage a été effectué de juin à décembre 2021.

Par contre, pour 19% des répondant, l'impact a été « très » ou « extrêmement important ».



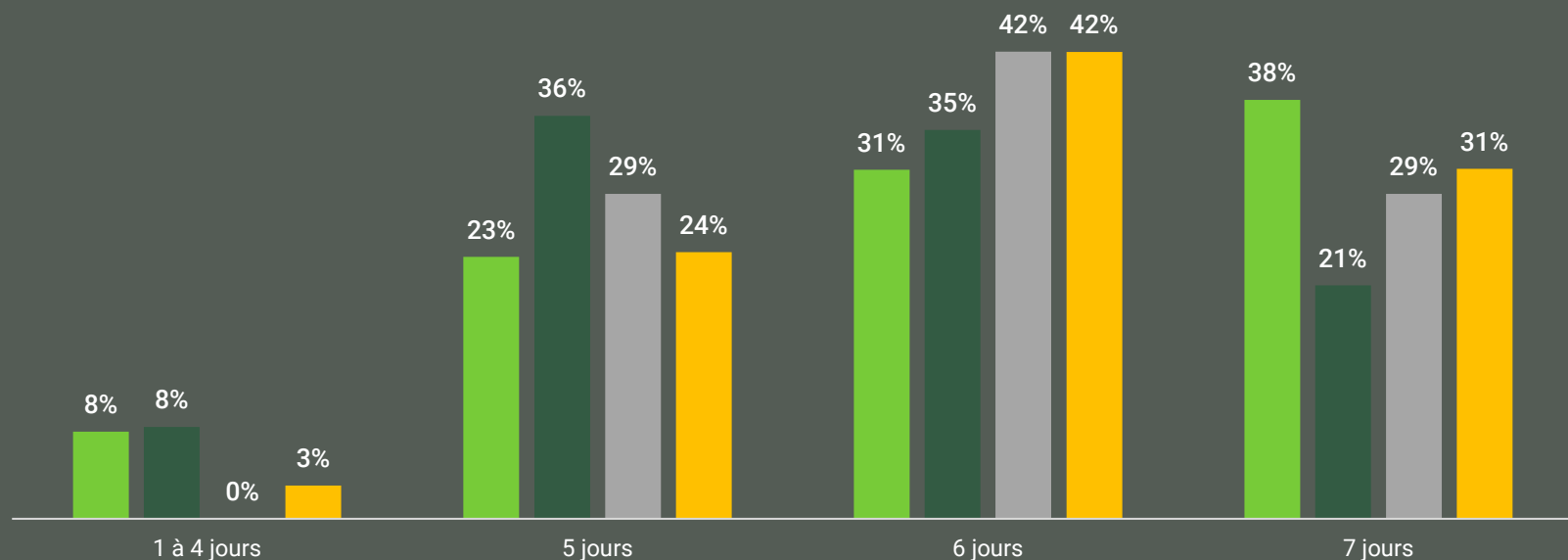
PARTIE 3

PRATIQUES DE GESTION



Horaire de travail

Figure 44. Nombre de jours travaillés par semaine selon l'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	160	56	68
Moyenne	5,9	5,6	6,0	6,0
Médiane	6	6	6	6

Constats :

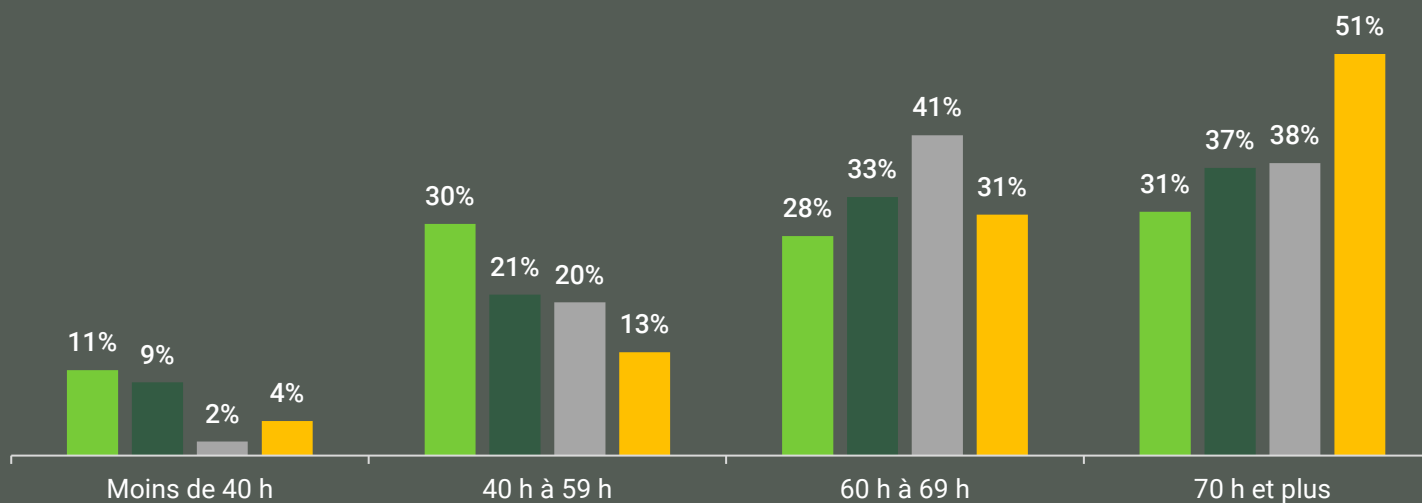
En moyenne, l'activité ne semble pas influencer le nombre de jours travaillés. Les entrepreneurs, toutes activités confondues, travaillent en moyenne 6 jours par semaine.

59% disent travailler six jours ou plus, 34% des répondants travaillent 5 jours par semaine et 7% travaillent de 1 à 4 jours.



Horaire de travail

Figure 45. Nombre d'heures de travail par semaine selon l'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	160	56	68
Moyenne	58,7	60,6	63,8	67,3
Médiane	60	60	60	70

Constats :

En moyenne, l'entrepreneur consacre 61 heures (médiane 60 heures) par semaine à son entreprise.

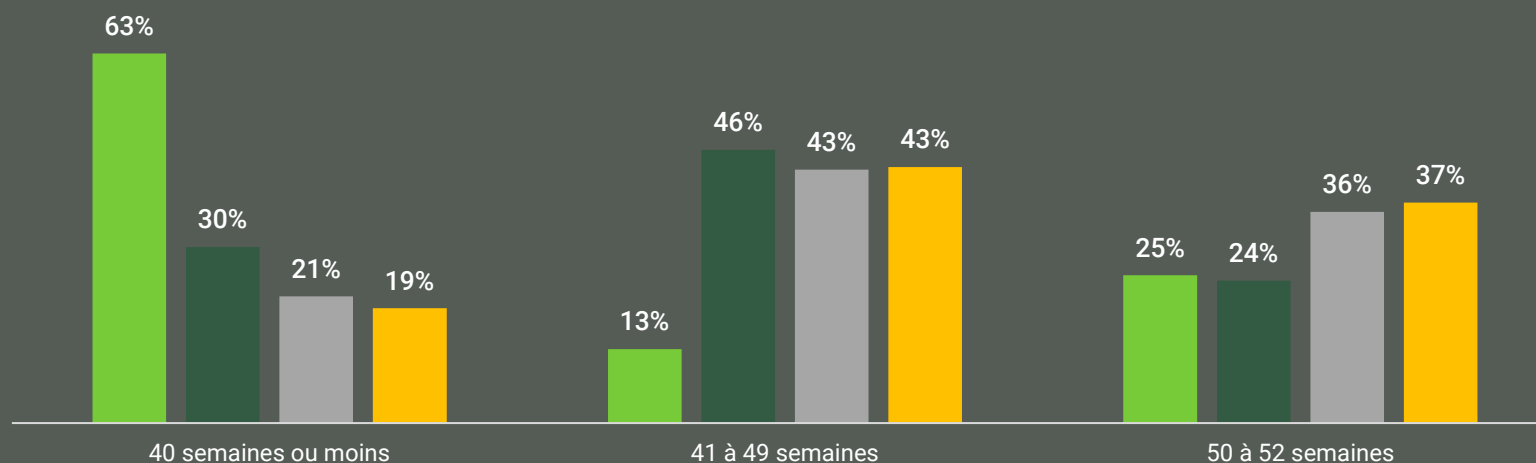
Parmi les différentes catégories d'activités, l'entrepreneur œuvrant en transport est celui qui travaille le plus d'heures par semaine : 51% de ceux-ci travaillent 70 heures et plus.

Malgré les moyennes similaires, 30% des entrepreneurs en travaux sylvicoles travaillent de 40 à 59 heures par semaine, contrairement à 21% des entrepreneurs en récolte.



Horaire de travail

Figure 46. Nombre de semaines **de production** par l'entrepreneur par année selon l'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	160	56	68
Moyenne	33,6	42,2	44,1	45,1
Médiane	35	45	48	48

Constats :

L'entrepreneur forestier travaille 41 semaines en moyenne (médiane de 44 semaines). La population des entrepreneurs en travaux sylvicoles non commerciaux fait diminuer la moyenne des entrepreneurs puisque 63% de ceux-ci travaillent 40 semaines et moins (34 semaines en moyenne). On peut tout de même remarquer qu'une proportion appréciable de ces entrepreneurs en TSNC (25%) travaille de 50 à 52 semaines par année. Il pourrait s'agir d'activités en dehors du domaine de la foresterie (contrat pour des compagnie du domaine minier, gestion de camps forestiers, etc.).

Les entrepreneurs en voirie et en transport forestier sont plus nombreux à travailler de 50 à 52 semaines par année (36% et 37% respectivement).



Tâches hebdomadaires des entrepreneurs

Figure 47. Nombre d'heures par semaine consacrées à différentes tâches (n=206)

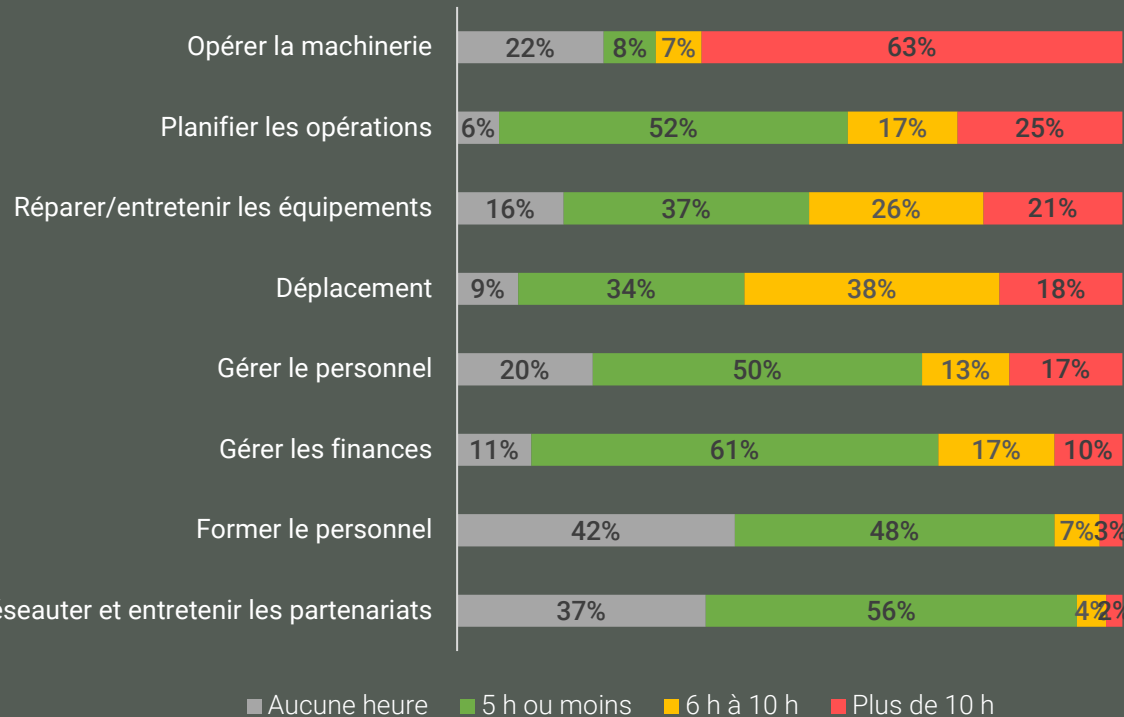


Figure 48. Nombre d'heures par semaine à opérer la machinerie (n=206)

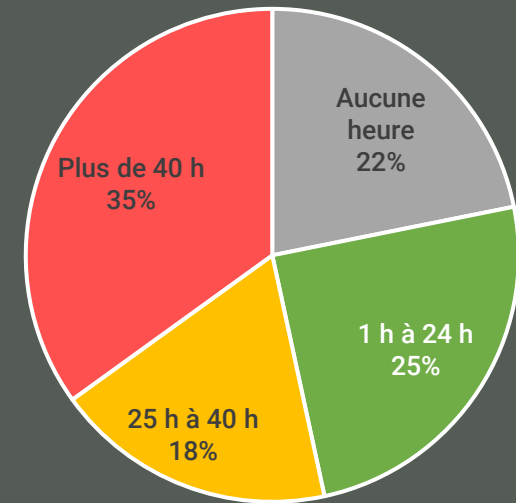


Figure 49. Nombre d'heures moyen consacrées aux différentes tâches par semaine (n=206)



Constats :

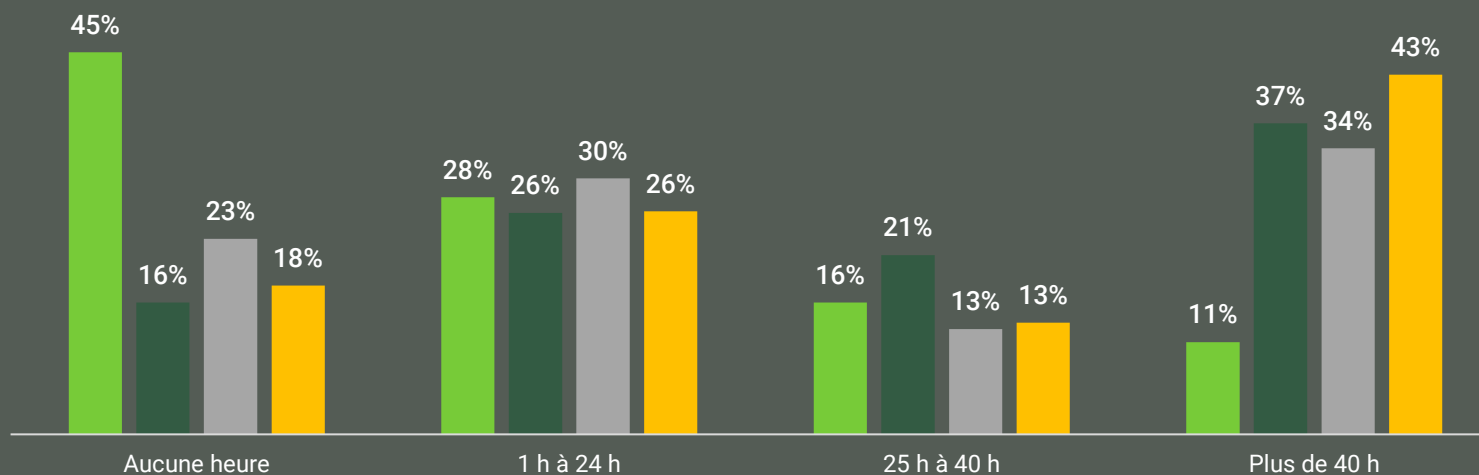
Pendant une semaine typique de travail, l'entrepreneur forestier moyen consacre la plupart de son temps à opérer la machinerie (moyenne de 29 heures par semaine).

Les autres tâches demandant le plus de temps sont la planification des opérations (moyenne de 9h), la réparation et l'entretien des équipements (moyenne de 9h) ainsi que les déplacements (moyenne de 8h).



Tâches hebdomadaires des entrepreneurs

Figure 50. Temps par semaine consacré à l'opération de la machinerie par l'entrepreneur selon l'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	160	56	68
Moyenne	14	31	26	32
Médiane	2	35	20	40

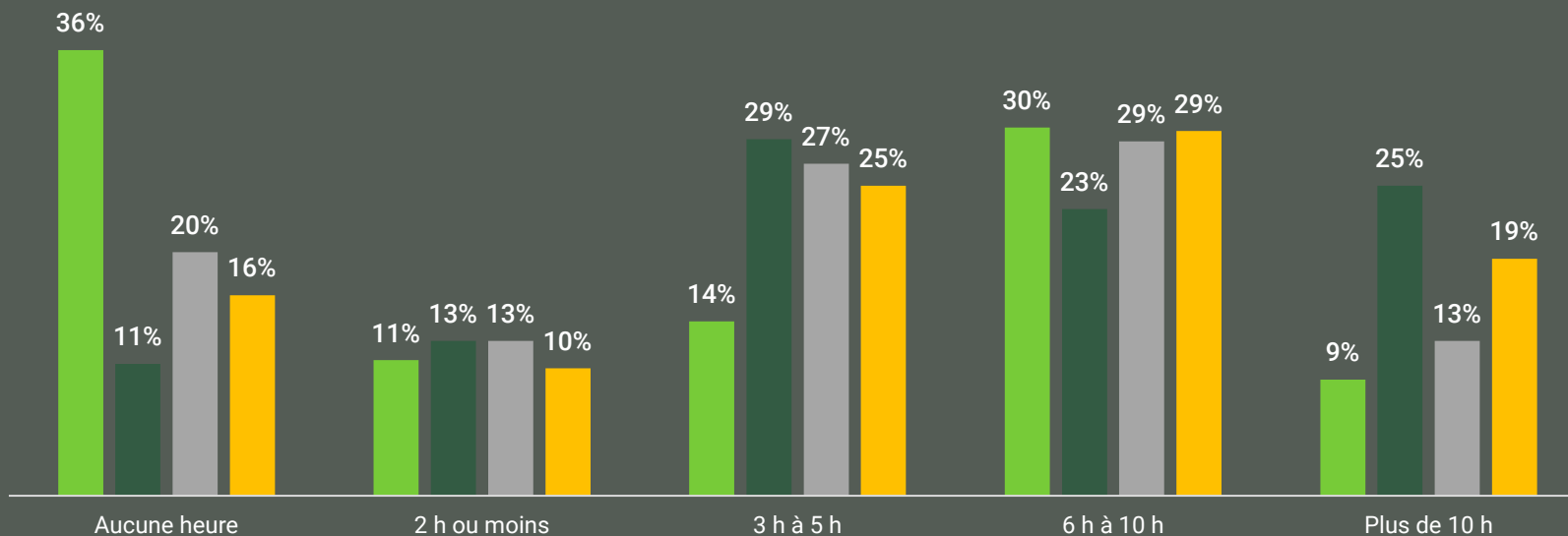
Constats :

Les entrepreneurs de récolte, de voirie et de transport sont les groupes qui passent le plus de temps à opérer de la machinerie : 37%, 34% et 43% respectivement, passent plus de 40 heures par semaine à cette tâche.



Tâches hebdomadaires des entrepreneurs

Figure 51. Temps par semaine consacré à la réparation et l'entretien des équipements par l'entrepreneur selon l'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	160	56	68
Moyenne	5	10	6	8
Médiane	2	5	5	2

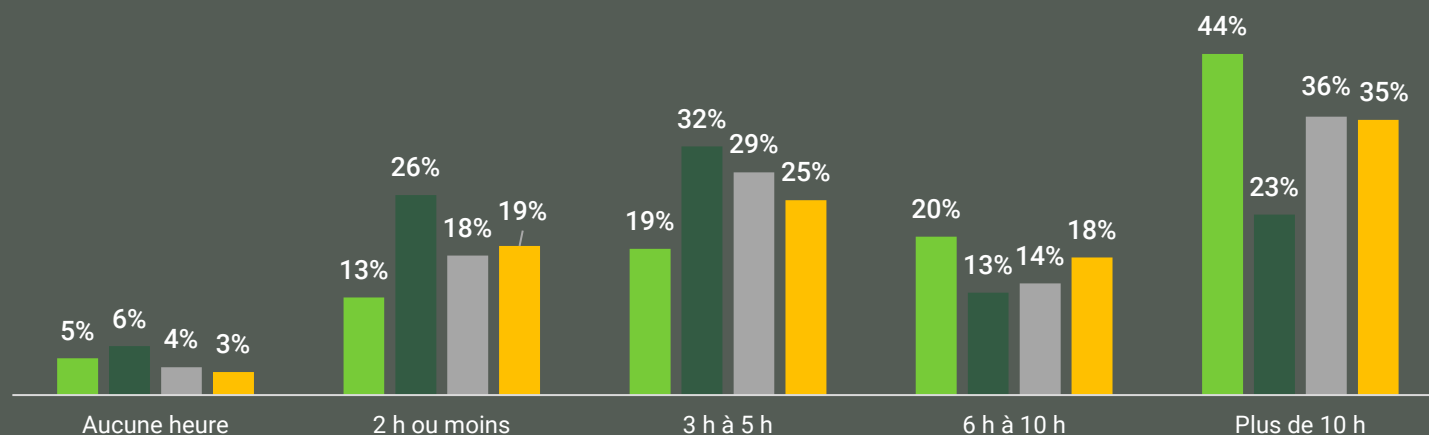
Constats :

La tendance observée avec le temps dédié à l'opération de la machinerie s'observe aussi au temps consacré à la réparation et à l'entretien des équipements. Les entrepreneurs en TSNC sont ceux qui font le moins de travaux d'entretien, tandis que ceux réalisant de la récolte et du transport sont ceux qui consacrent le plus de temps à cette activité.



Tâches hebdomadaires des entrepreneurs

Figure 52. Temps par semaine consacré à la **planification des opérations** par l'entrepreneur selon l'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	160	56	68
Moyenne	13	9	10	11
Médiane	10	5	5	7
Nombre moyen d'employés	30	11	14	13

Constats :

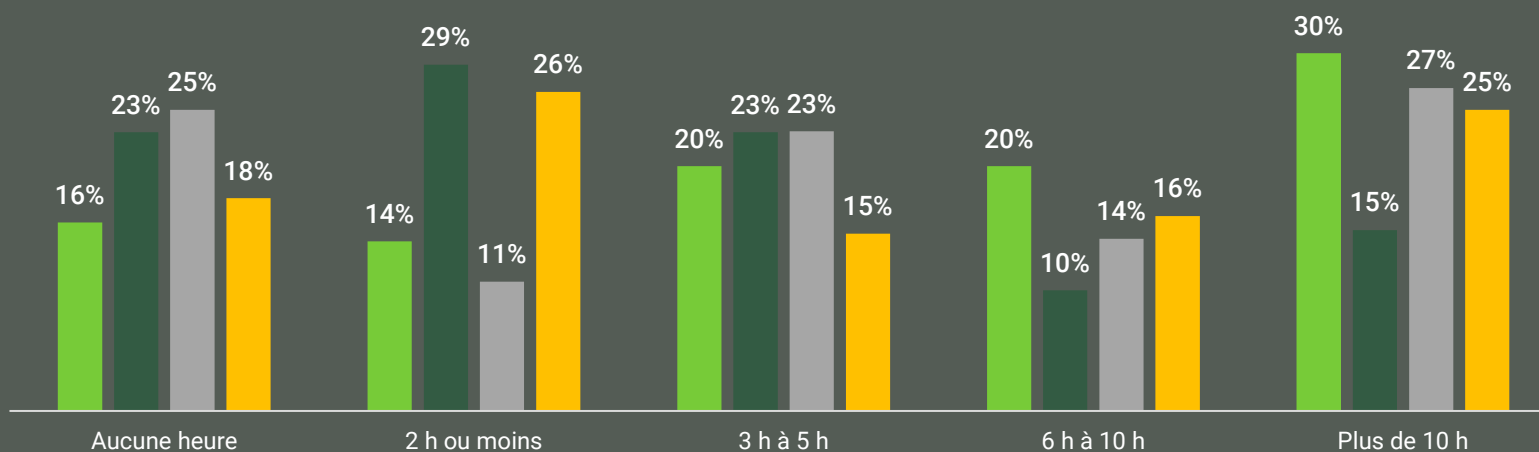
Les entrepreneurs en travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC) forment le groupe qui consacrent le plus de temps à la planification, suivi de près par les entrepreneurs en transport.

Les entrepreneurs en récolte forestière passent le moins de temps à planifier leurs opérations.



Tâches hebdomadaires des entrepreneurs

Figure 53. Temps par semaine consacré à la **gestion de personnel** par l'entrepreneur selon l'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	160	56	68
Moyenne	11	7	8	8
Médiane	5	2	5	5
Nombre moyen d'employés	30	11	14	13

Constats :

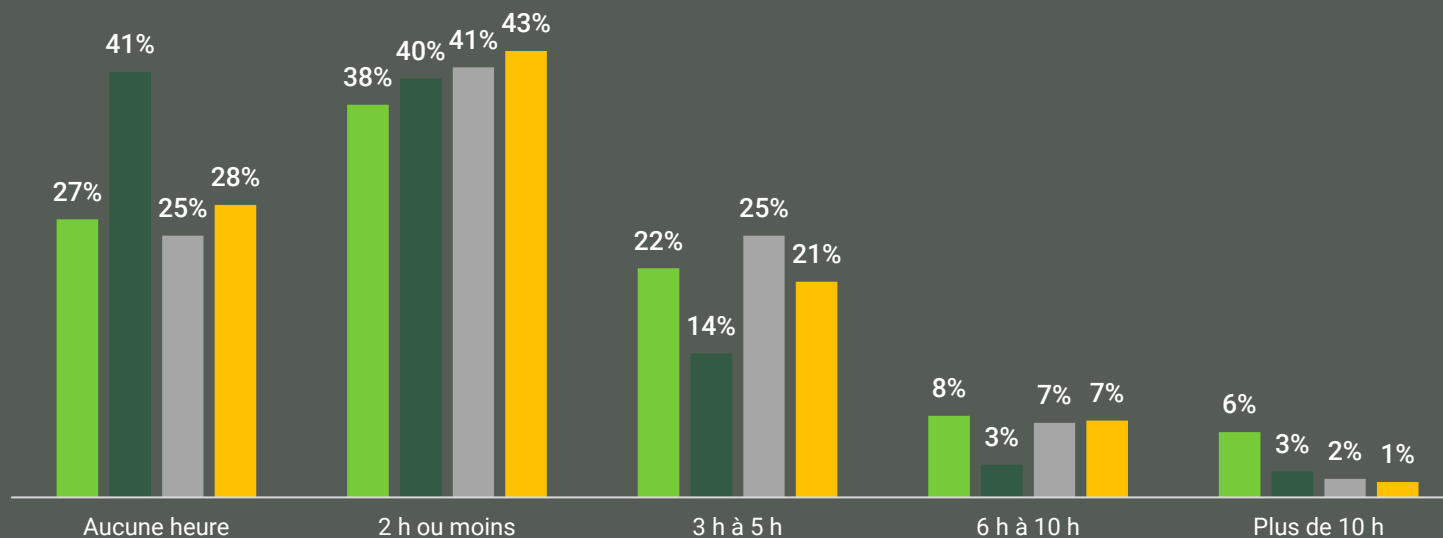
La moitié des entrepreneurs en travaux sylvicoles non commerciaux passent plus de 6h par semaine pour effectuer de la gestion de personnel, contrairement aux entrepreneurs en récolte qui sont 25% à consacrer plus de 6h par semaine à cette même tâche. La différence de temps consacré à cette tâche peut être expliquée par le nombre moyen d'employés.

Pour leur part, les entrepreneurs en voirie et en transport se situent entre ces deux groupes.



Tâches hebdomadaires des entrepreneurs

Figure 54. Temps par semaine consacré au **réseautage** par l'entrepreneur selon l'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	160	56	68
Moyenne	5	2	3	2
Médiane	2	1	1	2

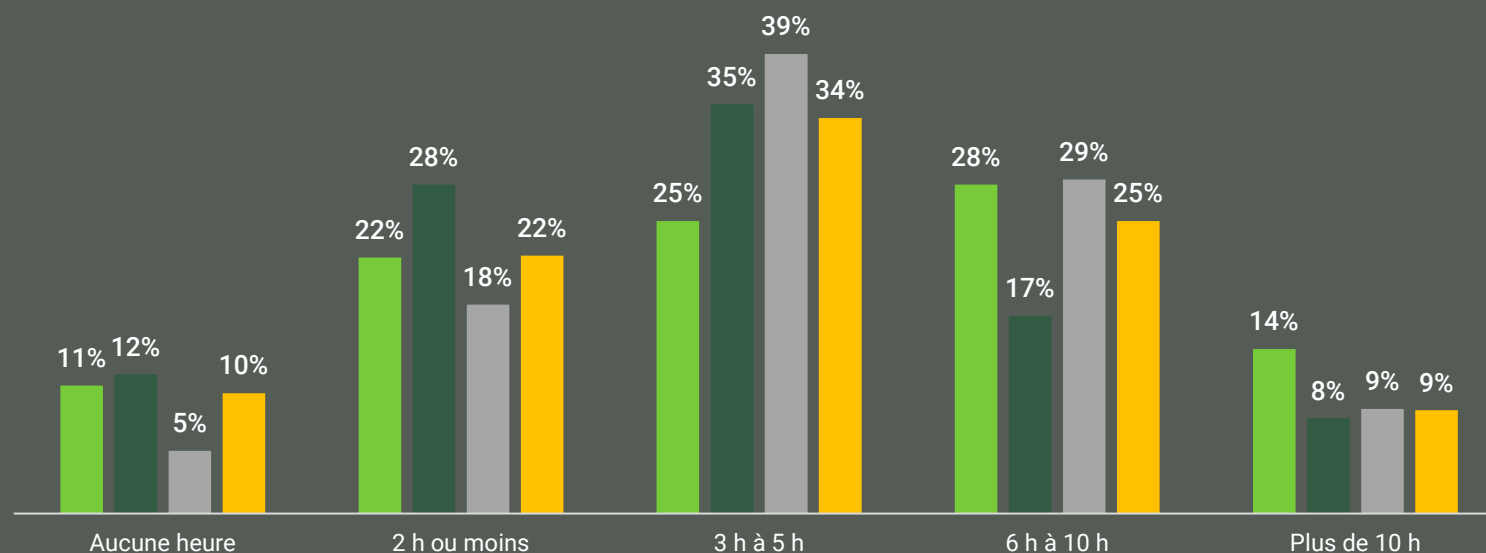
Constats :

La grande majorité des entrepreneurs consacre moins de deux heures par semaine au réseautage. Les entrepreneurs en récolte sont plus nombreux à n'effectuer aucun réseautage (41% des entrepreneurs). Mentionnons à cet effet que les entrepreneurs en récolte ont, en moyenne, moins de clients que les entrepreneurs en TSNC, en voirie (16) et en transport (13) (voir figure 62).



Tâches hebdomadaires des entrepreneurs

Figure 55. Temps par semaine consacré à la **gestion des finances** par l'entrepreneur selon l'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	160	56	68
Moyenne	8	5	7	6
Médiane	5	4	5	5

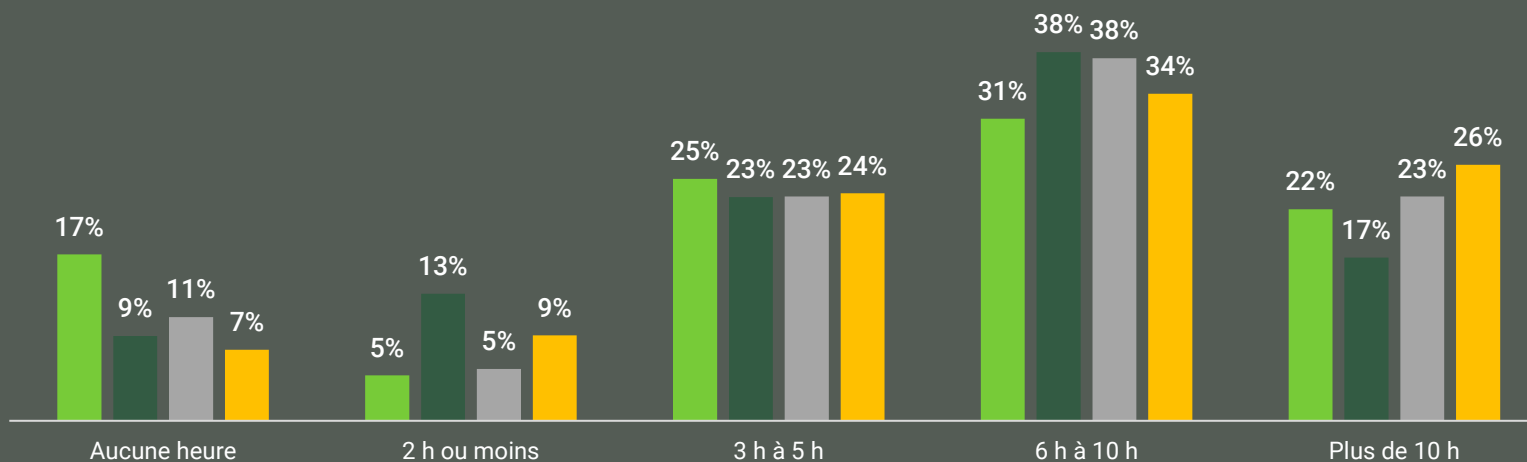
Constats :

La tendance du temps consacré à la gestion des finances est similaire parmi les quatre différentes activités, avec une moyenne de 6h par semaine.



Tâches hebdomadaires des entrepreneurs

Figure 56. Temps par semaine consacré aux **déplacements** par l'entrepreneur selon l'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	160	56	68
Moyenne	8	7	9	10
Médiane	6	6	8	8

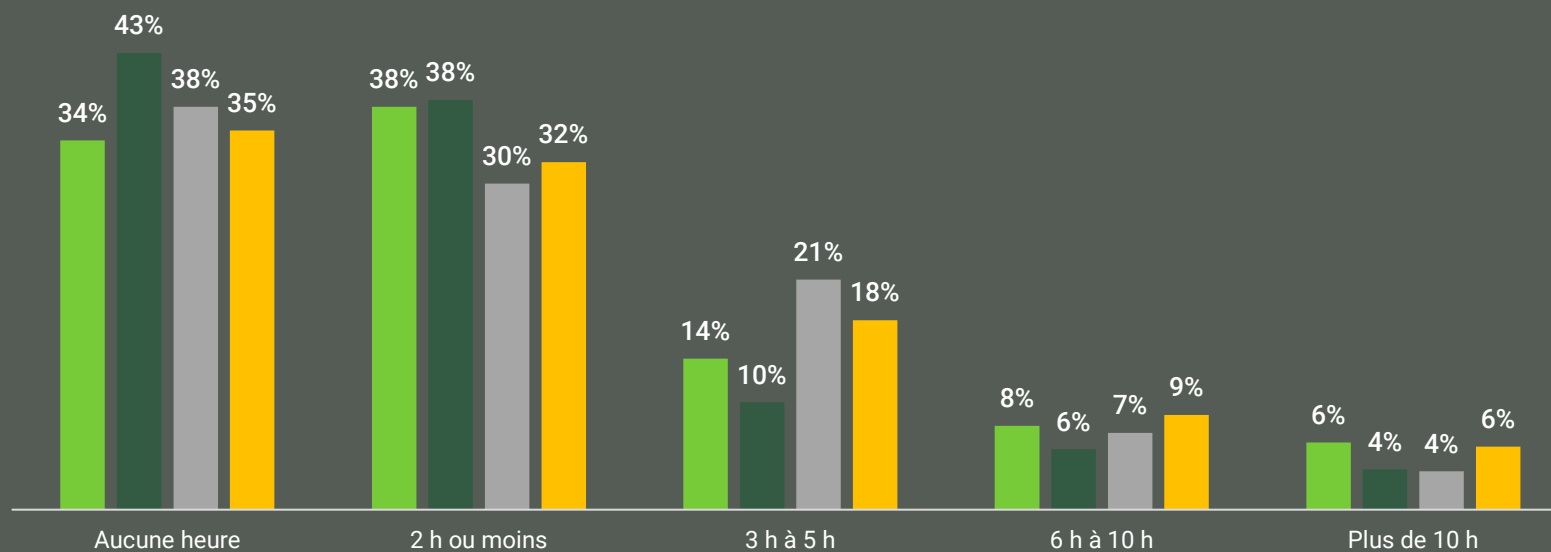
Constats :

Le temps de déplacement ne semble pas être influencé par l'activité que l'entrepreneur réalise. En moyenne, l'entrepreneur forestier consacre 8h par semaine aux déplacements. Notons tout de même que 18% des entrepreneurs forestiers consacrent plus de 10h par semaine pour les déplacements.



Tâches hebdomadaires des entrepreneurs

Figure 57. Temps par semaine consacré à la **formation de personnel** par l'entrepreneur selon l'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	160	56	68
Moyenne	3	3	3	3
Médiane	1	1	1	1

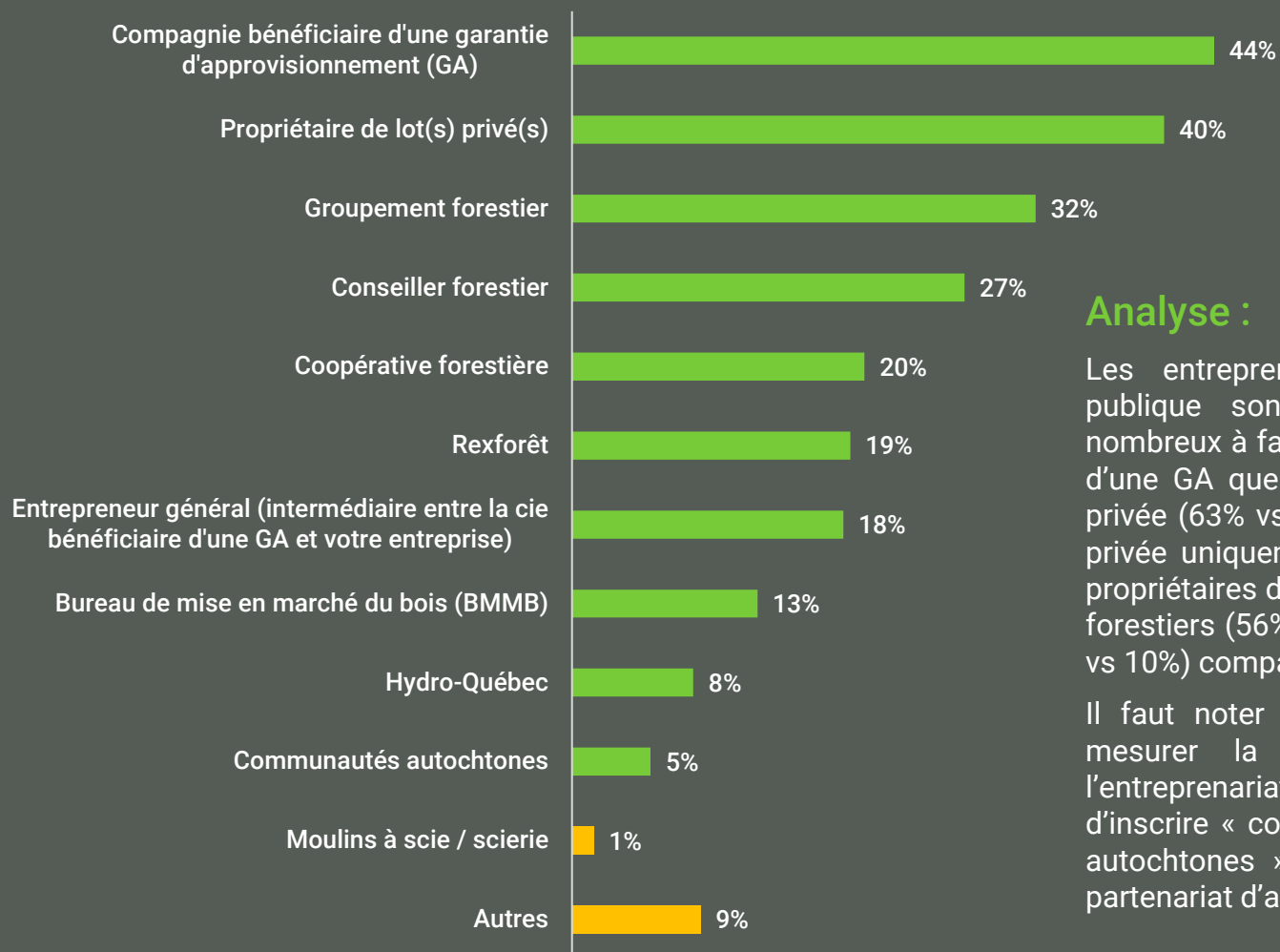
Constats :

Le temps consacré à la formation de personnel ne semble pas être influencé par l'activité que l'entrepreneur réalise. L'entrepreneur forestier consacre en moyenne 3 heures par semaine pour la formation de ses employés.



Partenaires d'affaires

Figure 58. Partenaires avec qui les entrepreneurs font généralement affaire (n=206)



Le total différent de 100% est attribuable à la mention multiple.
Les résultats en jaune proviennent de la catégorie « autre ».

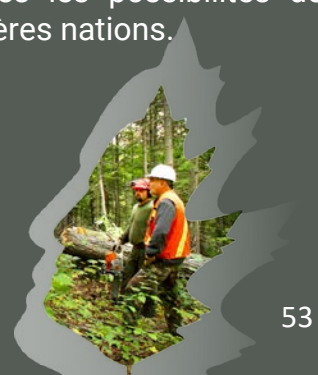
Constats :

Les deux partenaires avec qui les 206 entrepreneurs forestiers sondés font le plus affaire sont les compagnies bénéficiaires d'une garantie d'approvisionnement (GA) (44%) ainsi que les propriétaires de lots privés (40%).

Analyse :

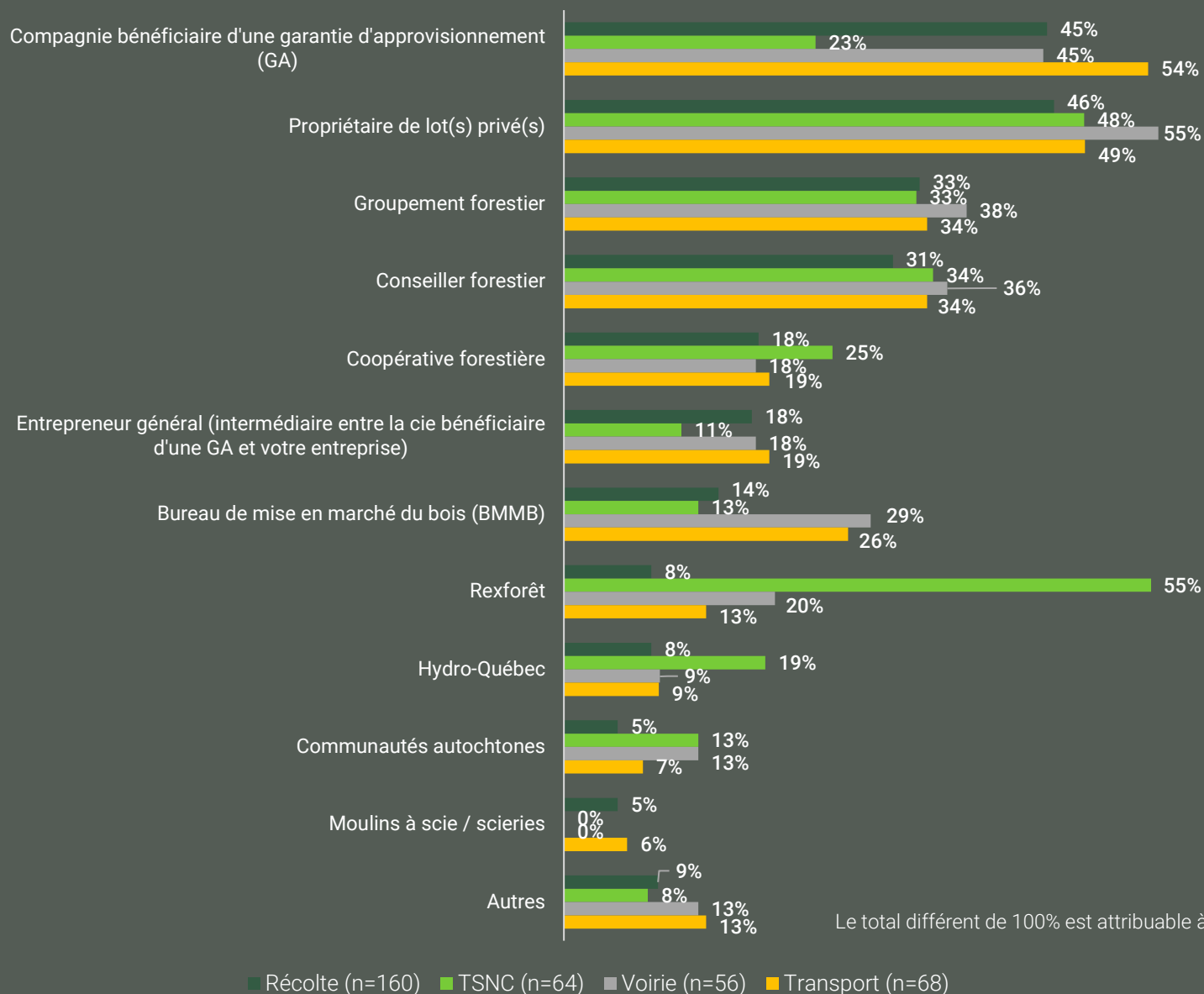
Les entrepreneurs œuvrant exclusivement en forêt publique sont en proportion significativement plus nombreux à faire affaire avec une compagnie bénéficiaire d'une GA que les entrepreneurs exclusivement en forêt privée (63% vs 6%). De même, les entrepreneurs en forêt privée uniquement font beaucoup plus affaire avec des propriétaires de lots privés (85% vs 3%), des groupements forestiers (56% vs 10%) et des conseillers forestiers (54% vs 10%) comparativement à ceux en forêt publique.

Il faut noter que le questionnaire ne permet pas de mesurer la situation réelle de partenariat avec l'entrepreneuriat autochtone. Il aurait été plus juste d'inscrire « communautés autochtones ou entrepreneurs autochtones » afin d'inclure toutes les possibilités de partenariat d'affaire avec les premières nations.



Partenaires d'affaires

Figure 59. Partenaires avec qui les entrepreneurs font généralement affaire selon l'activité



Le total différent de 100% est attribuable à la mention multiple.

Constats :

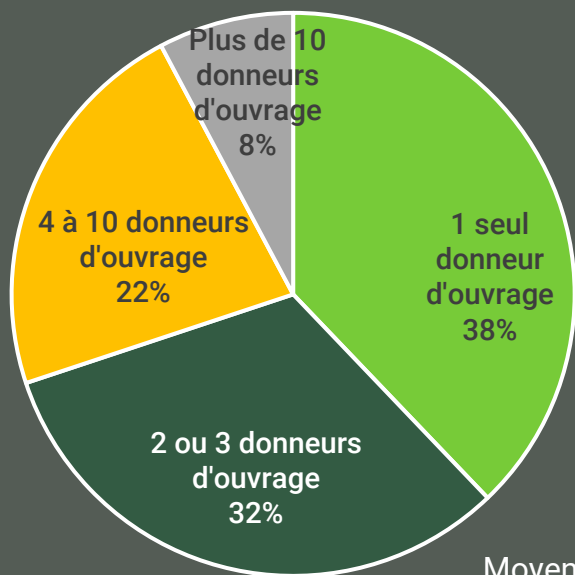
Les entrepreneurs en travaux sylvicoles non commerciaux font moins souvent affaire avec une compagnie bénéficiaire d'une garantie d'approvisionnement (23%) que leur alter ego en récolte (45%), transport (54%) et voirie (45%). À l'inverse, ils font plus souvent affaire avec Rexforêt (55%) comparativement aux entrepreneurs en récolte (8%), transport (13%) et voirie (20%). Les entrepreneurs en TSNC (19%) sont aussi plus nombreux à faire affaire avec Hydro-Québec.

Les entrepreneurs en voirie (29%) et en transport (26%) font plus souvent affaire avec le bureau de mise en marché du bois, si l'on compare avec les entrepreneurs en TSNC (13%) et en récolte (14%).



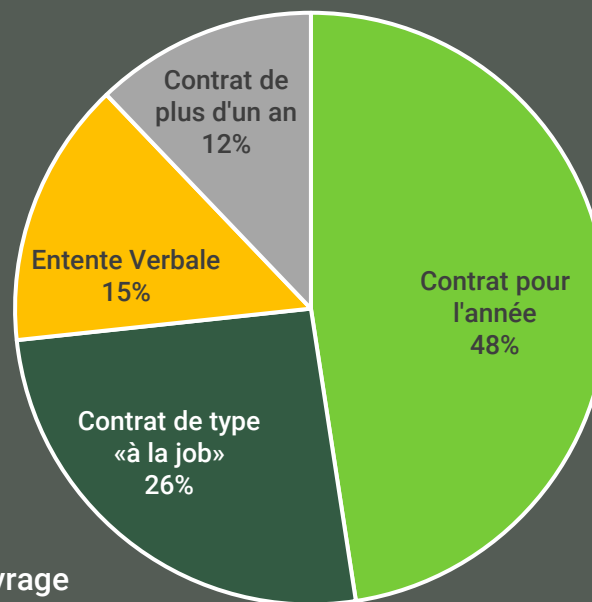
Donneurs d'ouvrage et contrats

Figure 60. Nombre de donneurs d'ouvrage (clients) lors d'une année moyenne (n=206)



Moyenne : 6,7 donneurs d'ouvrage
Médiane : 2 donneurs d'ouvrage

Figure 61. Nature des contrats (n=206)



Constats et analyse :

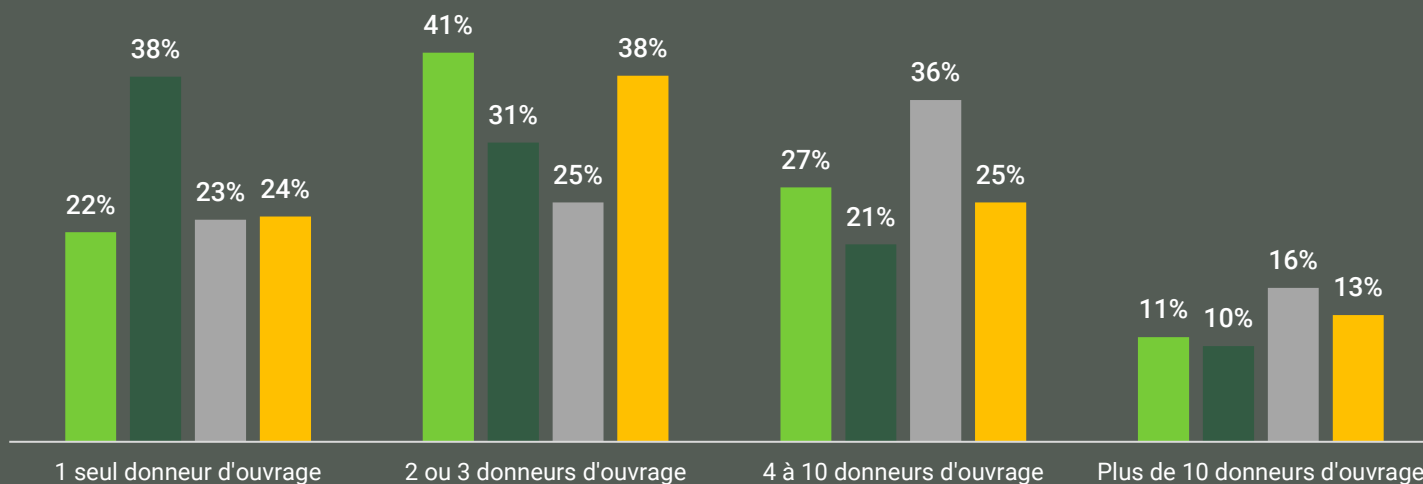
Lors d'une année moyenne, 38% des entrepreneurs ne font affaire qu'avec un seul donneur d'ouvrage. Ceci jumelé avec la valeur médiane de 2 donneurs d'ouvrage permet de constater que bon nombre d'entrepreneurs forestiers ont peu de clients. Ces derniers sont surtout des entrepreneurs en forêt publique (1 seul donneur d'ouvrage : 70% des répondants en forêt publique exclusivement comparativement à 21% pour ceux en forêt privée exclusivement; 43% de ceux qui font les deux).

La nature des contrats avec les clients semble être dominée par des contrats à l'année (48%) bien que 26% des répondants ont des ententes « à la job » et 15% des ententes verbales. Lorsque l'on regarde les entrepreneurs opérants exclusivement en forêt publique, ceux-ci ont significativement plus de contrats pour l'année (64%) que les autres types de contrat. Pour ceux qui opèrent uniquement en forêt privée, cette proportion diminue à 27%. Le type de contrat le plus fréquent en forêt privée est le contrat de type « à la job » (48%). Pour les entrepreneurs œuvrant autant en forêt privée que publique, le type de contrat le plus commun est le contrat d'un an à 54%.



Donneurs d'ouvrage et contrats

Figure 62. Nombre de donneurs d'ouvrage (clients) lors d'une année de travail moyenne selon l'activité



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
n	64	160	56	68
Moyenne	13	8	16	13
Médiane	3	2	4	3

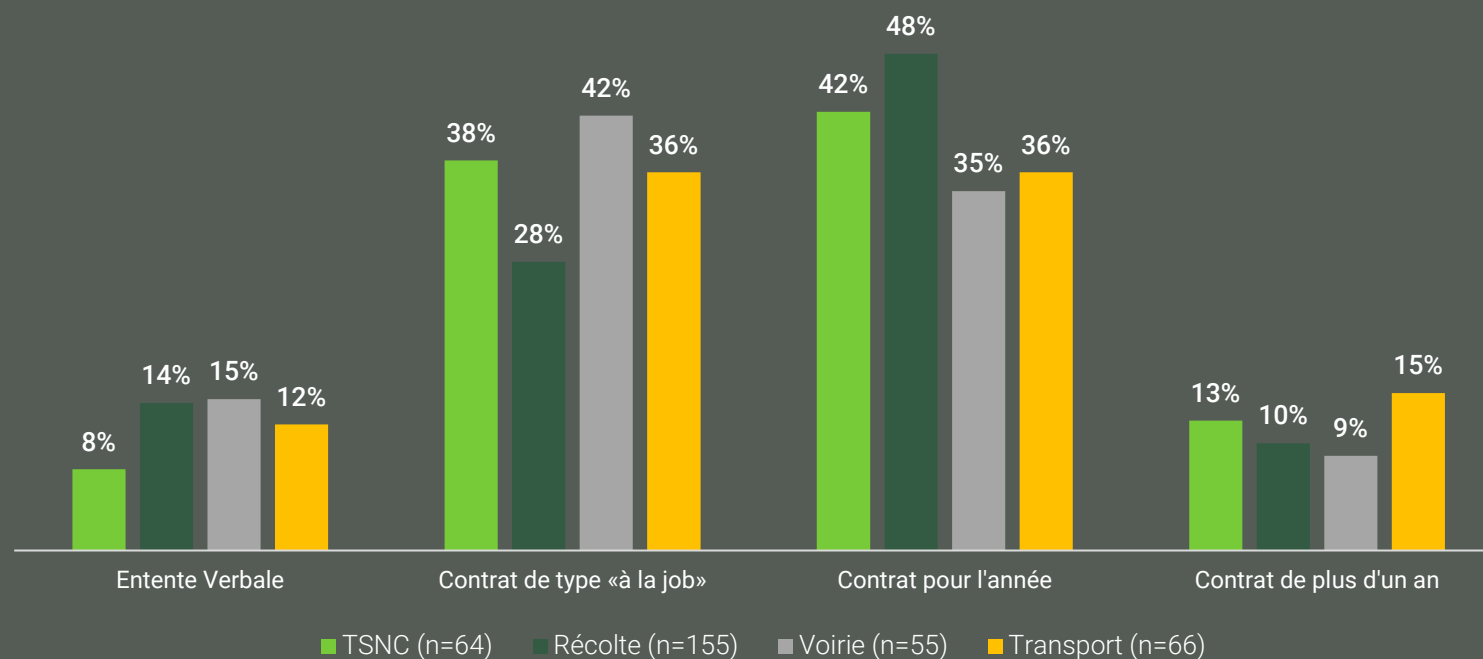
Constats et analyse :

Les entrepreneurs en récolte ont, en moyenne, moins de clients (8) que les entrepreneurs en travaux sylvicoles non commerciaux (13), en voirie (16) et en transport (13). Par ailleurs, 78% des entrepreneurs en TSNC, 77% des entrepreneurs en voirie et 76% des entrepreneurs en transport ont plus de 2 clients, comparativement à 62 % des entrepreneurs en récolte.



Donneurs d'ouvrage et contrats

Figure 63. Nature des contrats des entrepreneurs selon le secteur d'activité



Constats et analyse :

Le type de contrats le plus fréquent pour les entrepreneurs en TSNC et en récolte est le contrat pour l'année. Pour l'entrepreneur en voirie, le type le plus fréquent est le type « à la job ». Pour ce qui est de l'entrepreneur en transport, deux types de travaux arrivent ex aequo à 36 %, soit « à la job » et de plus d'un an.



Donneurs d'ouvrage et contrats

Figure 64. Satisfaction à l'égard du principal donneur d'ouvrage (n=206)

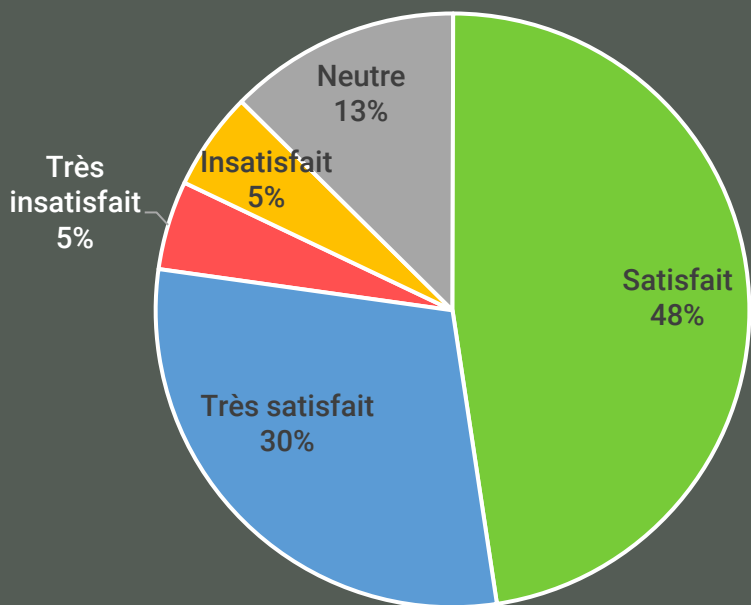
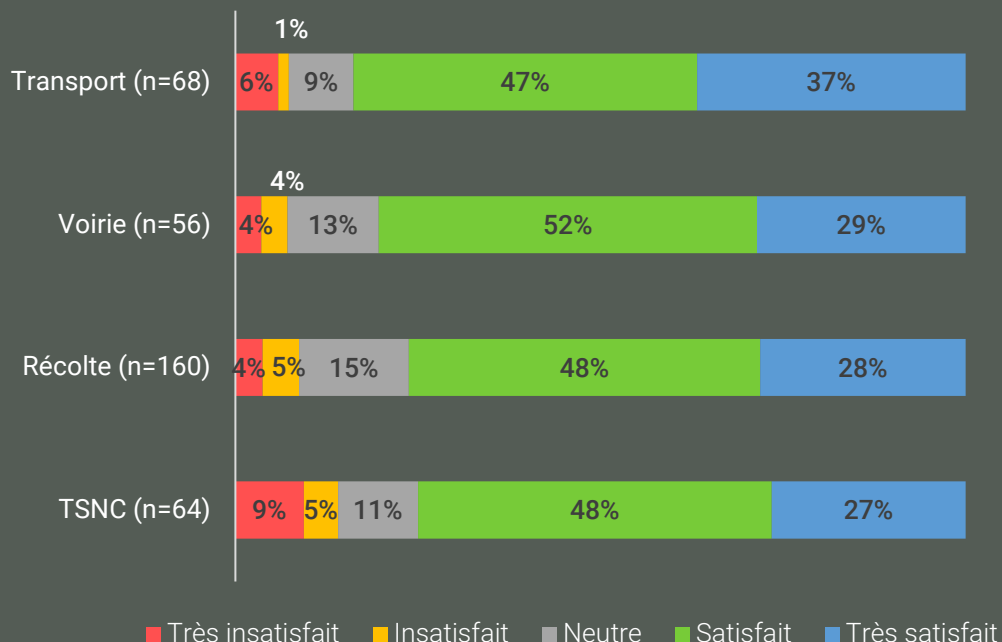


Figure 65. Satisfaction envers le donneur d'ouvrage principal selon le secteur d'activité



Constats :

Le niveau de satisfaction à l'égard du principal donneur d'ouvrage est élevé puisque 48% des répondants se disent satisfaits et 30% très satisfaits (total de 78%). Seul 10% des entrepreneurs sondés sont insatisfaits ou très insatisfaits.

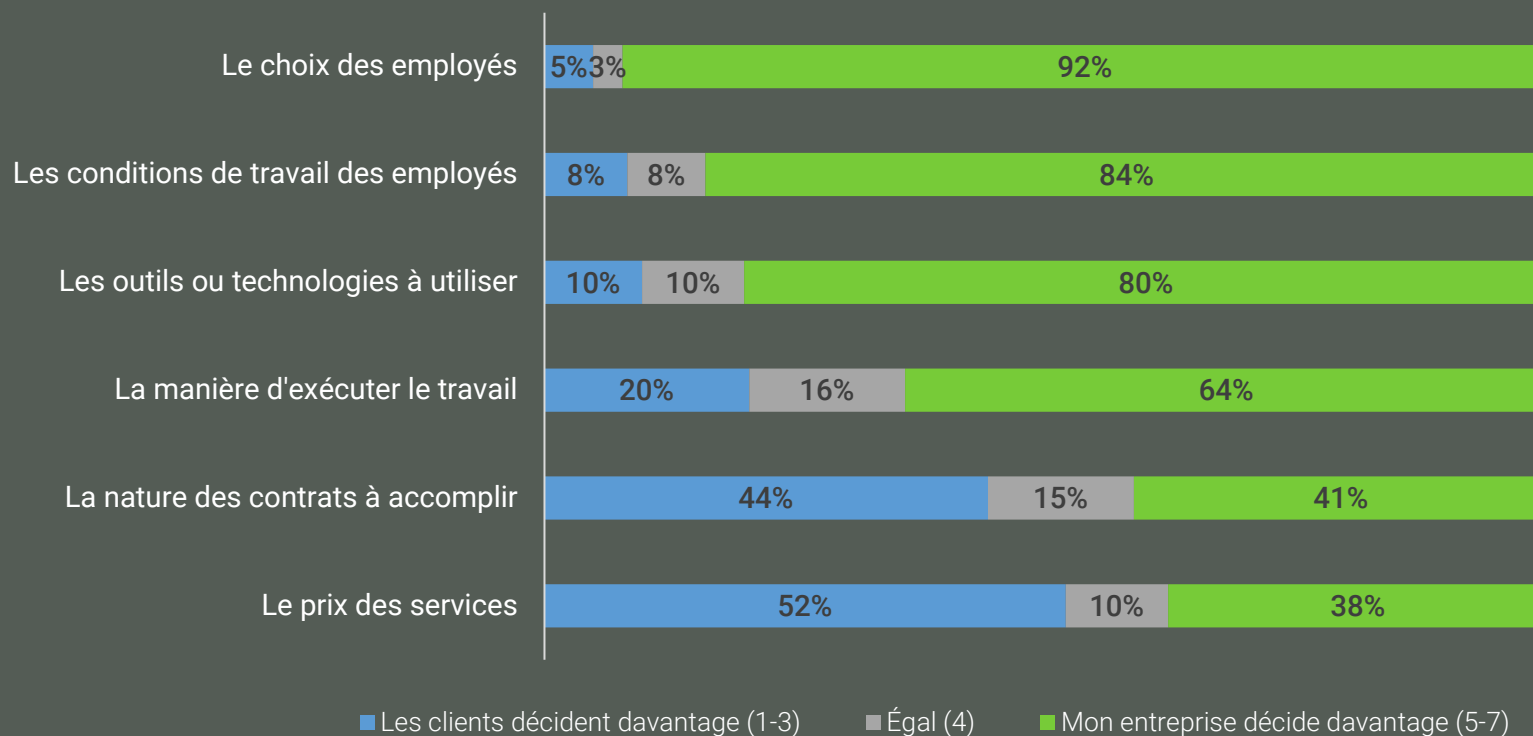
On remarque cependant que les entrepreneurs en TSNC sont ceux qui présentent le plus haut niveau d'insatisfaction envers leur donneur d'ouvrage (14%). À l'inverse, le groupe démontrant le plus haut niveau de satisfaction sont les entrepreneurs en transport (84%).

Lors de groupes de discussion réalisés pour bonifier le sondage, plusieurs entrepreneurs rapportent que le plus important entre le donneur d'ouvrage et les entrepreneurs est d'avoir un contact, une communication efficace. Ceux-ci ne s'attendent pas que les problèmes soient réglés immédiatement, mais qu'ils sachent qu'ils sont entendus.



Autonomie de gestion

Figure 66. Autonomie de gestion de l'entrepreneur (n=206)



Note méthodologique: Les répondants devaient situer l'autonomie décisionnelle de leur entreprise sur une échelle de 1 à 7 (1 = mes clients décident totalement et 7 = mon entreprise décide totalement).

Constats :

En ce qui concerne les ressources humaines (choix des employés et conditions de travail) ainsi que les outils ou technologies à utiliser, les entrepreneurs déclarent majoritairement avoir beaucoup d'autonomie dans leurs décisions. Ce constat est légèrement moins unanime quant à la manière d'exécuter le travail. Néanmoins, les clients semblent avoir davantage d'influence en ce qui à trait la nature des contrats à accomplir ainsi que le prix des services.



Autonomie de gestion

Figure 67. Autonomie de gestion de l'entrepreneur en **TSNC** (n=64)

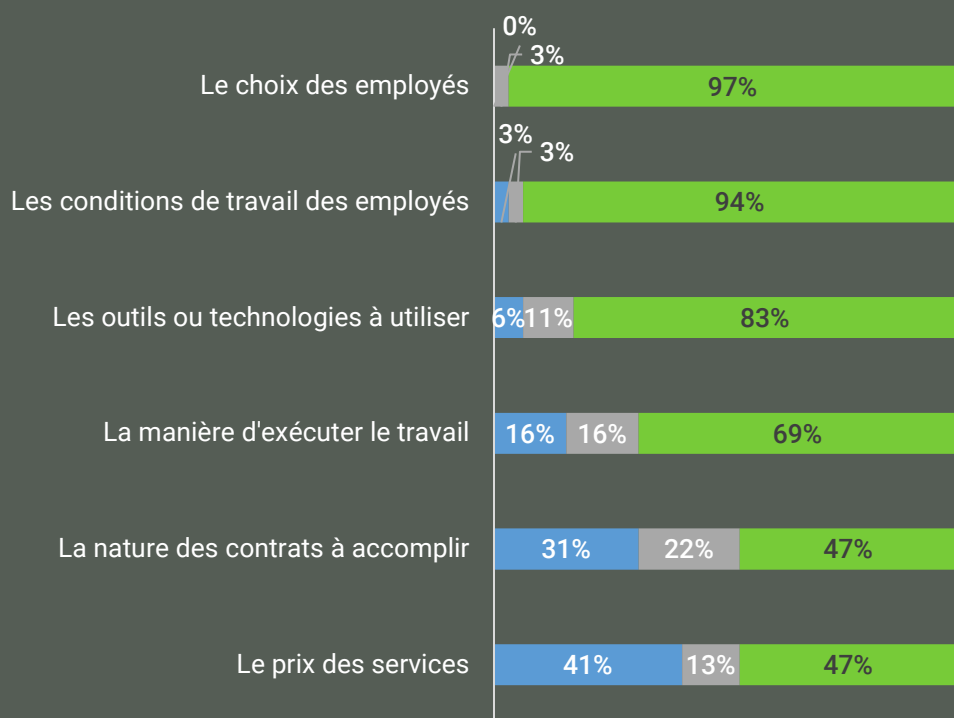
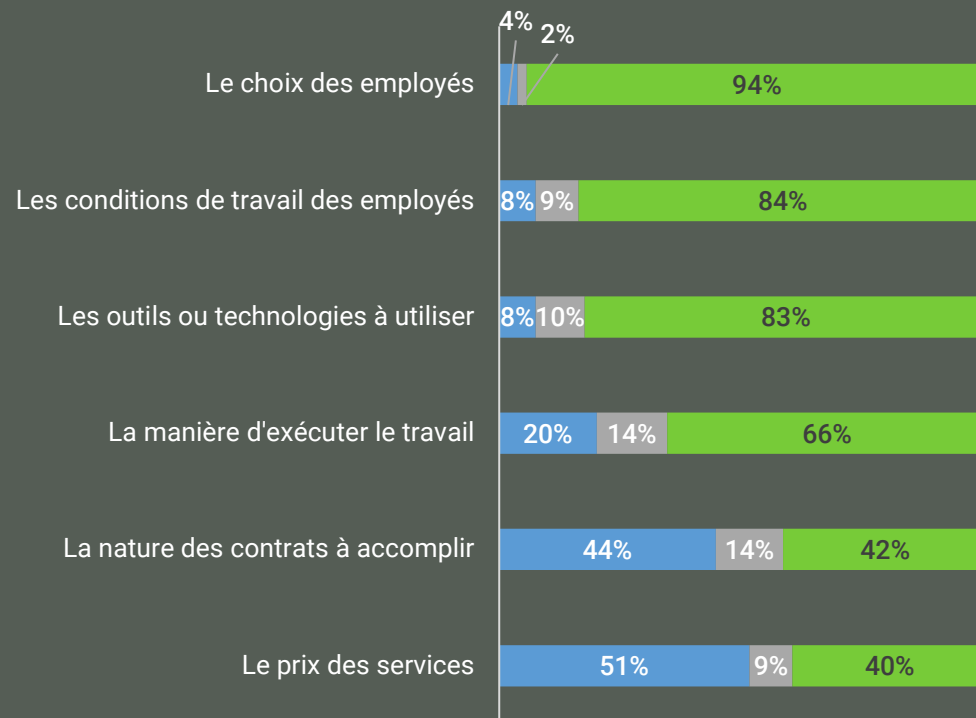


Figure 68. Autonomie de gestion de l'entrepreneur en **récolte** (n=160)



■ Les clients décident d'avantage (1-3) ■ Égal (4) ■ Mon entreprise décide d'avantage (5-7) ■ Les clients décident d'avantage (1-3) ■ Égal (4) ■ Mon entreprise décide d'avantage (5-7)

Note méthodologique: Les répondants devaient situer l'autonomie décisionnelle de leur entreprise sur une échelle de 1 à 7 (1 = mes clients décident totalement et 7 = mon entreprise décide totalement).

Regroupement TSNC : reboisement, débroussaillage, préparation de terrain

Regroupement récolte : Abattage manuel, récolte mécanisée du bois et récolte de biomasse forestière



Autonomie de gestion

Figure 69. Autonomie de gestion de l'entrepreneur en voirie (n=56)

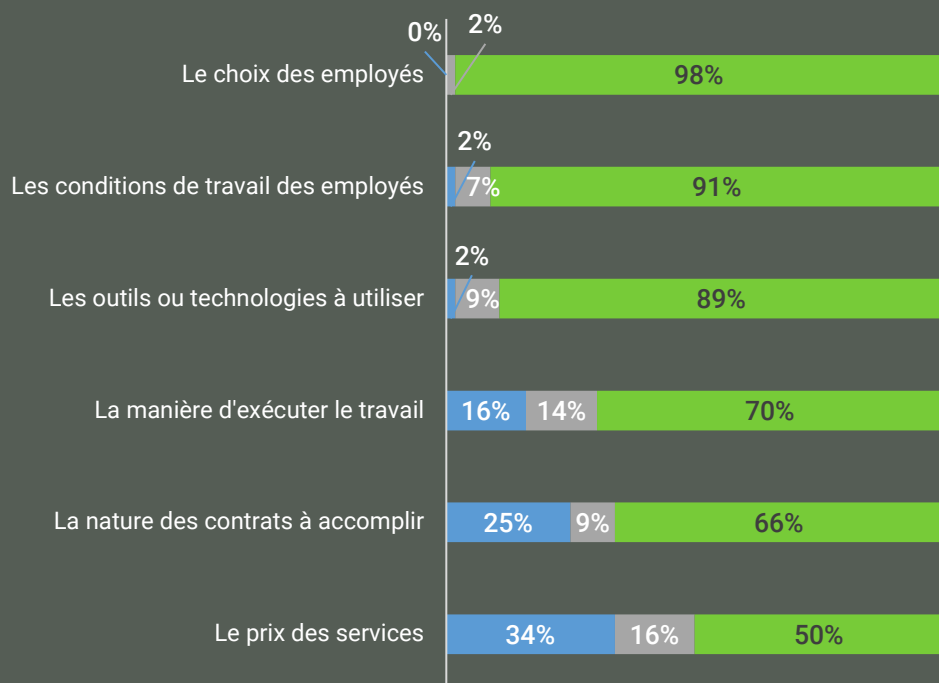
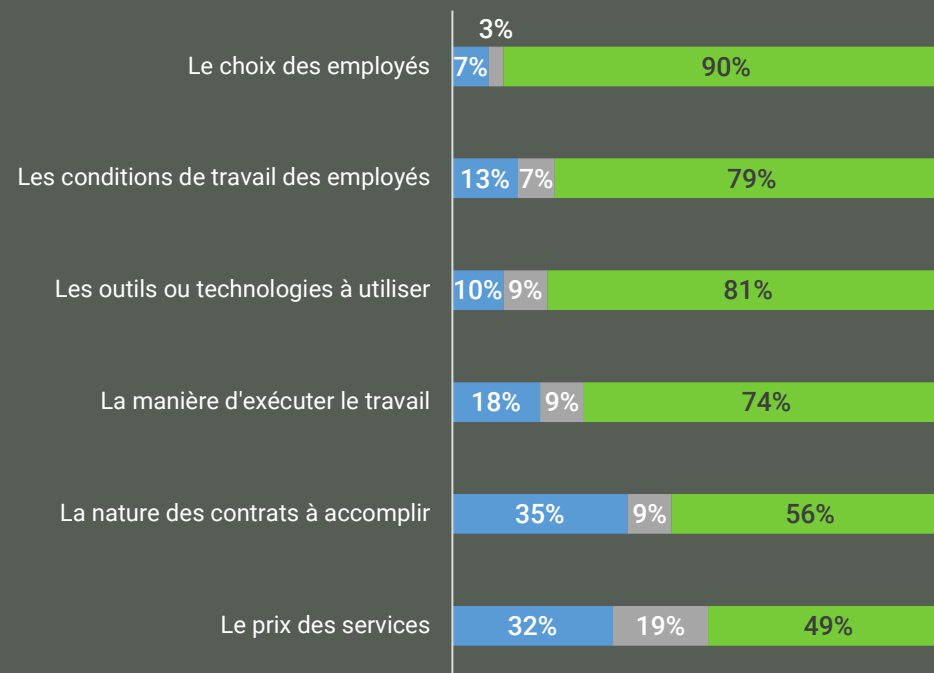


Figure 70. Autonomie de gestion de l'entrepreneur en transport (n=68)



■ Les clients décident d'avantage (1-3) ■ Égal (4) ■ Mon entreprise décide d'avantage (5-7) ■ Les clients décident d'avantage (1-3) ■ Égal (4) ■ Mon entreprise décide d'avantage (5-7)

Note méthodologique: Les répondants devaient situer l'autonomie décisionnelle de leur entreprise sur une échelle de 1 à 7 (1 = mes clients décident totalement et 7 = mon entreprise décide totalement).

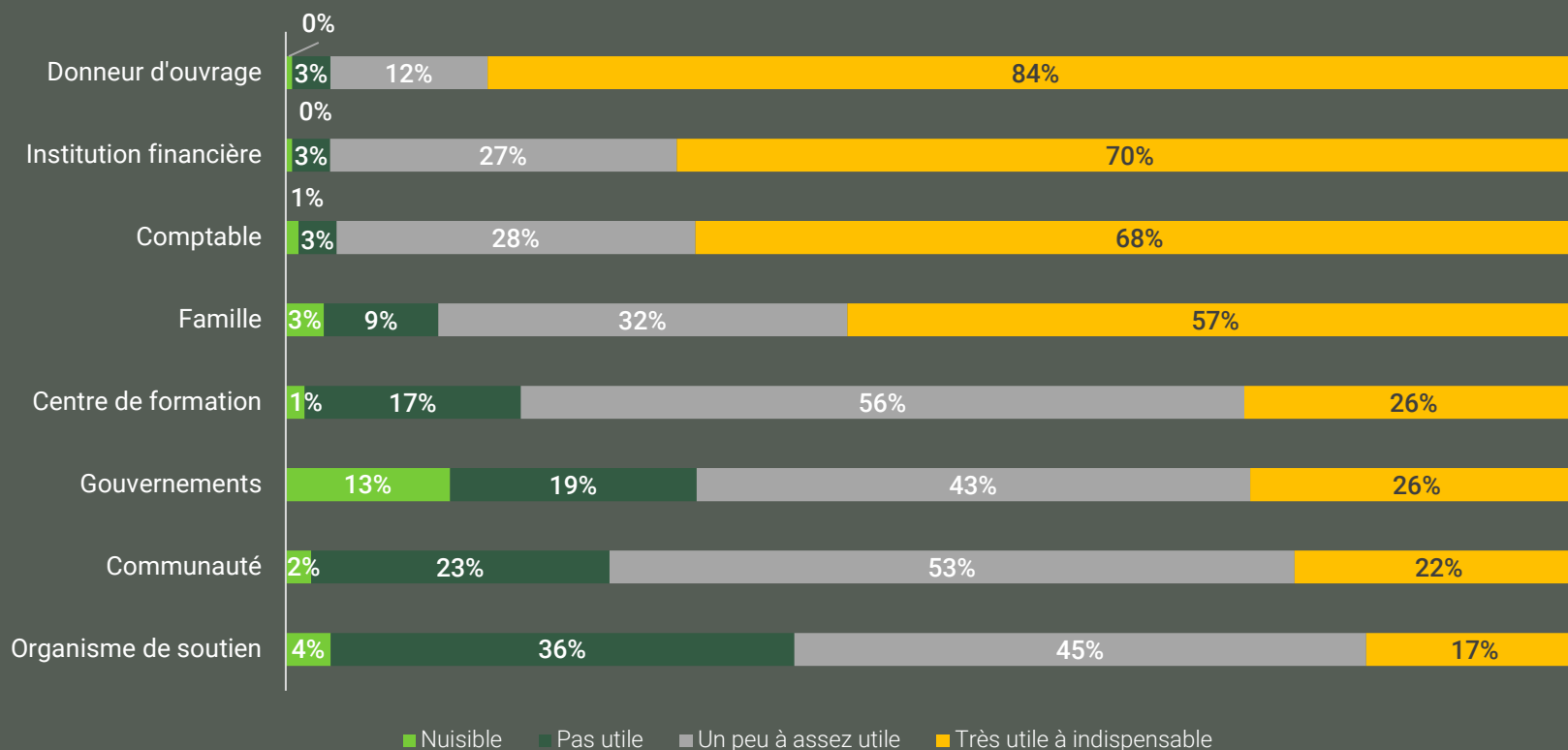
Constats :

Les tendances restent similaires entre les quatre différents profils d'entrepreneurs. Cependant, l'entrepreneur en transport semble avoir moins de pouvoir sur les conditions de travail de ses employés (79%) que les autres types d'entrepreneurs. L'entrepreneur en récolte semble se faire imposer la nature des contrats à accomplir plus fréquemment (44%) que les entrepreneurs en TSNC (31%), voirie (25%) et transport (35%).



Environnement d'affaire

Figure 71. Niveau d'utilité des personnes, organismes ou institutions dans le succès de l'entreprise (n=204)



Constats :

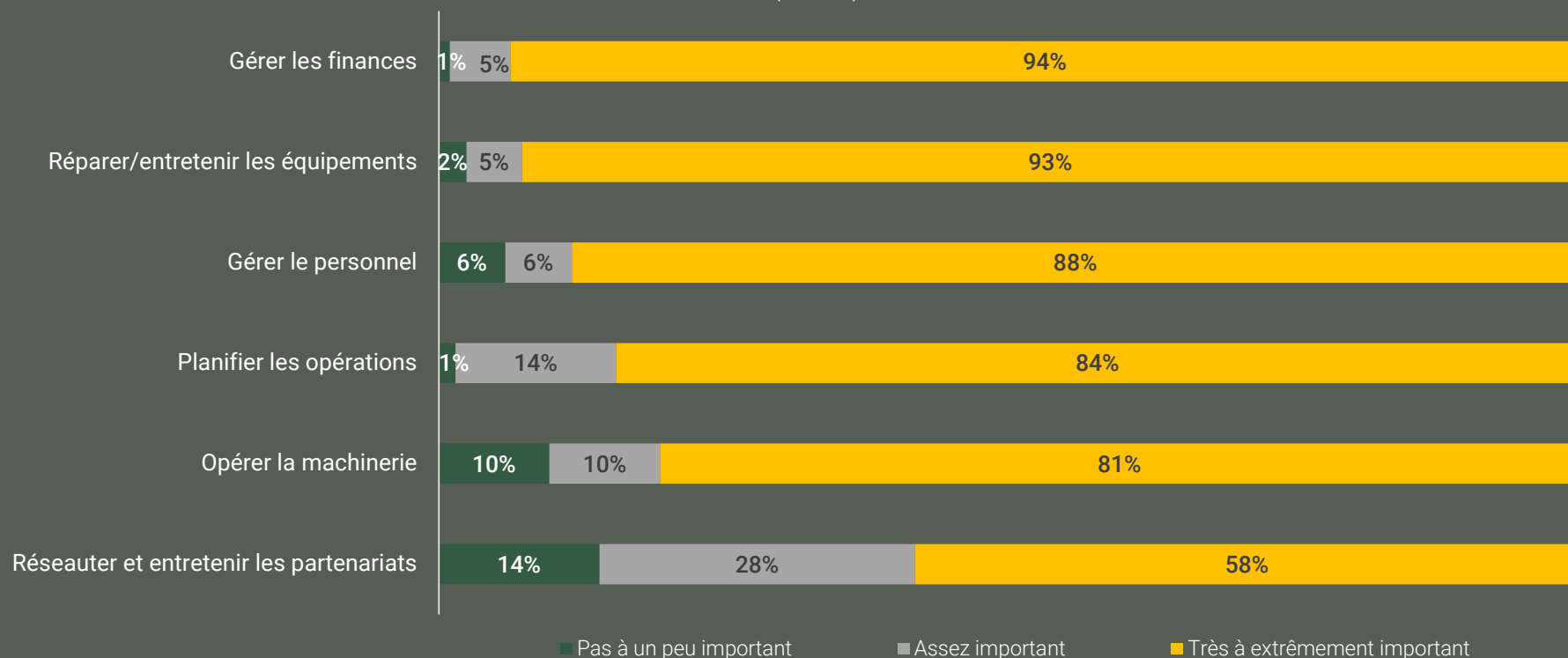
Plusieurs personnes, organismes ou institutions semblent essentiels afin d'assurer le succès des entrepreneurs forestiers. Parmi ceux-ci, la relation avec le donneur d'ouvrage semble être la plus importante puisque 85% des répondants la qualifie soit de très utile (30%) ou indispensable (55%).

Seul le niveau d'utilité perçu du gouvernement présente un profil différent selon le secteur d'activité. 42% des entrepreneurs en travaux sylvicoles non commerciaux considèrent le gouvernement comme très utile à indispensable. Par ailleurs, 15% des entrepreneurs en récolte, en voirie et en transport considèrent le gouvernement comme nuisible à l'environnement d'affaire.



Environnement d'affaire

Figure 72. Niveau d'importance de certaines tâches pour assurer le succès de l'entreprise
(n=206)



Constats :

Dans l'ensemble, toutes les tâches énumérées semblent être importantes à différents niveaux afin d'assurer le succès des entrepreneurs. Le réseautage et opérer les équipements sont jugés peu ou pas importants par certains entrepreneurs.

En général, l'entrepreneur en récolte, voirie ou transport semble accorder plus d'importance à l'opération et à la réparation mécanique des équipements que l'entrepreneur en travaux sylvicoles non commerciaux. Rappelons que le regroupement des TSNC comporte deux catégories de travaux qui n'utilisent que très peu de machinerie, soit le débroussaillage et la plantation.



Syndicat et convention collective

Figure 73. Majorité des employés syndiqués
(n=206)

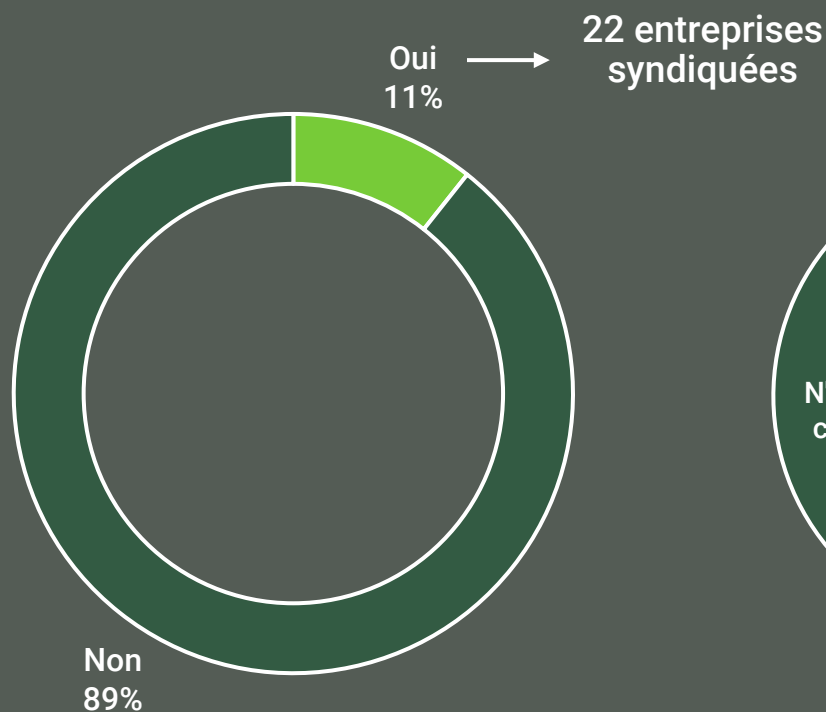
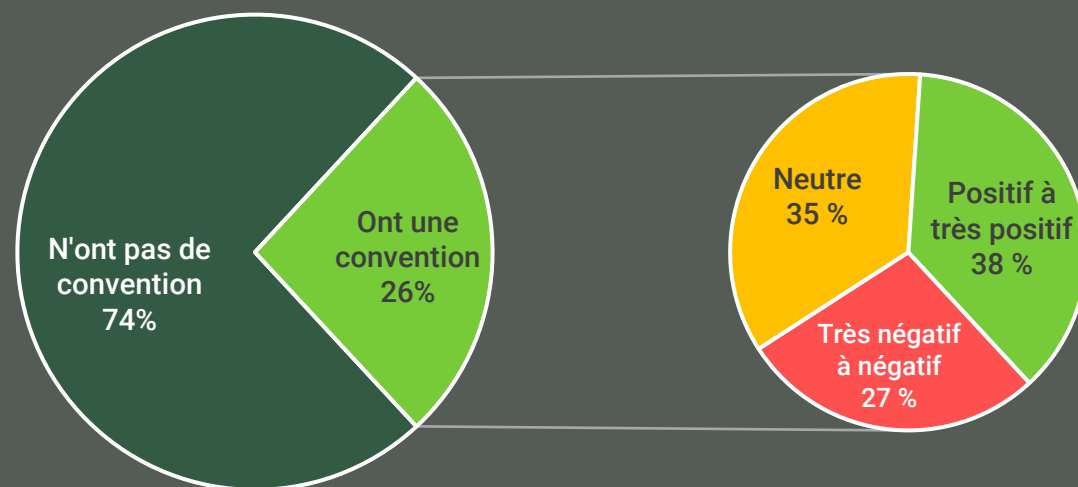


Figure 74. Présence et effet d'une convention collective
(n=206)



	TSNC	Récolte	Voirie	Transport
Nombre d'entreprises avec syndicat	1	17	1	6

Constats :

Sur les 206 entrepreneurs forestiers, 22 ont une majorité d'employés syndiqués (11%) et 54 disent avoir une convention collective à leur travail (26%). L'effet de cette dernière ne semble pas toujours positif puisque 7% des répondants affirment qu'elle a un effet très négatif ou négatif et 9% un effet neutre.



Embauche

Tableau 4. Entrepreneurs forestiers ayant embauché au cours des 3 dernières années des finissants des différents DEP ainsi que leur niveau de satisfaction

Diplôme d'études professionnelles (DEP)		Entrepreneurs ayant embauché des finissants	Niveau de satisfaction (Échelle « 1 à 10 » 1 = très peu satisfait et 10 = très satisfait)		
			Peu satisfait (1 à 3)	Moyennement satisfait (4 à 7)	Satisfait (8 à 10)
Abattage et façonnage des bois		65	26% (17/65)	57% (37/65)	17% (11/65)
Conduite de machinerie lourde en voirie forestière		38	24% (9/38)	53% (20/38)	24% (9/38)
Abattage manuel et débardage forestier		22	27% (6/22)	32% (7/22)	41% (9/22)
Travail sylvicole		14	14% (2/14)	43% (6/14)	43% (6/14)
Autre	Conduite de camions lourds / transport routier	6	0% (0/6)	67% (4/6)	33% (2/6)
	Aménagement de la forêt	5	0% (0/5)	20% (1/5)	80% (4/5)
	DEC en technologie forestière	7	0% (0/7)	43% (3/7)	57% (4/7)
	Autre	3		-	

Constats :

On remarque que les répondants sont surtout « moyennement satisfaits » des DEP en *Abattage et façonnage des bois* et en *Conduite de machinerie lourde en voirie forestière*. En comparaison, le pourcentage de répondants « satisfaits » est plus élevé du côté des DEP en *Abattage manuel et débardage forestier* et en *Travail sylvicole*.



Embauche

Figure 75. Postes les plus difficiles à combler (n=206)

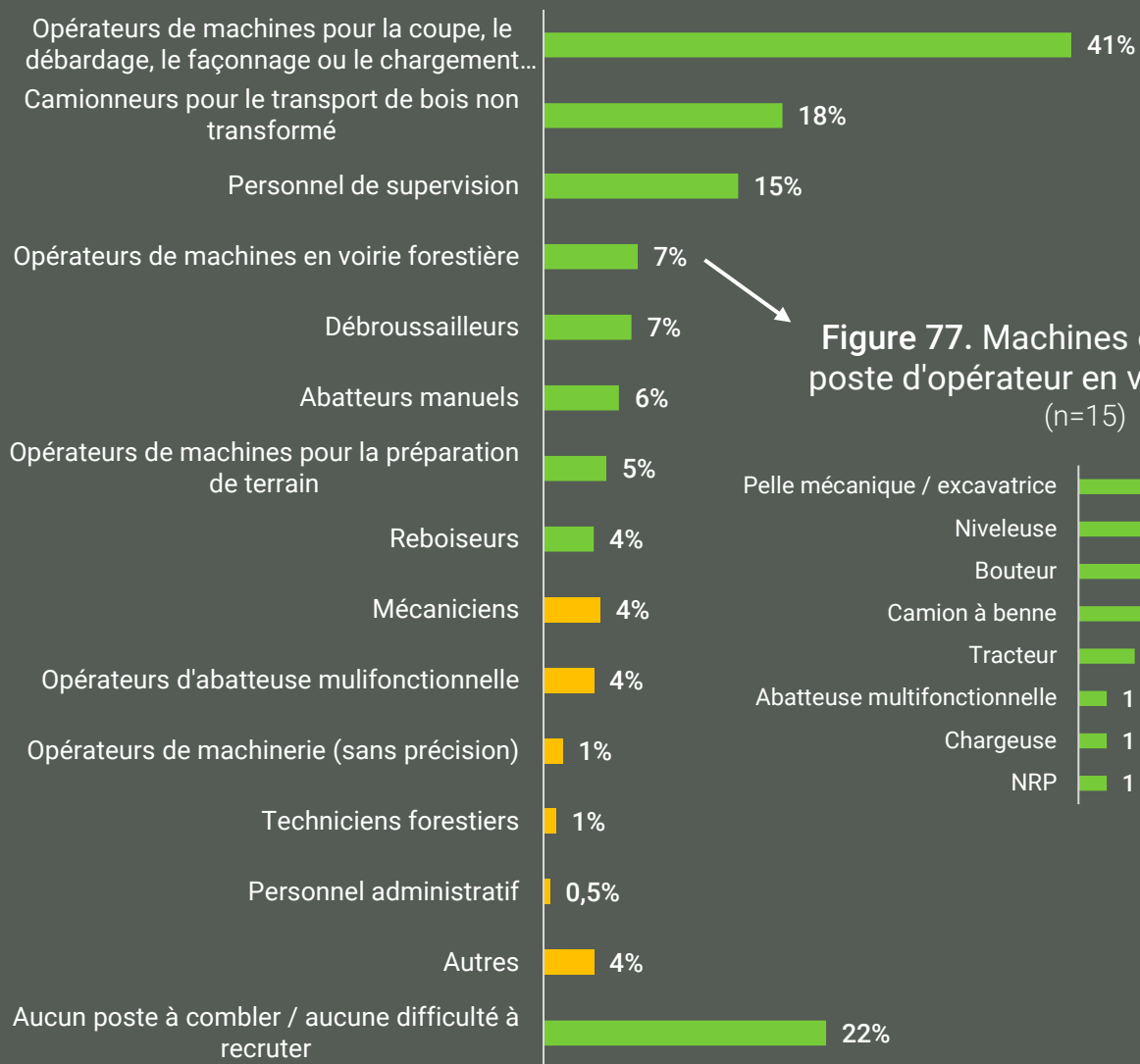


Figure 76. Machines en lien avec le poste d'opérateur pour la coupe, le débardage, le façonnage ou le chargement de bois (n=84)

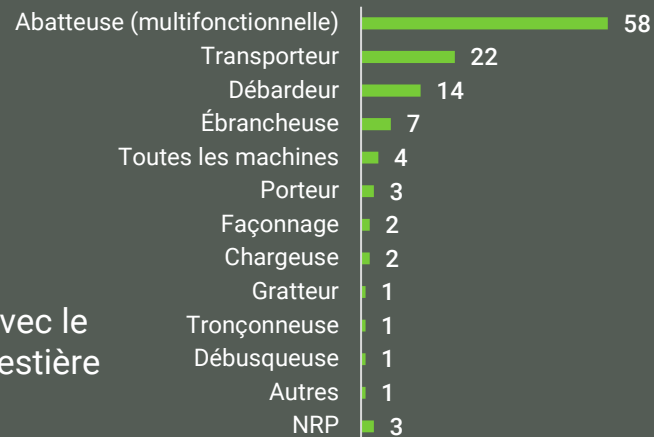
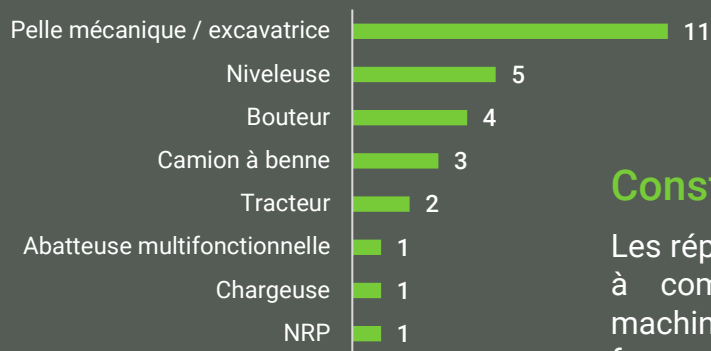


Figure 77. Machines en lien avec le poste d'opérateur en voirie forestière (n=15)



Constats :

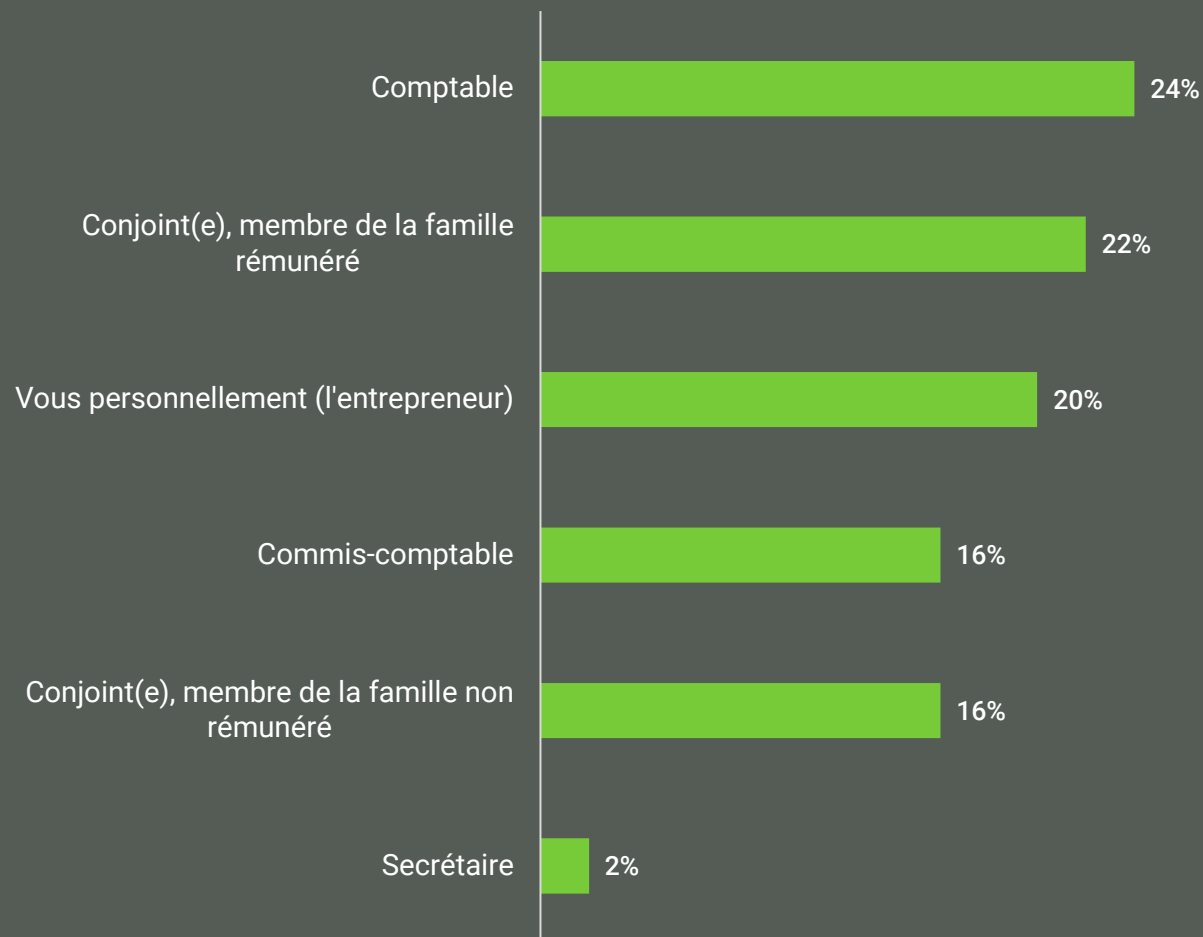
Les répondants ont surtout de la difficulté à combler le poste d'opérateur de machines pour la coupe, le débardage, le façonnage ou le chargement de bois (41%). La machine concernée est principalement l'abatteuse (58 réponses).

Le total différent de 100% est attribuable à la mention multiple (3 réponses maximum par répondant). Les résultats en jaune proviennent de la catégorie « autre ».



Comptabilité

Figure 78. Personne qui s'occupe principalement de la tenue des livres et de la comptabilité hebdomadaire (n=206)

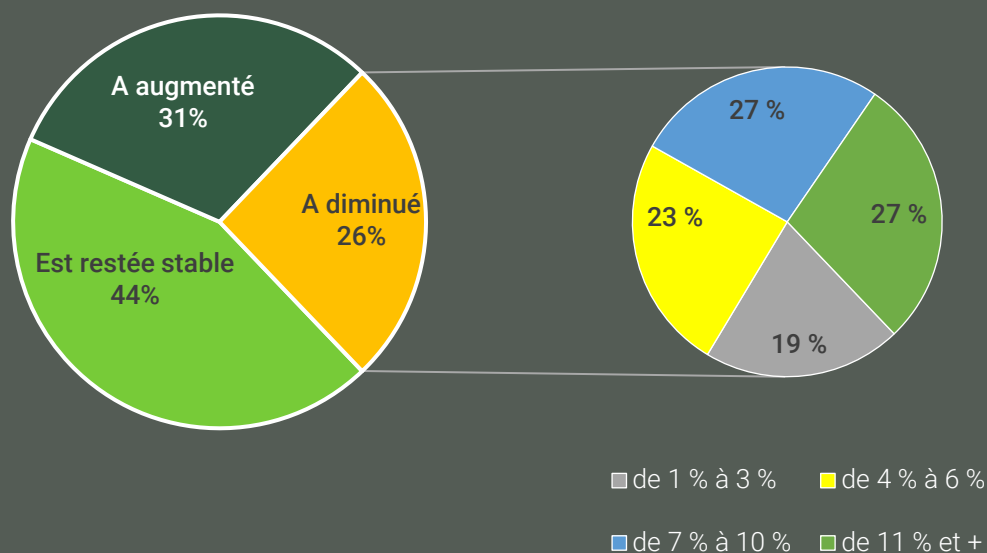


Constats :

La nature de la personne principalement en charge de la tenue des livres et de la comptabilité hebdomadaire varie beaucoup d'un entrepreneur à l'autre. Le ou la conjointe semble toutefois être attitrée à cette tâche pour 38% des répondants (rémunéré et non rémunéré). Un autre 40% des répondants font plutôt appel à un comptable ou un commis-comptable. Ainsi, il semblerait que la personne en charge des livres soit quelqu'un d'autre que l'entrepreneur pour la plupart des répondants (80%).



Figure 79. Variation de la marge bénéficiaire nette au cours des 5 dernières années et détails de la diminution (n=206)



Constats :

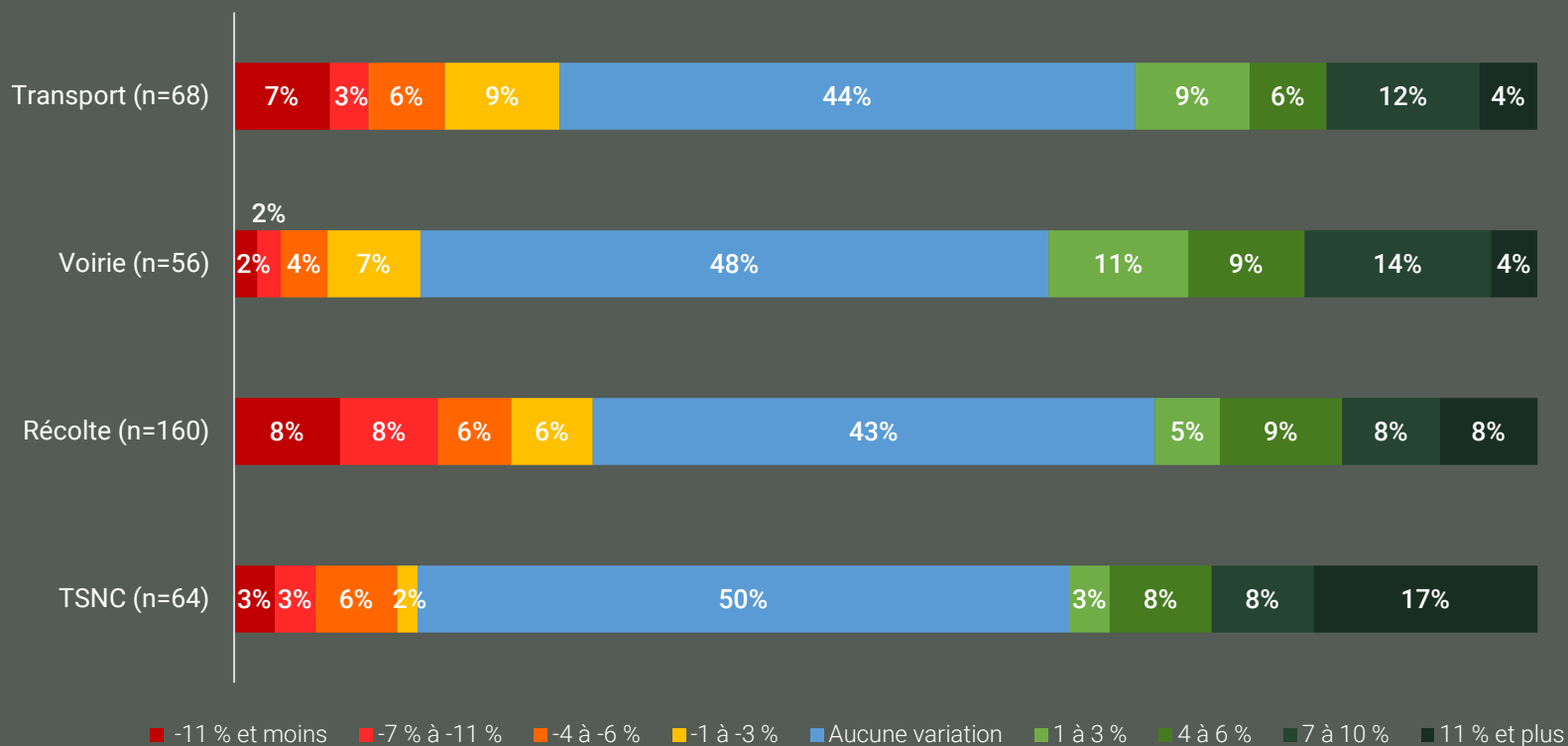
La marge bénéficiaire nette a connu une augmentation pour 31% des répondants, une diminution pour 26% d'entre eux et est restée stable pour les autres (44%).

Pour les répondants dont la marge bénéficiaire a diminué ou augmenté, la variation était principalement de l'ordre de 7 à 10% et 11% et plus.



Comptabilité

Figure 80. Variation de la marge bénéficiaire dans les cinq dernières années selon l'activité (n=206)



Constats :

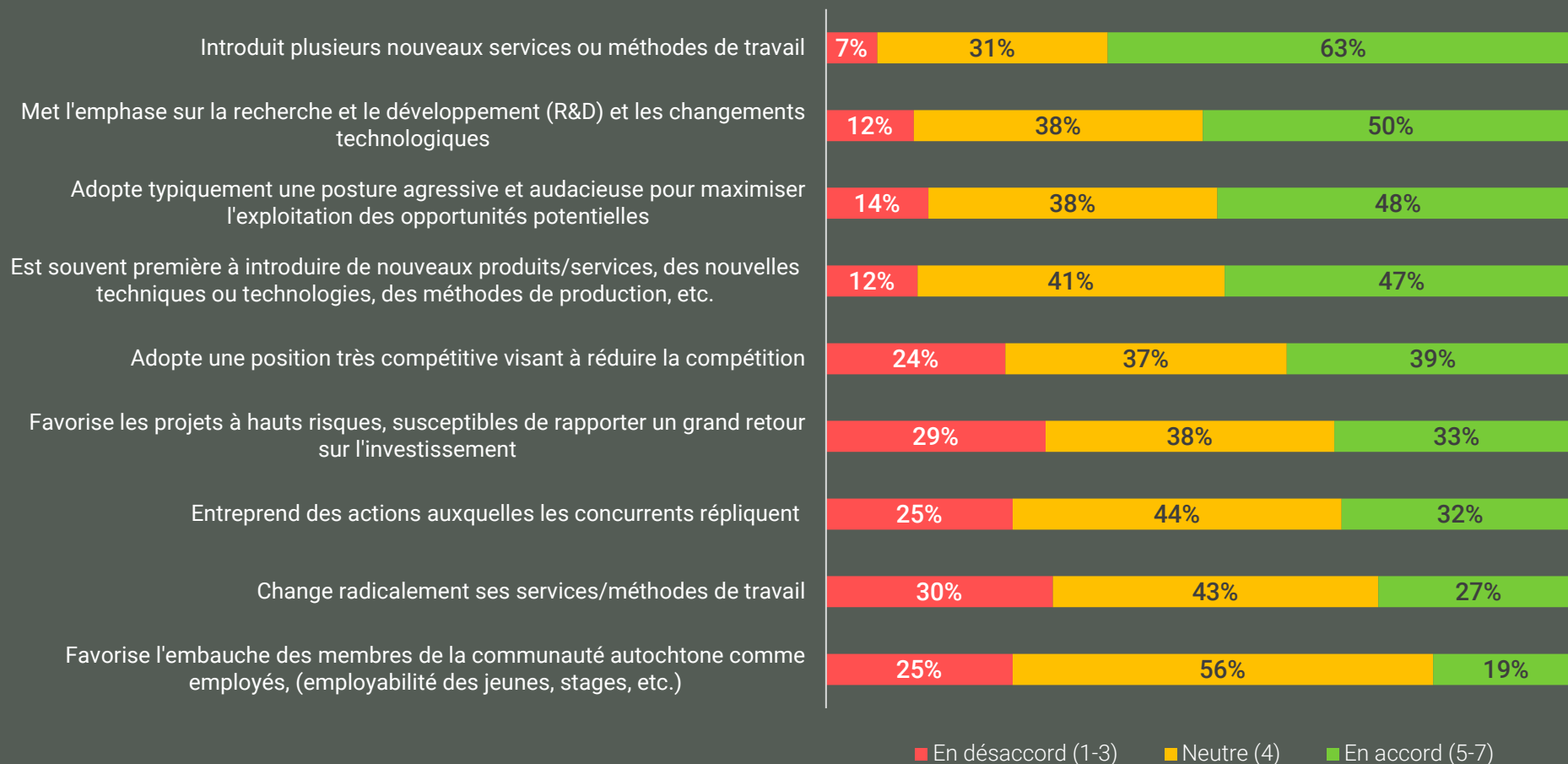
La voirie est la catégorie qui contient le plus d'entrepreneurs ayant connu une augmentation de leur marge bénéficiaire, suivi de près par les TSNC. Cependant, les entrepreneurs en TSNC ont connu un pourcentage plus élevé d'augmentation de 11% et plus (17% et 11%) que les entrepreneurs en voirie (4%).

La récolte est la catégorie qui contient le plus d'entrepreneurs ayant connu une diminution de leur marge bénéficiaire, suivi par le transport. Ces deux catégories font aussi partis des catégories qui ont connu le pourcentage le plus élevé de diminution de 11% et moins (6% et 9%).



Comportement entrepreneurial

Figure 81. Comportement entrepreneurial (n=206)



Note méthodologique: Les répondants devaient juger leur comportement entrepreneurial sur une échelle de 1 à 7 (1 = totalement en désaccord et 7 = totalement d'accord).

Constats :

L'élément sur lequel les répondants ont davantage tendance à être en accord concerne l'introduction de plusieurs nouveaux services ou méthodes de travail. À l'opposé, peu de répondants semblent favoriser l'embauche des membres de la communauté autochtone.



Impact de l'environnement

Figure 82. Situation de l'entrepreneur en matière d'objectifs environnementaux (n=206)

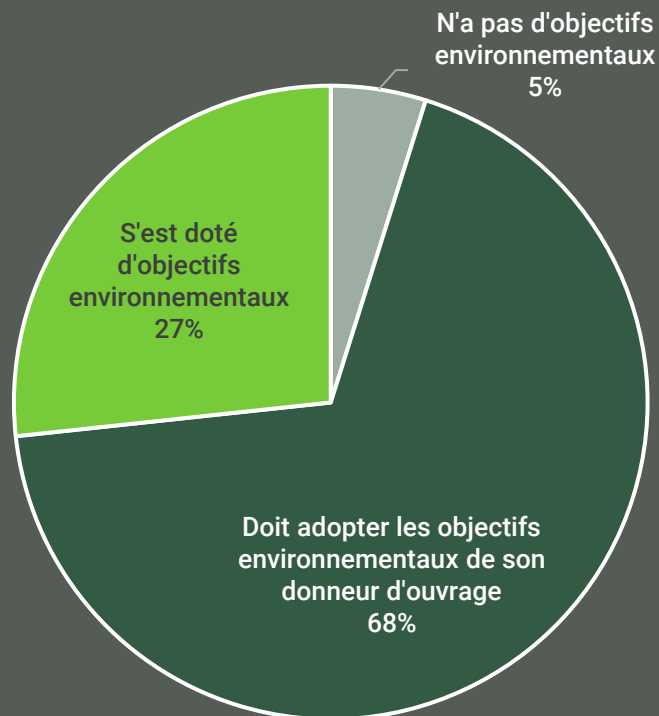
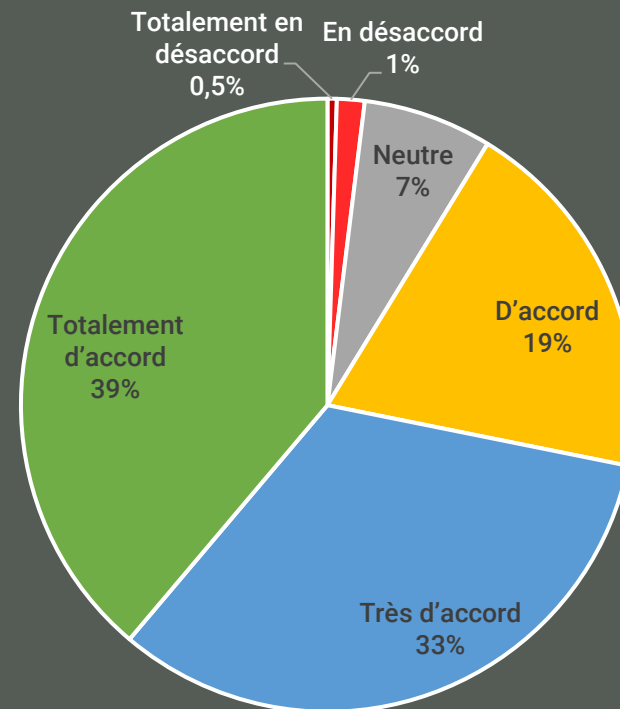


Figure 83. Gestion des effets environnementaux des activités de façon responsable et conforme aux attentes du public (n=206)



Constats :

La plupart des entrepreneurs adoptent les objectifs environnementaux de leur donneur d'ouvrage (68%) plutôt que se doter eux-mêmes de tels objectifs (27%). Très peu de répondants affirment ne pas avoir d'objectifs environnementaux (5%).

Par ailleurs, la très grande majorité des entrepreneurs forestiers jugent qu'ils en font suffisamment pour gérer les effets environnementaux de leurs activités de façon responsable et conforme aux attentes du public (d'accord, très d'accord et totalement d'accord = 91%).



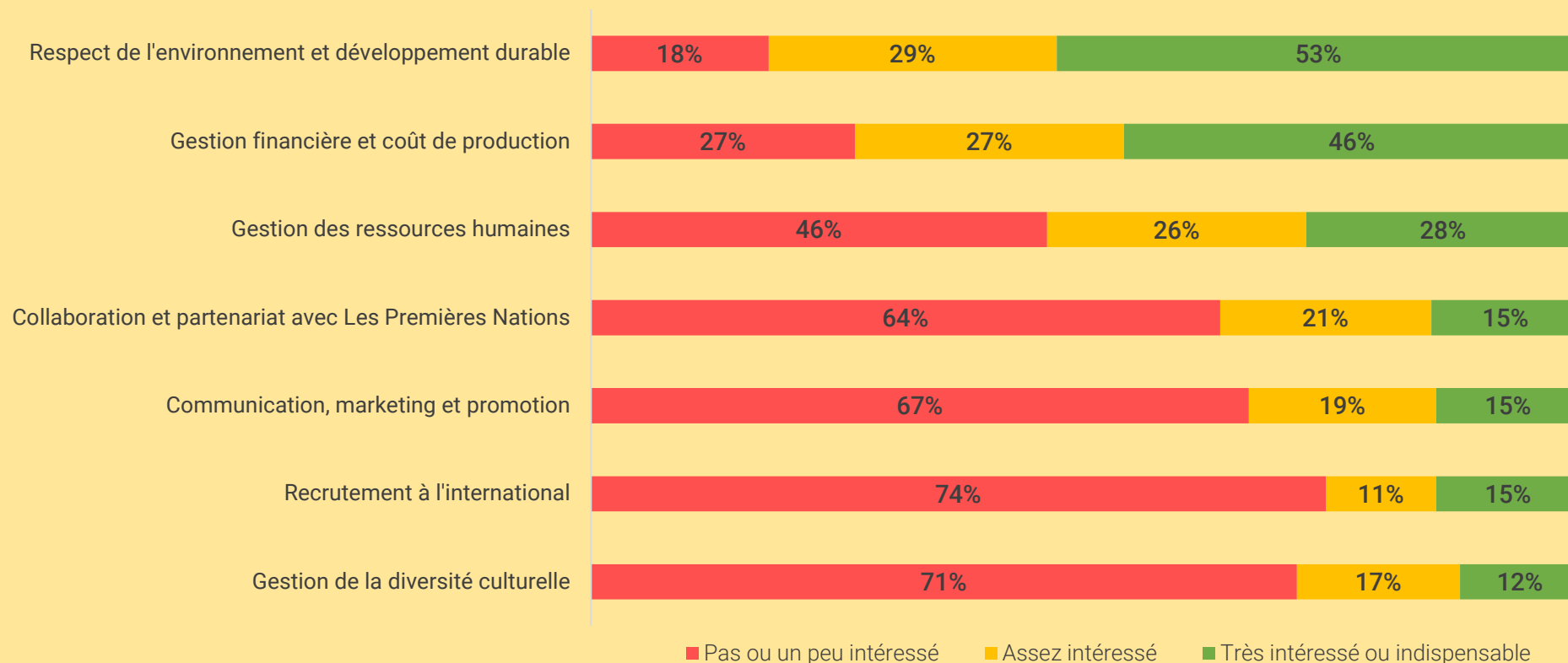
PARTIE 4

STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT



Formation

Figure 84. Intérêt pour certaines formations dans le but d'assurer le succès de l'entreprise (n=206)



Constats :

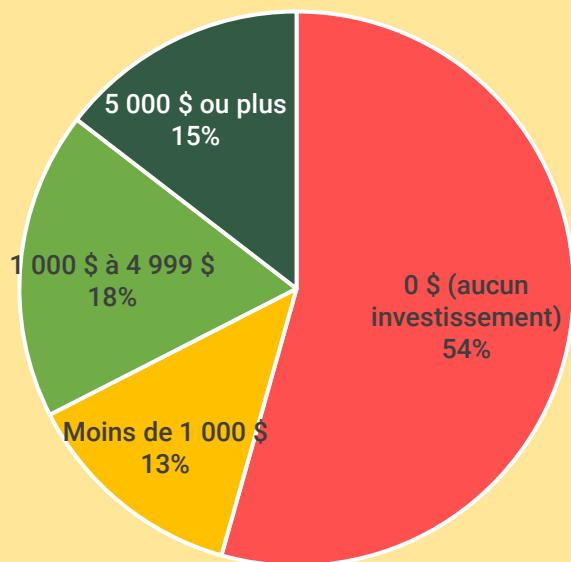
Certaines formations intéressent particulièrement les entrepreneurs forestiers. En tête de liste, on retrouve une formation en lien avec le respect de l'environnement et le développement durable (très intéressé = 41% et indispensable = 12%). Les deux autres formations qui présentent un taux d'intérêt élevé sont en lien avec des compétences de gestion. D'abord, le thème de gestion financière et coût de production arrive très près du premier sujet (très intéressé = 34% et indispensable = 12%). On retrouve ensuite la formation en gestion des ressources humaines.

Lors des groupes de discussion, les entrepreneurs forestiers en récolte semblaient être moins intéressés par le volet « Respect de l'environnement et développement durable » que les entrepreneurs forestiers en travaux non commerciaux.



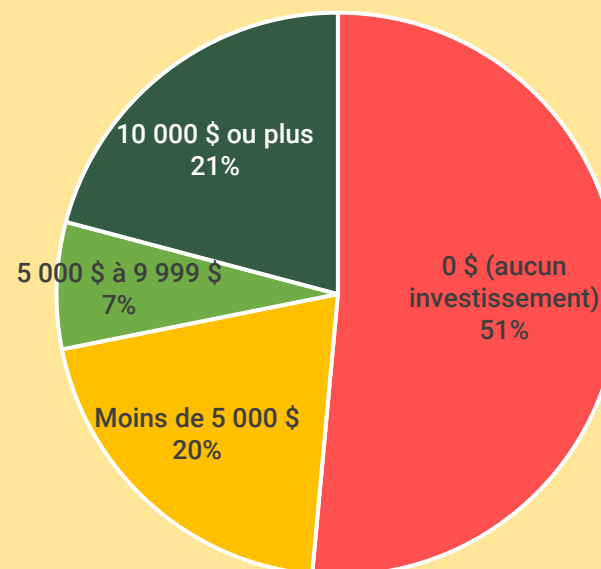
Formation

Figure 85. Montant investi par l'entrepreneur pour se former en 2020 (n=206)



Moyenne : 1 664 \$

Figure 86. Montant investi par l'entrepreneur pour former ses employés (n=206)



Moyenne : 8 703 \$

Constats :

Durant l'année 2020, plus de la moitié des entrepreneurs n'ont pas investi de montant d'argent pour des formations personnelles (54%) ou de leurs employés (51%). Parmi ceux qui ont investi, la moyenne du montant d'argent dédié à la formation de l'entrepreneur lui-même est de 1664\$. L'entrepreneur en TSNC accorde moins d'argent à sa formation (1262\$) que les entrepreneurs en récolte (1823\$), voirie (1746\$) et transport (1659\$).

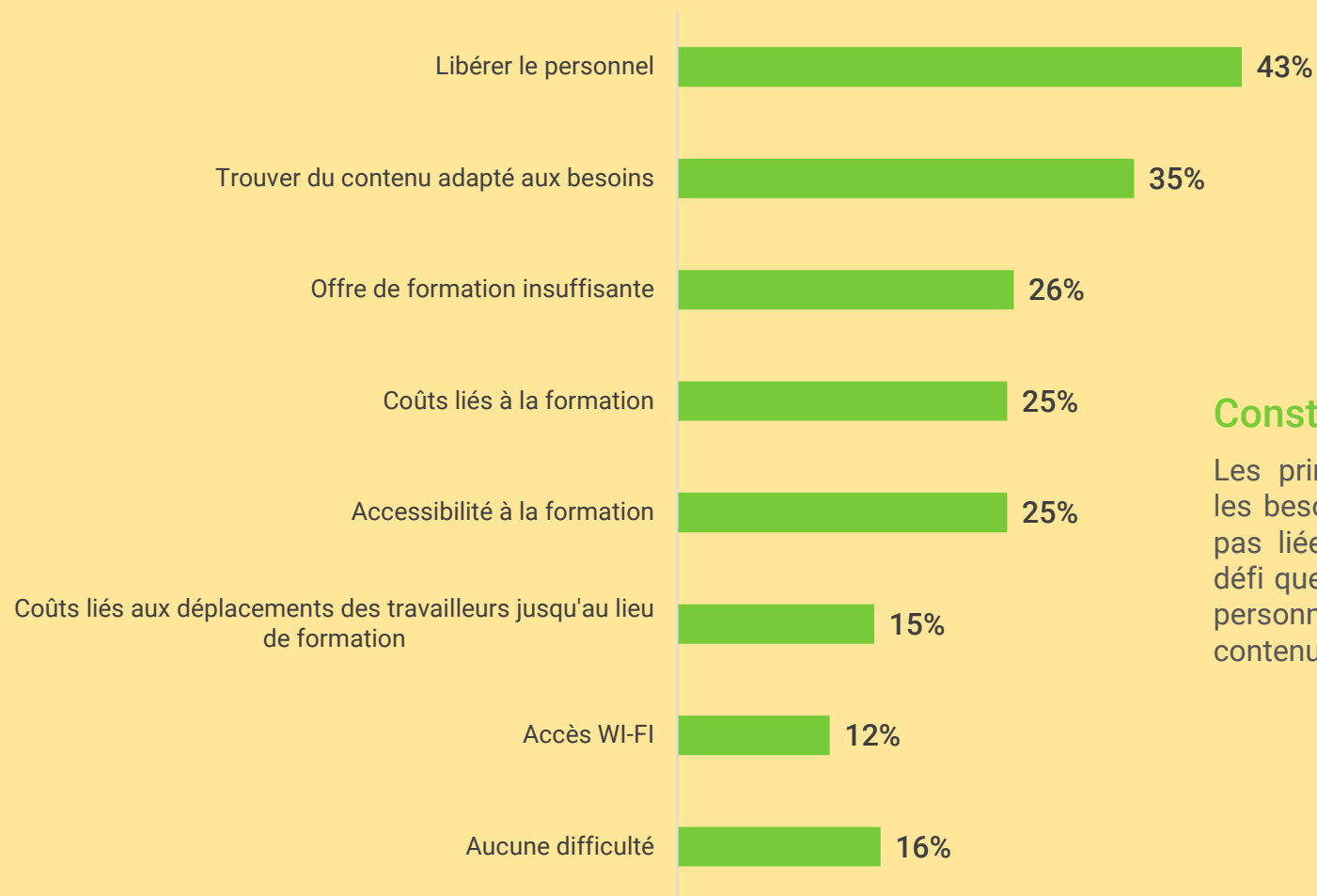
Parmi ceux qui ont investi, la moyenne pour la formation des employés s'élève à 8 703\$. L'entrepreneur en TSNC accorde, en moyenne, plus d'argent à la formation des employés (14 914\$) que les entrepreneurs en récolte (8653\$), en voirie (7138\$) et en transport (8388\$). Cela pourrait s'expliquer par le fait que les entrepreneurs en TSNC ont, en moyenne, plus d'employés que les autres catégories d'entrepreneurs.

Il est à noter que des valeurs extrêmes influencent particulièrement les moyennes : quelques entrepreneurs ont investi des montants substantiels et très loin de la moyenne pour leur formation (50 000\$) ou celle de leurs employés (300 000\$, 150 000\$ et 120 000\$). Sans ces données, les moyennes seraient respectivement de 1 428\$ pour la formation de l'entrepreneur et 6 024\$ pour la formation de ses employés.



Formation

Figure 87. Principales difficultés à combler les besoins en formation
(n=206)



Constats :

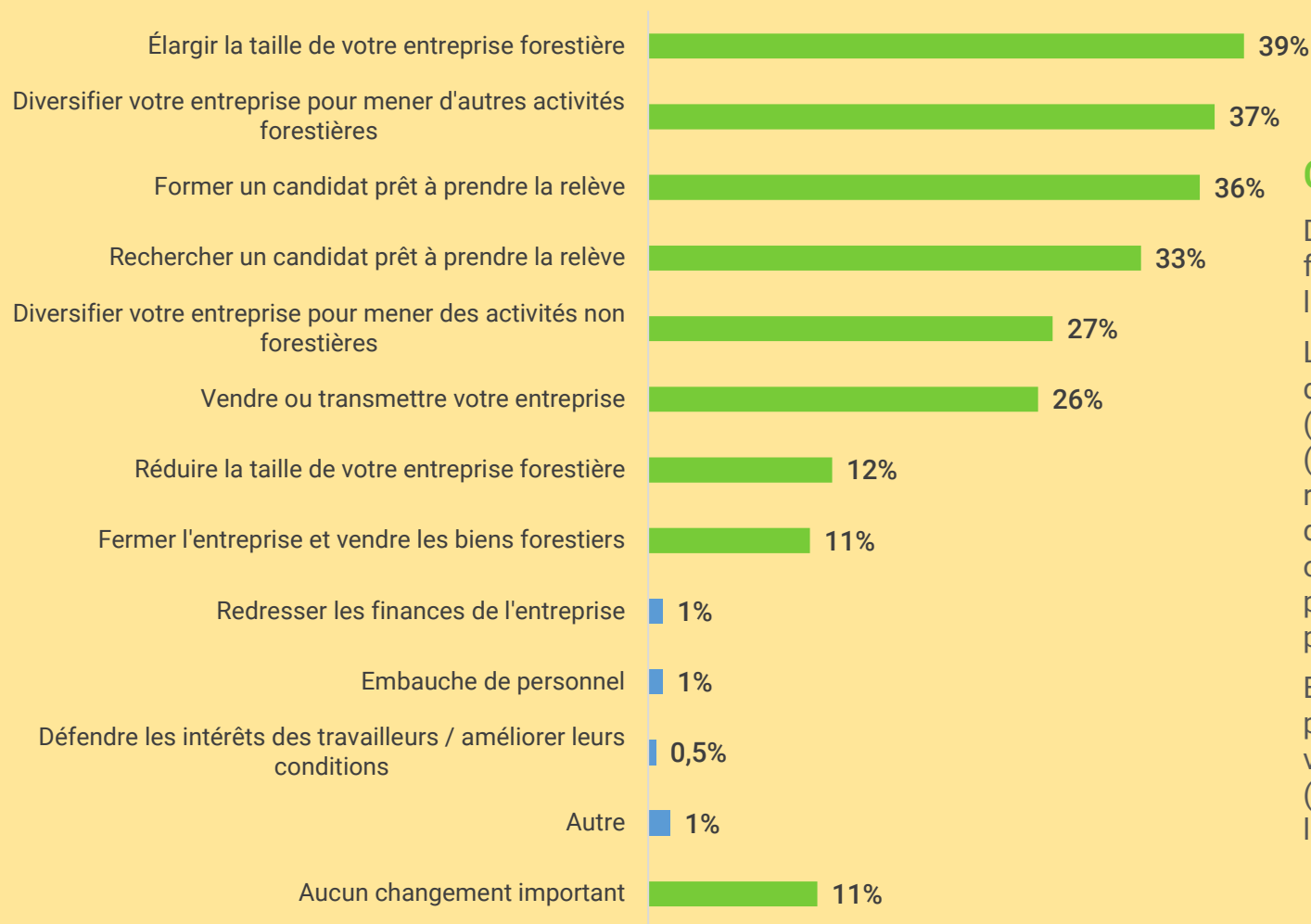
Les principales difficultés à combler les besoins en formation ne semblent pas liées aux coûts mais surtout au défi que représente le fait de libérer le personnel (43%) et de trouver du contenu adapté aux besoins (35%).

Le total différent de 100% est attribuable à la mention multiple (5 réponses maximum par répondant).



Avenir de l'entreprise

Figure 88. Plan établi pour l'entreprise au cours des 5 prochaines années
(n=206) (mentions multiples)



Constats :

De prime abord, peu d'entrepreneurs forestiers ont comme plan de réduire la taille de leur entreprise (12%).

La plupart ont plutôt comme objectif d'élargir la taille de leur entreprise (39%) et de diversifier leurs activités (37%). On voit également que la recherche (33%) et la formation (36%) d'un candidat pour prendre la relève occupe une place importante dans les priorités des entrepreneurs pour les 5 prochaines années.

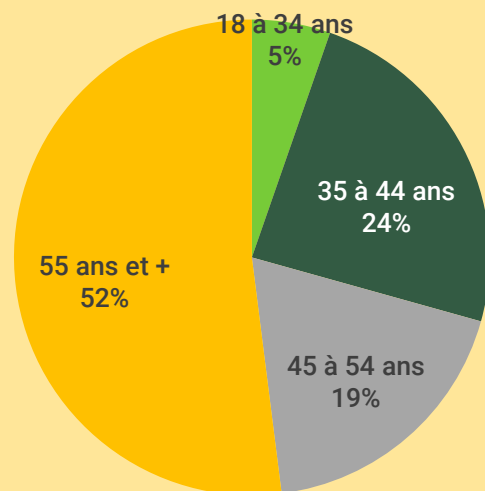
Enfin, on constate qu'une certaine proportion des répondants veulent vendre ou transmettre l'entreprise (26%) ou fermer l'entreprise et vendre les biens forestiers (11%).

Le total différent de 100% est attribuable à la mention multiple.
Les résultats en bleu proviennent de la catégorie « autre ».



Avenir de l'entreprise

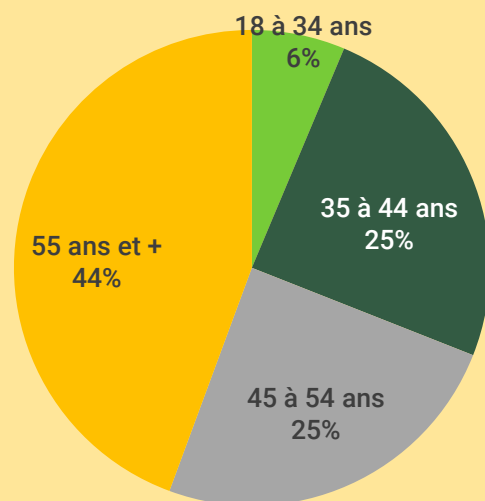
Figure 89. Distribution des entrepreneurs souhaitant transmettre, vendre ou fermer leur entreprise dans les cinq prochaines années (n=75)



Constats :

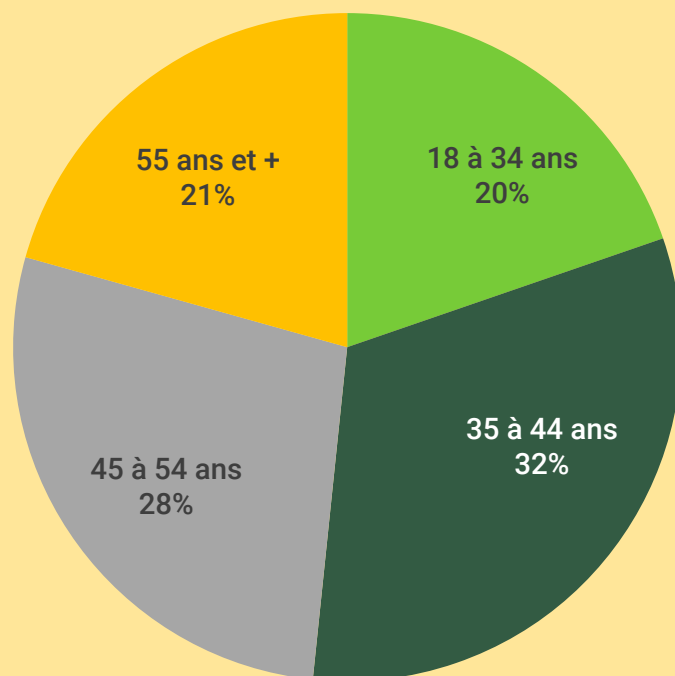
On constate que les entrepreneurs souhaitant se départir de leur entreprise sont en majorité âgés de plus de 54 ans (52%). On peut aussi observer que ce groupe d'âge constitue la classe la plus importante en termes de recherche et de formation de relève (44%).

Figure 90. Distribution des entrepreneurs à la recherche d'un candidat pour la relève ou en train de former un candidat dans les cinq prochaines années (n=142)



Avenir de l'entreprise

Figure 91. Distribution des entrepreneurs souhaitant diversifier ou élargir leur entreprise (n=136)



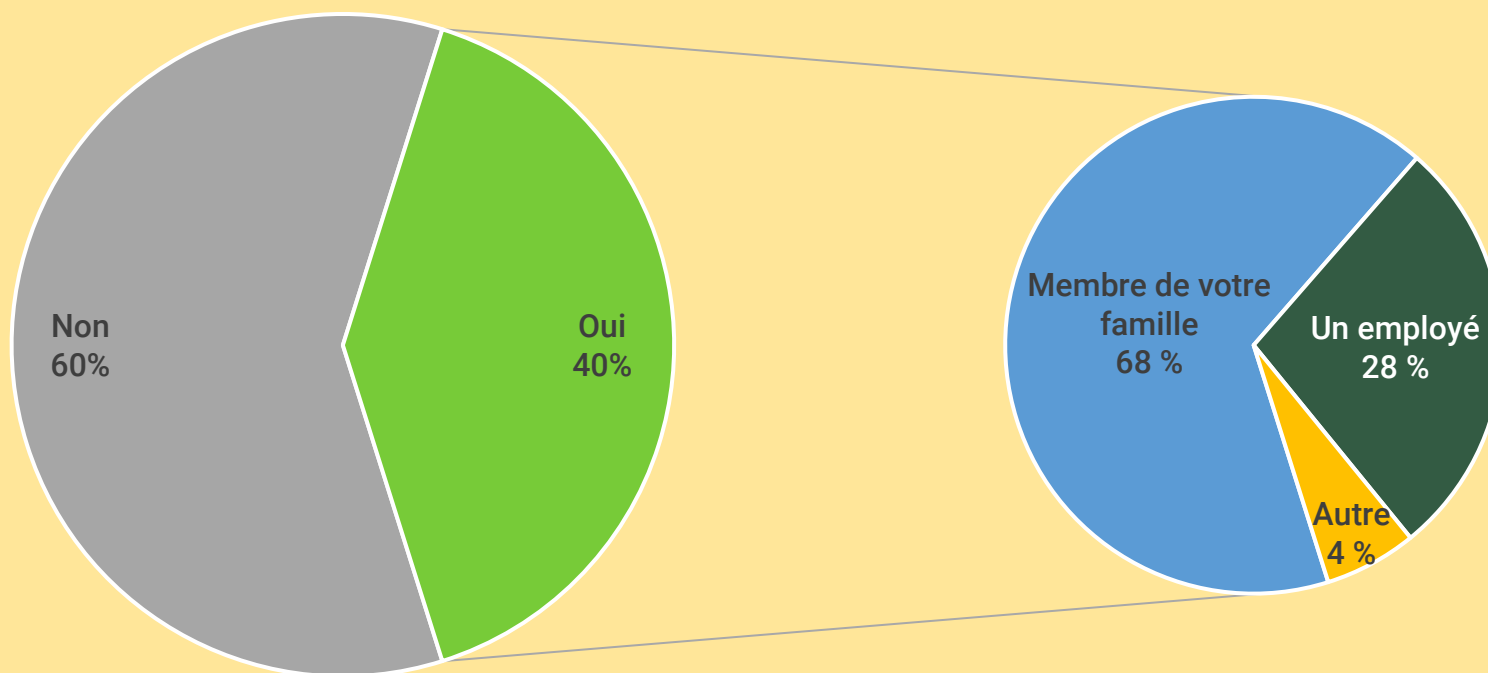
Constats :

L'âge semble avoir peu d'effet sur le désir de diversifier ou d'élargir l'entreprise auprès des entrepreneurs forestiers. On peut remarquer que la majorité se trouve entre 35-54 ans (60%).



Avenir de l'entreprise

Figure 92. Une personne identifiée pour prendre la relève de l'entreprise (n=206)



Constats :

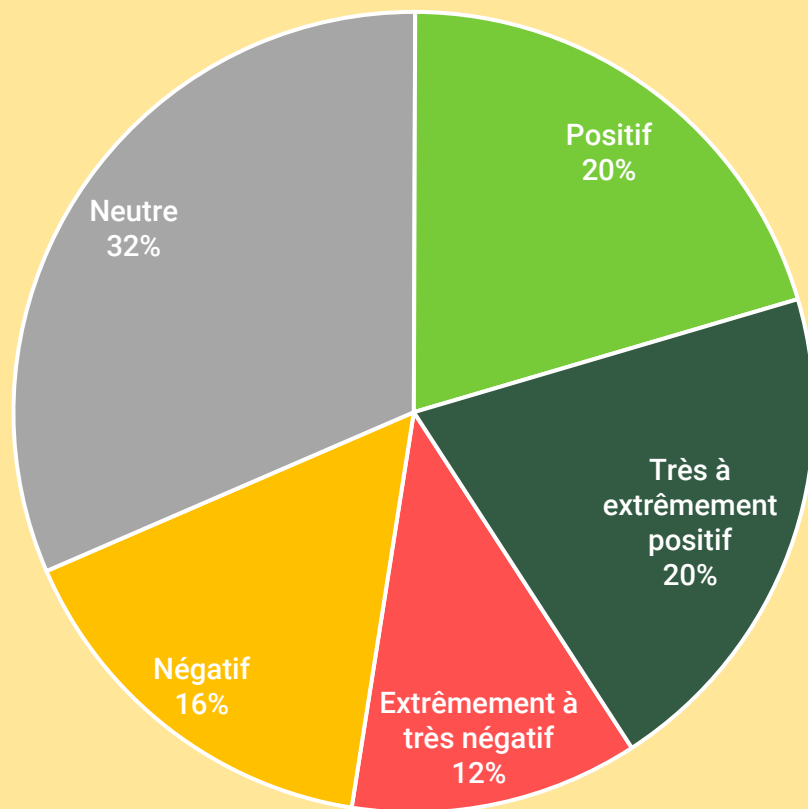
Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient identifié quelqu'un pour prendre la relève de leur entreprise, 60% des répondants (123 entrepreneurs) ont répondu par la négative.

Parmi les autres, la personne identifiée est surtout un membre de la famille (68%) et dans certains cas, un employé (28%).



Avenir de l'entreprise

Figure 93. Effet de doubler le nombre d'employés et/ou le volume d'activité d'ici 5 ans (n=206)



Constats :

En proportion, 40% des répondants voient de façon positive, très positive ou extrêmement positive le fait de doubler le nombre d'employés et/ou le volume d'activité d'ici 5 ans.

Ceci implique donc que le reste des répondants (60%) n'accueillent pas positivement une éventuelle prise d'expansion de leur entreprise. Certains sont plutôt neutres (32%) tandis que d'autres voient cette expansion négativement (28%).



Avenir de l'entreprise

Figure 94. Difficulté à obtenir des capitaux (ex : de la banque) pour soutenir le développement de l'entreprise (n=206)

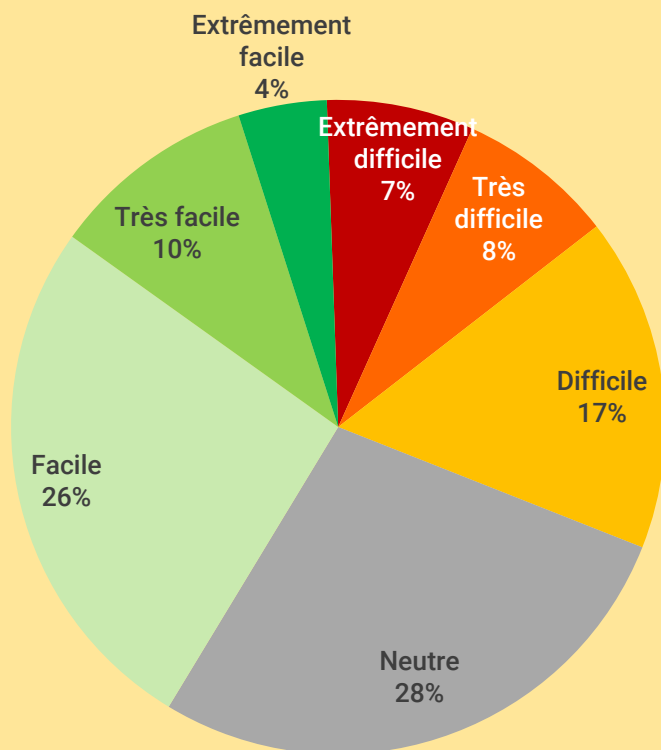
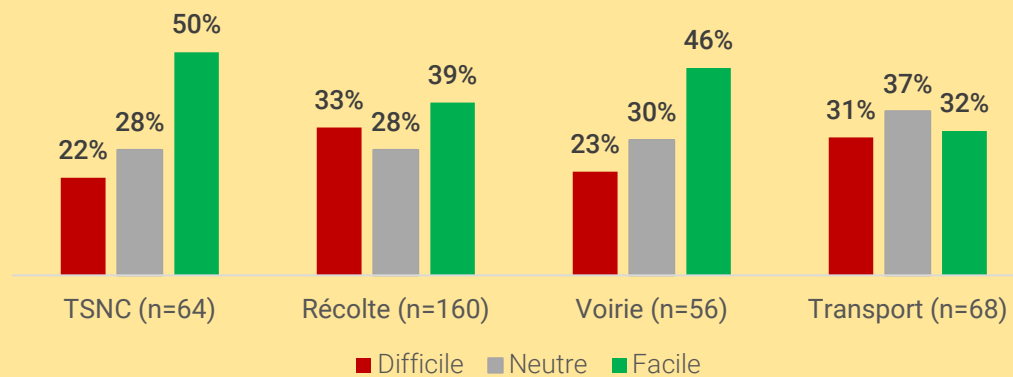


Figure 95. Niveau de difficulté pour l'obtention de capitaux auprès d'institution pour soutenir le développement de l'entreprise selon l'activité (n=206)



Constats :

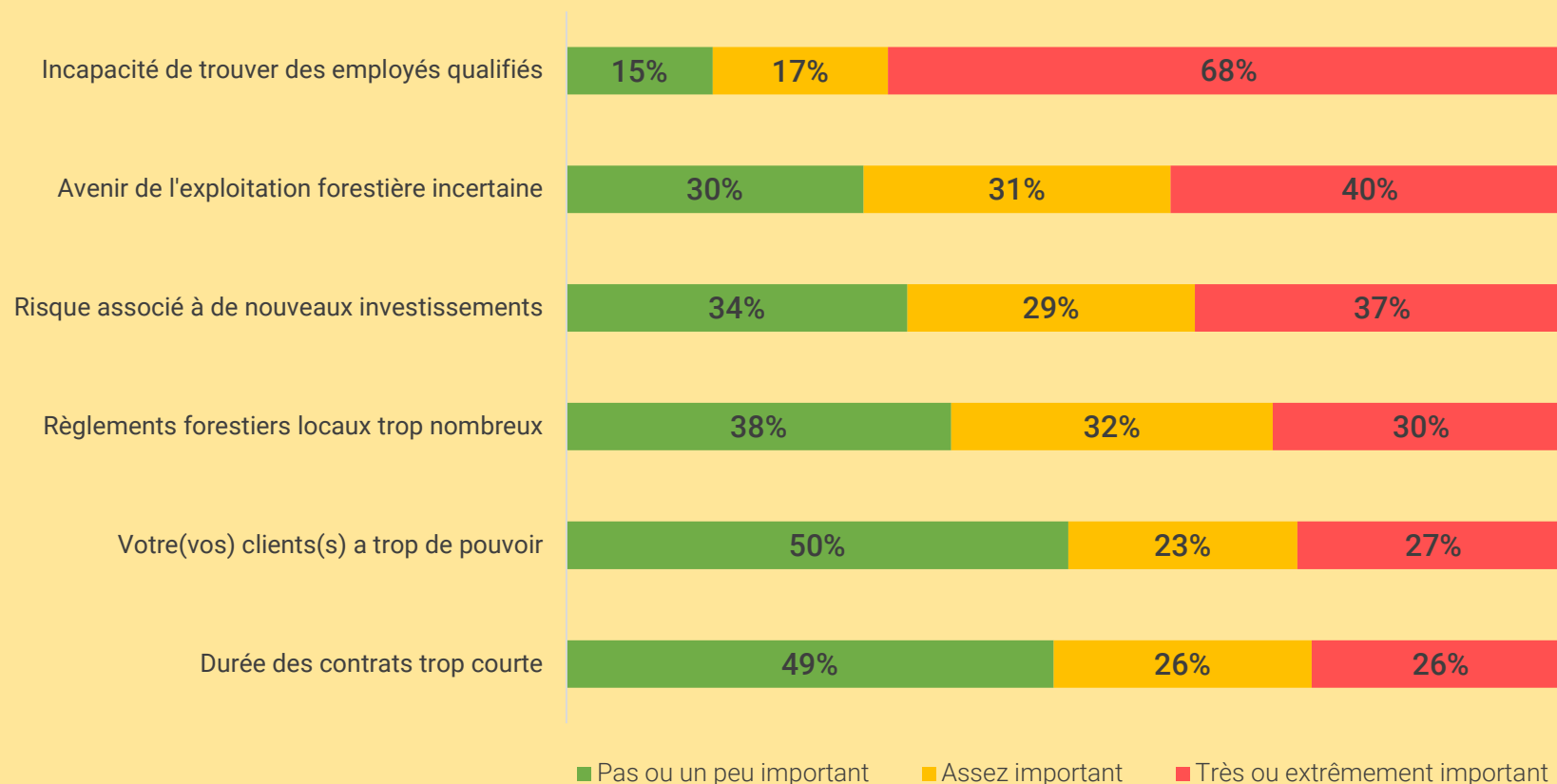
La proportion de répondants trouvant difficile le fait d'obtenir des capitaux pour développer leur entreprise se situe à 32% (difficile à extrêmement difficile).

Bien que 28% des entrepreneurs sont neutres face à cette question, 41% de ceux-ci affirment qu'il est facile pour eux d'obtenir ces capitaux (facile à extrêmement facile). On remarque qu'il est plus facile pour les entrepreneurs œuvrant en TSNC (50%) et en voirie (46%) d'obtenir des fonds.



Avenir de l'entreprise

Figure 96. Élément pouvant faire obstacle au développement de l'entreprise (n=206)



Constats :

L'obstacle principal au développement des entrepreneurs forestiers est de loin l'incapacité à trouver des employés qualifiés, avec 68% des répondants qui jugent cet obstacle très (28%) ou extrêmement important (40%). Ces résultats sont similaires, peu importe l'activité sélectionnée.



Avenir de l'entreprise



Figure 97. Importance de **l'avenir incertain de l'exploitation forestière** sur le développement de l'entreprise (n=203)

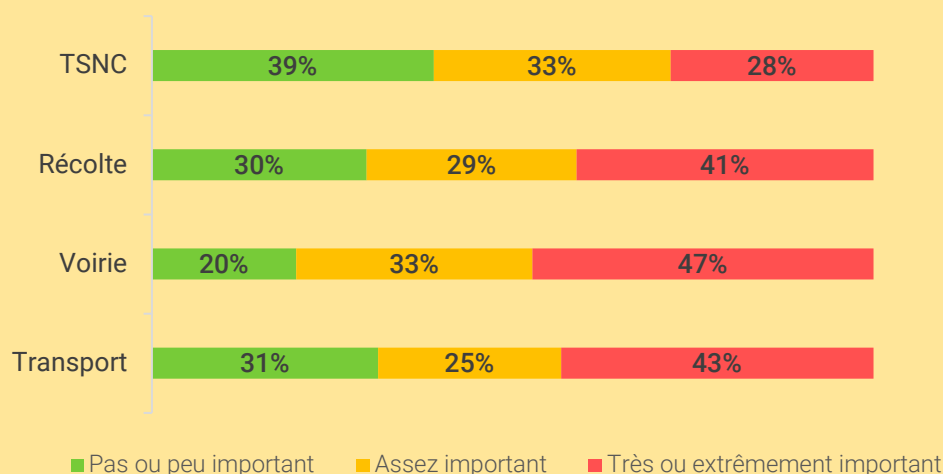
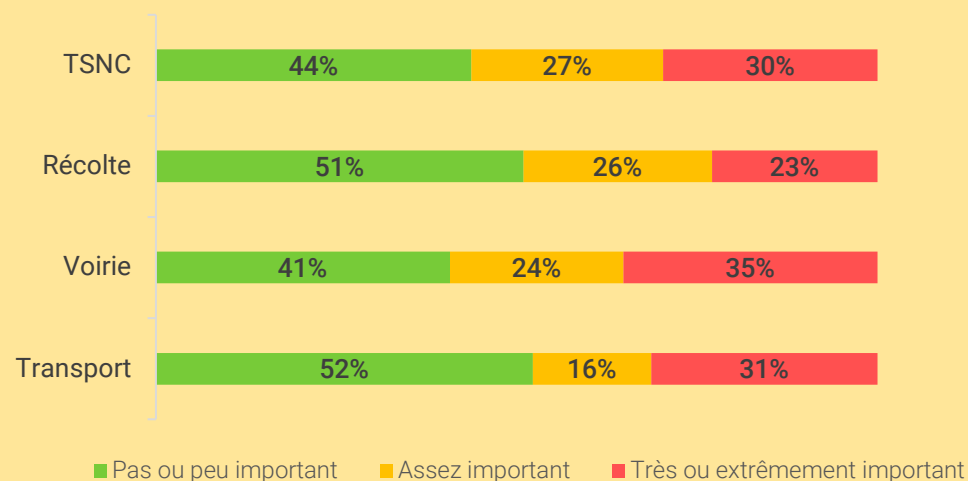


Figure 98. Importance de **la courte durée des contrats** sur le développement de l'entreprise (n=202)



Constats et analyse :

L'avenir incertain de l'exploitation forestière semble toucher plus fortement les entrepreneurs en voirie, avec seulement 20% d'entre eux qui considèrent que ce facteur n'est pas ou peu important sur le développement de leur entreprise. À l'opposé du spectre, 39% des entrepreneurs en TSNC considèrent cette variable comme peu ou pas importante. Une piste d'explication de cette différence pourrait être l'importance de l'investissement nécessaire pour l'équipement en récolte, voirie et transport comparativement aux investissements nécessaires en travaux sylvicoles non commerciaux.

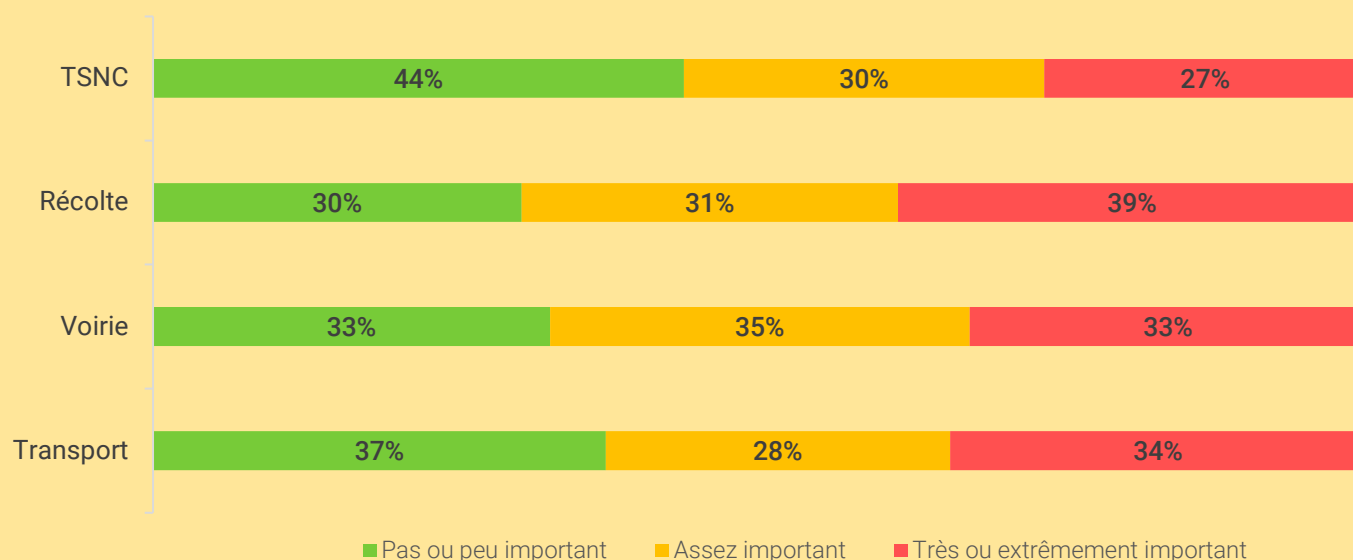
La durée des contrats ne semble pas être un facteur important dans le développement de l'entreprise chez les entrepreneurs en récolte et en transport : plus de la moitié de ceux-ci rapportent que ce facteur a peu ou pas d'importance (51% et 52% respectivement). Les entrepreneurs en voirie sont ceux qui accordent le plus d'importance à la durée des contrat (35% très ou extrêmement important).



Avenir de l'entreprise



Figure 99. Importance du **risque associé à de nouveaux investissements** sur le développement de l'entreprise (n=203)



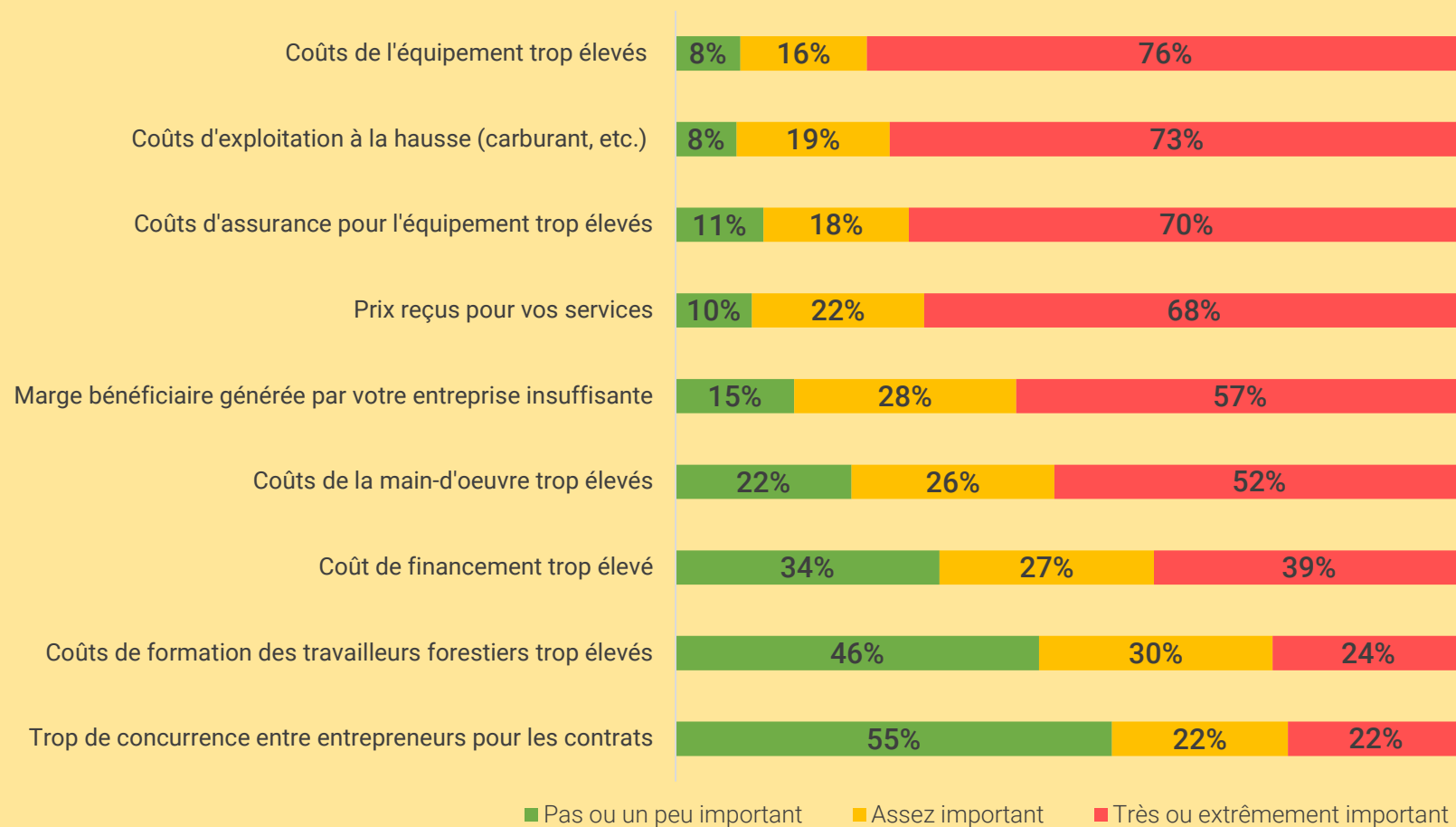
Constats :

Les entrepreneurs en travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC) rapportent à 44% que le risque associé à de nouveaux investissements a peu ou pas d'importance sur le développement de leur entreprise. À l'inverse, 39% des entrepreneurs en récolte rapportent que ce facteur est très ou extrêmement important au développement.



Finances

Figure 100. Éléments financiers pouvant faire obstacle au maintien ou à l'expansion de l'entreprise (n=206)



Constats :

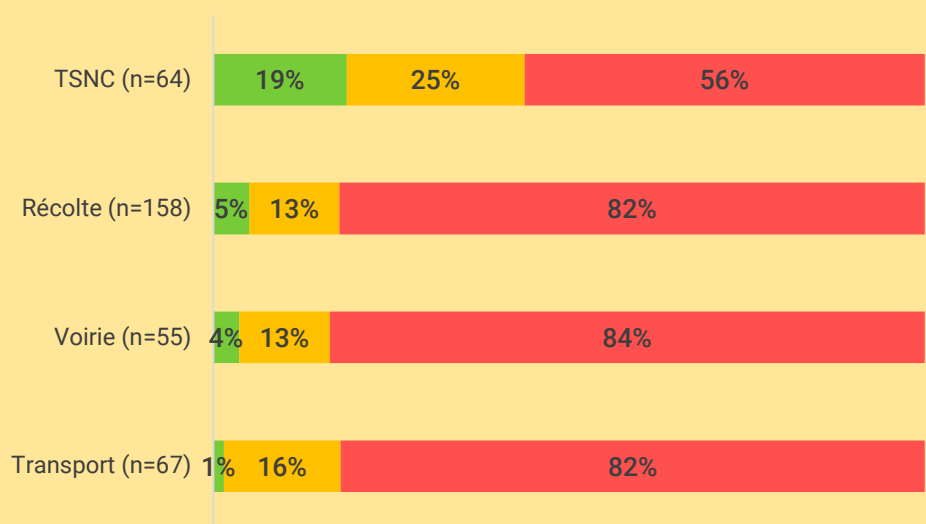
On remarque que la catégorie d'éléments financiers faisant clairement obstacle au maintien ou à l'expansion des entreprises concerne les coûts d'équipements trop élevés (coûts de l'équipement en général, coûts d'exploitation et coûts d'assurance pour l'équipement).



Finances



Figure 101. Importance négative des coûts d'équipements trop élevés sur le développement de l'entreprise (n=204)



■ Pas ou peu important ■ Assez important ■ Très ou extrêmement important

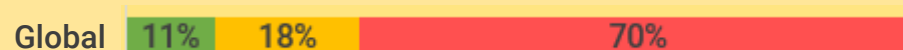
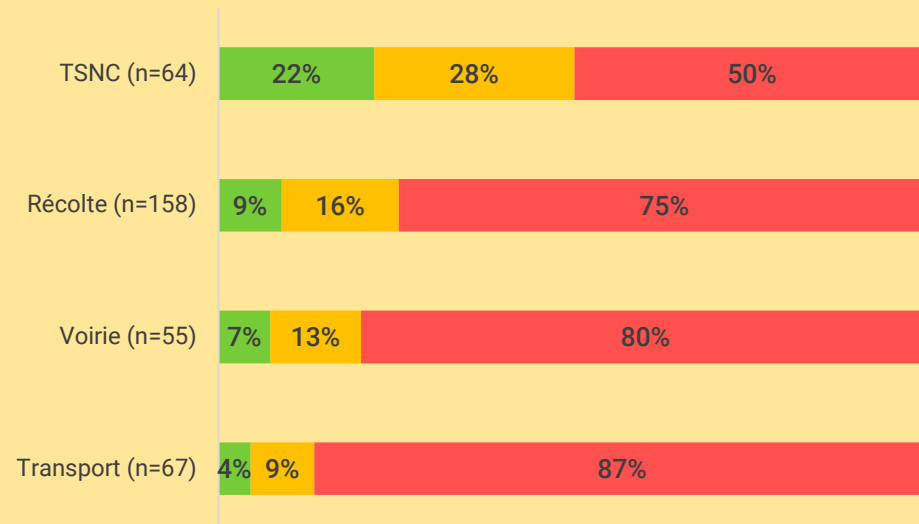


Figure 102. Importance négative des coûts d'assurances trop élevés sur le développement de l'entreprise (n=204)



■ Pas ou peu important ■ Assez important ■ Très ou extrêmement important

Constats :

L'impact concernant ces éléments est variable selon les catégories d'entreprise. Les entrepreneurs en transport forestier, voirie forestière et récolte de bois considèrent à plus de 80% que les coûts d'équipements trop élevés ont un impact de très ou extrêmement important sur le maintien ou l'expansion des entreprises. Cela marque une différence avec les entrepreneurs en TSNC (56%). Une tendance similaire s'observe avec les coûts trop élevés des assurances.



Finances



Figure 103. Importance négative des coûts d'exploitation à la hausse sur le développement de l'entreprise (n=204)

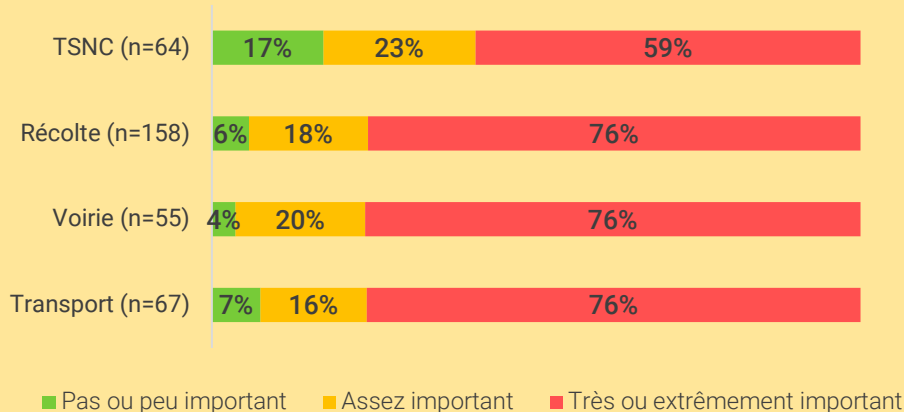
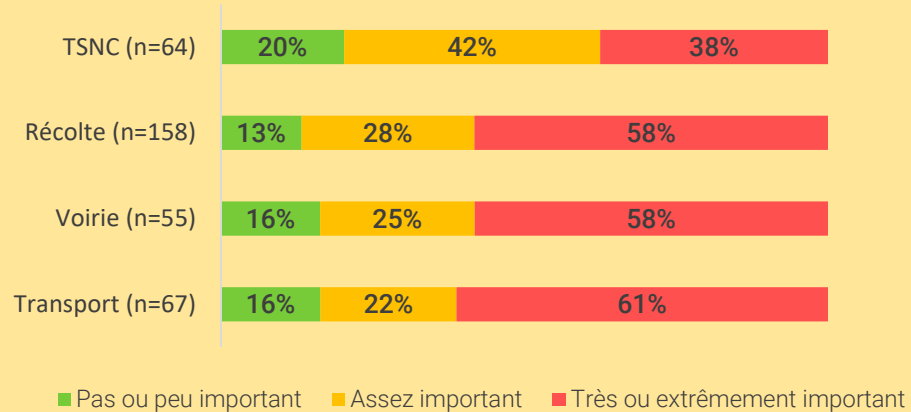


Figure 104. Importance négative de l'insuffisance de la marge bénéficiaire sur le développement de l'entreprise (n=204)



Constats :

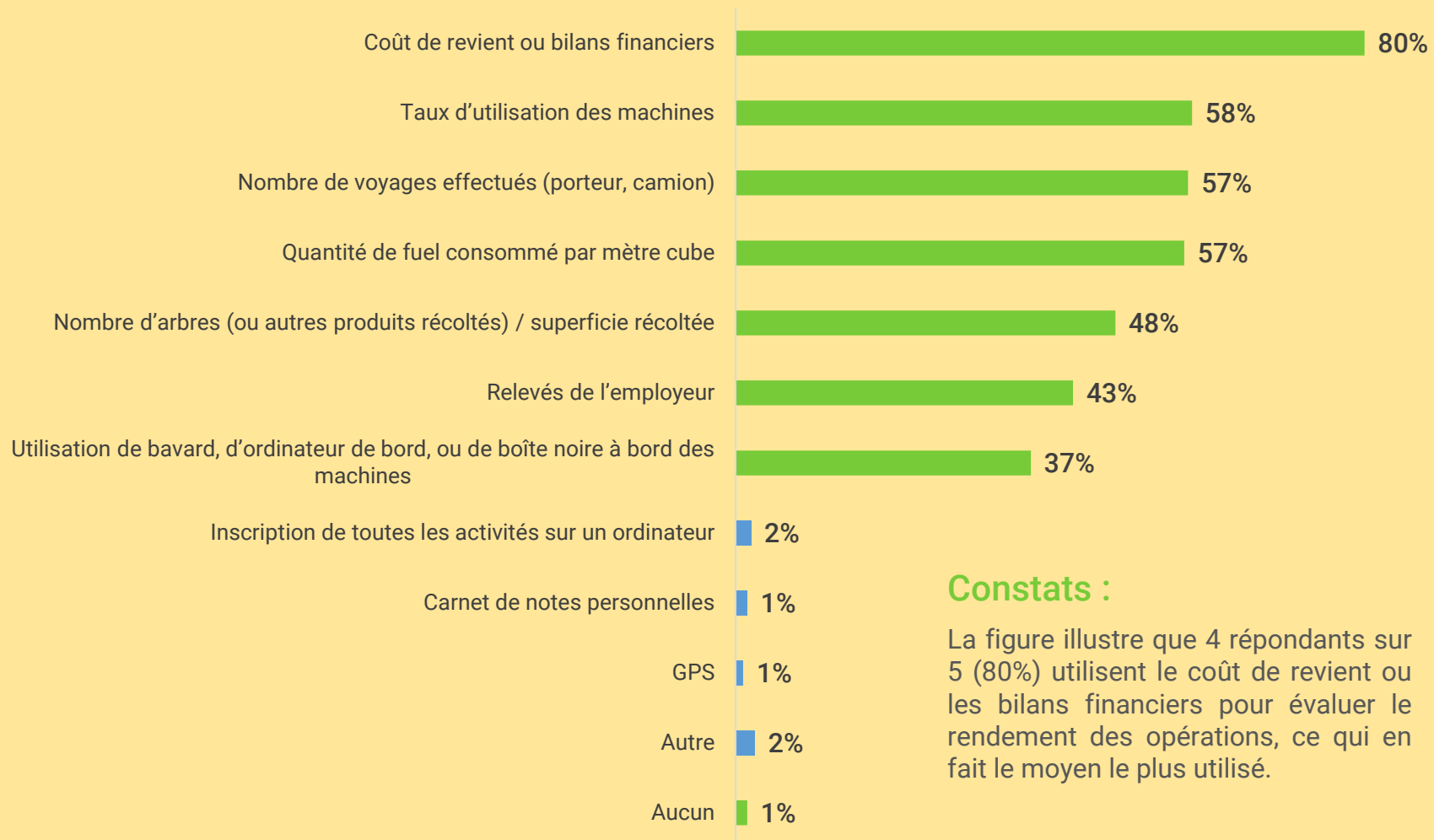
L'écart est réduit pour ce qui concerne les coûts d'exploitation à la hausse. Les entrepreneurs en récolte, en voirie et en transport considèrent à 76% que ces coûts sont très ou extrêmement importants sur le développement de l'entreprise. Les entrepreneurs en TSNC considèrent ce facteur comme négatif au développement de l'entreprise, mais avec une proportion moindre (59%).

On peut aussi observer une tendance similaire avec l'impact de la marge bénéficiaire insuffisante sur le développement de l'entreprise. Environ 60% des entrepreneurs en récolte, en voirie et en transport considèrent ce critère très ou extrêmement important, tandis que cette proportion diminue à 38% chez les entrepreneurs en travaux sylvicoles non commerciaux.



Évaluation du rendement

Figure 105. Moyens utilisés pour évaluer le rendement des opérations (n=206)



Constats :

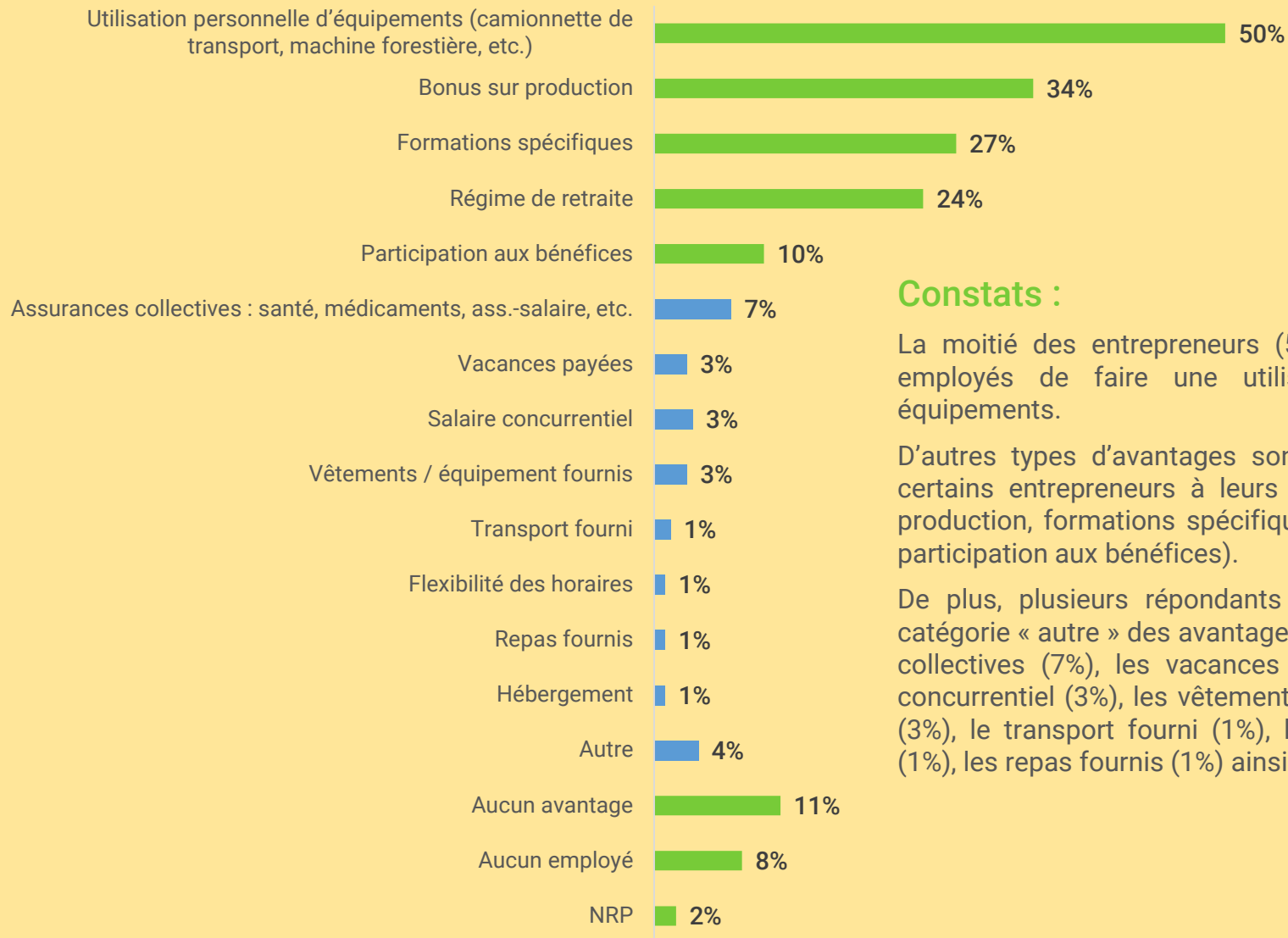
La figure illustre que 4 répondants sur 5 (80%) utilisent le coût de revient ou les bilans financiers pour évaluer le rendement des opérations, ce qui en fait le moyen le plus utilisé.

Le total différent de 100% est attribuable à la mention multiple.
Les résultats en bleu proviennent de la catégorie « autre ».



Avantages

Figure 106. Avantages offerts aux employés (n=206)



Constats :

La moitié des entrepreneurs (50%) permettent à leurs employés de faire une utilisation personnelle des équipements.

D'autres types d'avantages sont également offerts par certains entrepreneurs à leurs employés (bonus sur la production, formations spécifiques, régime de retraite et participation aux bénéfices).

De plus, plusieurs répondants ont mentionné dans la catégorie « autre » des avantages tels que les assurances collectives (7%), les vacances payées (3%), un salaire concurrentiel (3%), les vêtements et l'équipement fournis (3%), le transport fourni (1%), la flexibilité des horaires (1%), les repas fournis (1%) ainsi que l'hébergement (1%).

Le total différent de 100% est attribuable à la mention multiple.
Les résultats en bleu proviennent de la catégorie « autre ».



PARTIE 5

DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS



Tableau 5. Description des équipements en sylviculture
(question optionnelle)

Machines en sylviculture		Nombre d'entrepreneurs qui en possèdent	Nombre de machines par entrepreneur		Âge (ans)	
			Moyen	Médian	Moyen	Médian
Scarificateur		8	4	2	18,3	10
Véhicule pour transport de plants		18	5,8	3	22,1	25
Autobus, mini bus		9	4	3	5,5	4
Autres	Multifonctionnelle	4	6,5	3	8	5
	Porteur	4				
	Pelle excavatrice	4				
	Tracteur	2				
	Camion (pickup)	5				
	Chargeur	2				
Autres machines		5				

Cette question optionnelle située à la fin du questionnaire visait à décrire les équipements des entrepreneurs œuvrant en sylviculture. Au total, 118 personnes y ont répondu, mais seulement 37 ont déclaré avoir au moins une machine en sylviculture (81 répondants = aucune machine).

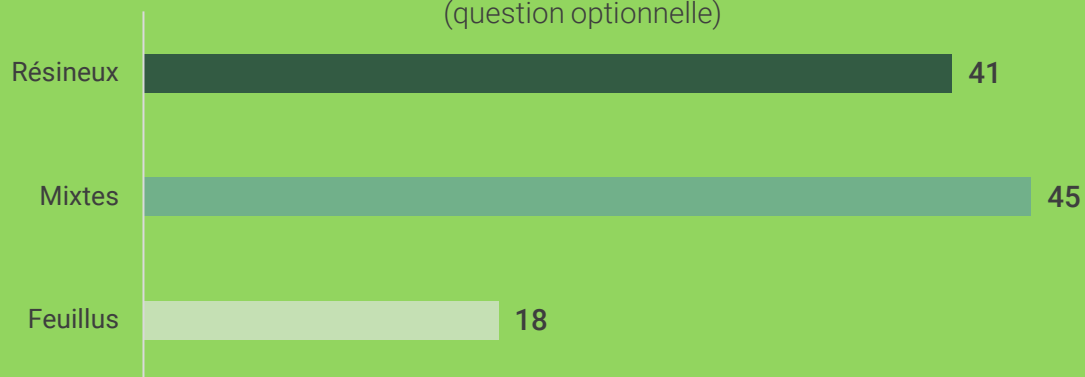
Constats :

La machine que les entrepreneurs œuvrant en sylviculture possèdent le plus est le véhicule pour transporter des plants (18). On constate également que les entrepreneurs qui possèdent chaque type de machine en ont de deux à trois. Enfin, les véhicules pour le transport de plants ont souvent un âge avancé (médian : 25 ans) contrairement aux autobus/mini bus qui sont plus récents (médian : 4 ans).



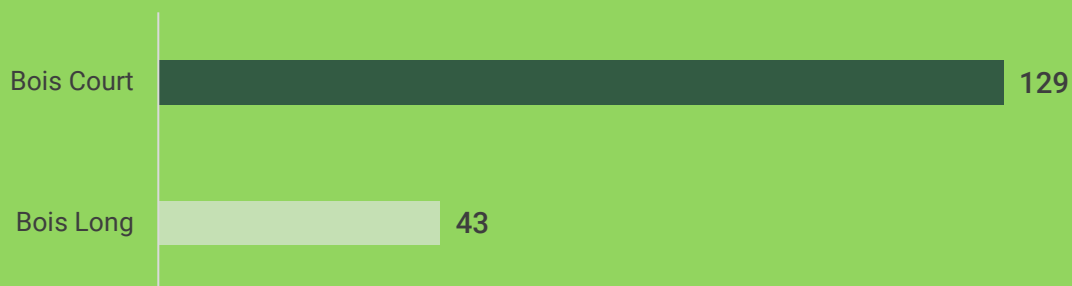
Récolte

Figure 107. Types de forêt dans lesquels la récolte forestière est réalisée (n=65)
(question optionnelle)



Le total différent du nombre total de répondants est attribuable à la mention multiple.

Figure 108. Procédés de récolte utilisés (n=157)
(question optionnelle)



Le total différent du nombre total de répondants est attribuable à la mention multiple.

Cette question optionnelle a été répondu de façon volontaire par 65 répondants des secteurs de la récolte mécanisée du bois et de la récolte de biomasse forestière.

Constat :

Les répondants à cette question œuvrent surtout dans des forêts résineuses et mixtes.

Cette question optionnelle a été répondu de façon volontaire par 157 répondants des secteurs de l'abattage manuel, récolte mécanisée du bois et récolte de biomasse forestière.

Constat :

Les répondants à cette question utilisent surtout le bois court comme procédé de récolte.



Récolte

Tableau 6. Description des équipements en récolte forestière
(question optionnelle)

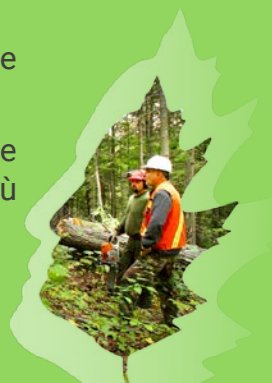
Machines en récolte forestière		Nombre d'entrepreneurs qui en possèdent	Nombre de machines par entrepreneur		Âge (ans)	
			Moyen	Médian	Moyen	Médian
Abatteuse groupeuse (tête à scie)		11	2	1	12,2	12
Abatteuse multifonctionnelle		45	1,8	1	7,4	5
Chargeuse		11	1,5	1	12,3	14
Débardeur à câble		3	2,3	1	34,7	30
Débardeur à grappin		9	2,1	2	8,1	6
Transporteur ou porteur		50	1,5	1	9,5	6
Ébrancheuse - Tronçonneuse (Target)		5	1,4	1	12,2	13
Ébrancheuse à flèche		6	2,8	2	15,5	10
Fardier		21	1,6	1	12	9
Autres	Tronçonneuse	3	4,5	2	15	10
	Pépine	1				

Cette question optionnelle située à la fin du questionnaire visait à décrire les équipements des entrepreneurs œuvrant en récolte forestière. Au total, 103 personnes y ont répondu, mais seulement 75 ont déclaré avoir au moins une machine en récolte forestière (28 répondants = aucune machine).

Constats :

Les machines que les répondants œuvrant en récolte forestière possèdent le plus sont l'abatteuse multifonctionnelle (45) et le transporteur ou porteur (50).

En observant les valeurs médianes, on remarque que les entrepreneurs qui possèdent chaque type de machine en ont souvent une ou deux. Ceci diverge de ce qui a été observé du côté des entrepreneurs en sylviculture où la valeur médiane des véhicules pour transporter des plants et des autobus/mini bus était de trois.



Transport

Tableau 7. Description des équipements en transport
(question optionnelle)

Machines en transport		Nombre d'entrepreneurs qui en possèdent	Nombre de machines par entrepreneur		Âge (ans)	
			Moyen	Médian	Moyen	Médian
Camion avec chargeuse intégrée		11	1,2	1	12,3	10
Camion hors route (Méga lead, etc.)		2	1,5	1	-	
Camion de route publique		11	5,5	2	6	3
Fardier		13	1,5	2	10,2	9
Autres	Camion pour transporter des copeaux	2	-			
	Tracteur	1				
	Remorque	1				

Le nombre de répondants est trop faible à certains endroits pour pouvoir fournir une estimation adéquate de la moyenne et de la médiane.

Cette question optionnelle située à la fin du questionnaire visait à décrire les équipements des entrepreneurs œuvrant en transport. Au total, 118 personnes y ont répondu, mais seulement 28 ont déclaré avoir au moins une machine en transport (90 répondants = aucune machine).

Constats :

Les machines que les répondants œuvrant en transport forestier possèdent le plus sont le camion avec chargeuse intégrée (11), le camion de route publique (11) et le fardier (13).

Les valeurs médianes nous informent que l'entrepreneur en transport ne possède souvent pas un nombre très élevé de chaque type de machine.



Figure 109. Type de travail effectué en voirie forestière (n=28)



Le total différent de 100% est attribuable à la mention multiple.

Cette question optionnelle a été répondu de façon volontaire par 28 répondants œuvrant en voirie forestière.

Constat :

Les répondants font surtout de la construction de chemins, mais bon nombre d'entre eux font aussi de l'entretien de chemins.



Tableau 8. Description des équipements en voirie
(question optionnelle)

Machines en voirie		Nombre d'entrepreneurs qui en possèdent	Nombre de machines par entrepreneur		Âge (ans)	
			Moyen	Médian	Moyen	Médian
Pelle		23	2,9	1	10,1	7
Bouteur (bulldozer)		10	3,1	2	12,3	10
Chargeur sur roues		13	1,7	1	13,9	10
Camion à benne (gravier)		10	3	2	12	12
Sableuse/déneigeuse		9	2,4	2	16,7	10
Niveleuse (grader)		6	2,3	2	10	6
Autres	Tracteur	1	-			
	Camion hors-route	1				

Le nombre de répondants est trop faible à certains endroits pour pouvoir fournir une estimation adéquate de la moyenne et de la médiane.

Cette question optionnelle située à la fin du questionnaire visait à décrire les équipements des entrepreneurs œuvrant en voirie. Au total, 118 personnes y ont répondu, mais seulement 28 ont déclaré avoir au moins une machine en voirie (90 répondants = aucune machine).

Constats :

La machine la plus possédée par les entrepreneurs œuvrant en voirie est la pelle (23).

Selon les médianes, les entrepreneurs qui possèdent chaque type de machine en ont de une à deux. L'âge des machines tourne autour de 10 ans.



PARTIE 6

ESTIMATION DES BESOINS DE MAIN- D'ŒUVRE



Postes vacants

Tableau 9. Estimation du nombre total de postes vacants en 2020 et des départs à la retraite prévus d'ici 3 ans (question optionnelle)

Profession	Nombre de répondants (n)	Nombre total d'employés en 2020	Nombre total de postes vacants en 2020	Nombre total de départs à la retraite prévus d'ici 3 ans
Reboiseurs	21	444	38	124
Débroussailleurs	32	590	57	88
Opérateurs de machines pour la préparation de terrain	24	81	16	10
Abatteurs manuels	30	39	18	4
Opérateurs de machines pour la coupe de bois	69	135	21	21
Opérateurs de machines pour le débardage de bois	69	128	24	13
Opérateurs de machines en façonnage des bois	69	42	6	13
Opérateurs de chargeuse	69	13	3	0
Opérateurs de machines en construction de chemins forestiers	26	64	10	7
Opérateurs de machines en entretien de chemins forestiers	26	13	1	1
Camionneurs pour le transport de bois non transformé	27	81	15	8
Mesureurs	28	3	1	1
Géomaticiens	28	16	1	2
Personnel technique	28	72	15	13
Personnel de supervision	112	167	41	38
Ingénieurs forestiers	112	22	5	2
Autres (cuisinier, aide de camp, administration, mécanicien, etc.)	112	233	15	12
Total		2143	287	357

Base : entrepreneurs ayant répondu à la question optionnelle. La base (n) varie d'une profession à l'autre mais le nombre de répondants total est de 112.

*Résultats ajustés pour la profession « opérateur de machines en façonnage des bois » en raison de résultats aberrants (plus de départs à la retraite que d'employés dans l'entreprise).

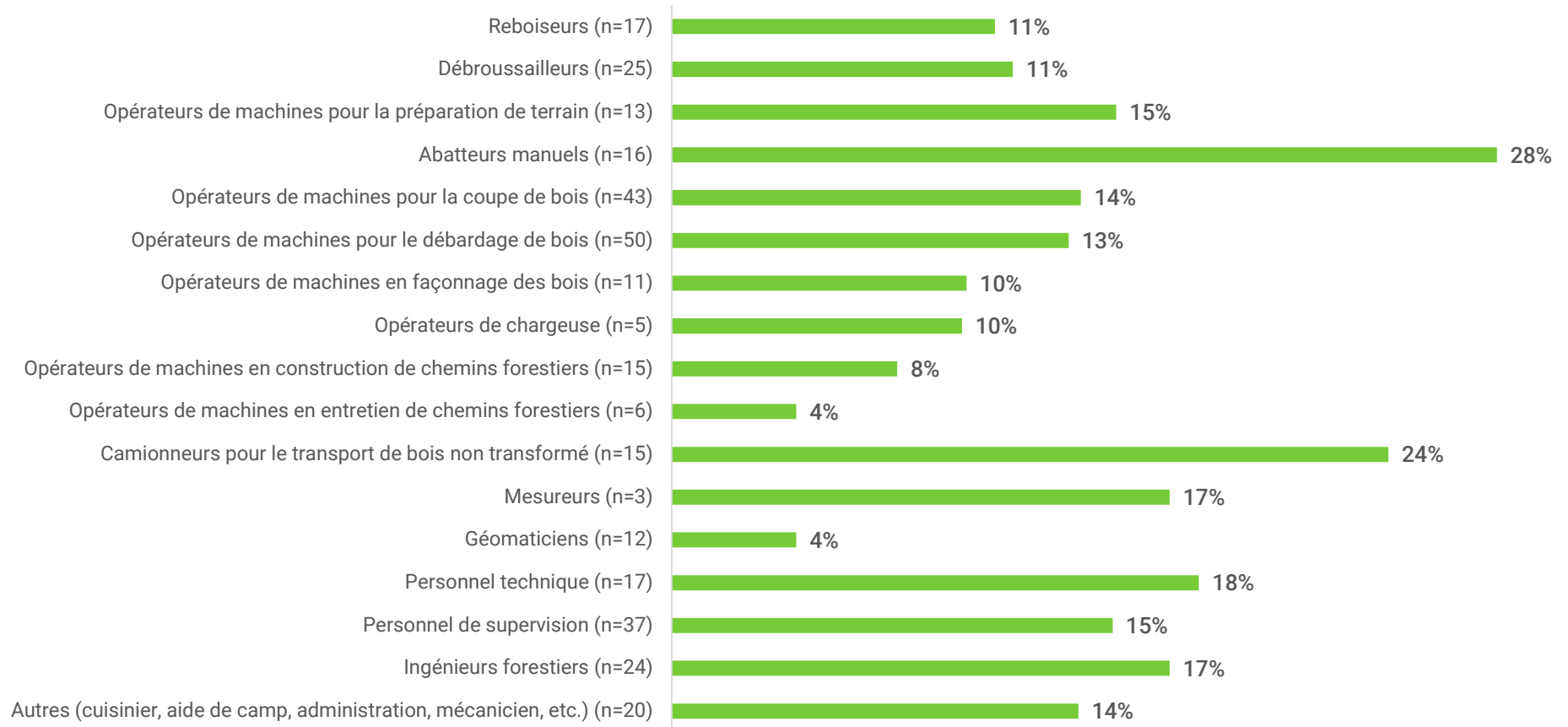
Constats :

Parmi les 112 répondants, le nombre total d'employés en 2020 était de 2143, le nombre total de postes vacants en 2020 de 287 tandis que le nombre total de départs à la retraite prévus d'ici 3 ans est de 357. On remarque que les postes vacants et les départs sont concentrés dans certaines professions telles que reboiseurs, débroussailleurs, opérateurs de machines pour la coupe de bois et personnel de supervision.



Postes vacants

Figure 110. Pourcentage moyen de postes vacants par profession en 2020
(question optionnelle)



Base : entrepreneurs employant chacune des professions et ayant répondu à la question optionnelle. La base (n) varie d'une profession à l'autre.

Constats :

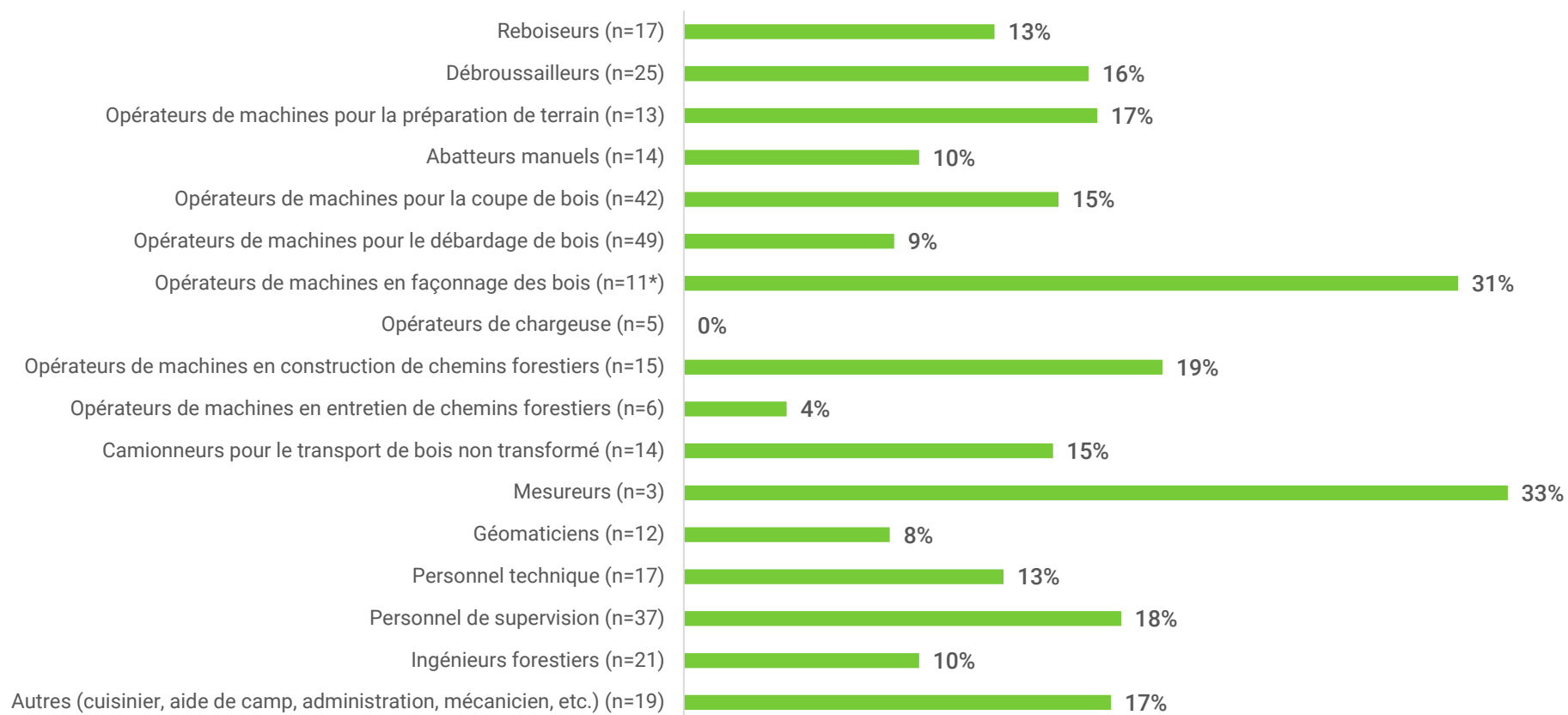
Les pourcentages moyens de postes vacants varient autour d'une moyenne globale, toutes professions confondues, de 14%. Bref, c'est en moyenne 14% des postes qui sont non comblés dans les entreprises.

Au niveau des professions, on constate un pourcentage plutôt élevé chez les abatteurs manuels (28%) et les camionneurs pour le transport de bois (24%).



Départs à la retraite

Figure 111. Pourcentage moyen de départs à la retraite prévus d'ici 3 ans par profession (question optionnelle)



Base : entrepreneurs employant chacune des professions et ayant répondu à la question optionnelle. La base (n) varie d'une profession à l'autre.

*Résultats ajustés pour la profession « opérateur de machines en façonnage des bois » en raison de résultats aberrants (plus de départs à la retraite que d'employés dans l'entreprise).

Constats :

Les pourcentages moyens de départs à la retraite prévus varient autour d'une moyenne globale, toutes professions confondues, de 15%. Bref, c'est en moyenne 15% des employés qui seront partis à la retraite d'ici 3 ans.

Au niveau des professions, on constate un pourcentage plutôt élevé chez les opérateurs de machines en façonnage des bois (31%) et les mesureurs (33%), bien que la base associée à ces derniers soit plutôt faible (n=3 répondants).



PARTIE 7

FAITS SAILLANTS



Profil-type d'un entrepreneur forestier



Homme – 48 ans

95% des répondants

Âge moyen des répondants



Effectue de la récolte de bois

78% des répondants



SLSJ / CA / BSL

54 % des répondants vivent soit au Saguenay-Lac-Saint-Jean,
en Chaudière-Appalaches ou au Bas-Saint-Laurent

>10 ans d'expérience comme propriétaire

59% des répondants



>20 ans d'expérience en foresterie

67% des répondants

Pense toujours être entrepreneur
dans 5 ans 70% des répondants



Profil-type d'un entrepreneur forestier



1^{re} ou 2^e génération de travailleurs forestiers

65% des répondants

Un parent qui a possédé une entreprise

70% des répondants

A fondé lui-même son entreprise

51% des répondants



Est propriétaire unique de l'entreprise

57% des répondants

N'a jamais démarré d'autres entreprises

62% des répondants



De 1 à 9 employés

54% des répondants

15% des répondants n'ont pas d'employés.

Parmi ceux qui en ont, 63% ont de 1 à 9 employés.



Profil-type d'un entrepreneur forestier



Un seul client

38% des répondants ont un seul client (donneur d'ouvrage).

Cette proportion augmente à 70% chez les répondants qui œuvrent en forêt publique exclusivement, comparativement à 21% pour ceux en forêt privée exclusivement.



Satisfaction élevée à l'égard du donneur d'ouvrage

48% des répondants se disent satisfaits et 30% très satisfaits (total de 78%) à l'égard du principal donneur d'ouvrage. Seuls 10% des répondants sont insatisfaits ou très insatisfaits.



Vision positive de l'avenir

39% des répondants ont comme objectif d'élargir la taille de leur entreprise et 37% de diversifier leurs activités.

La formation (36%) ou la recherche (33%) d'un candidat pour prendre la relève occupe aussi une place importante dans les priorités des entrepreneurs pour les 5 prochaines années.



Sensibilisation à développer envers les réalités autochtones

Parmi les différents comportements entrepreneuriaux, la proportion de répondants favorisant l'embauche des membres de la communauté autochtone est relativement faible (56% des répondants sont neutres, 19% en accord).



Caractéristiques sociodémographiques

Tableau 10. Caractéristiques sociodémographiques des entrepreneurs forestiers du Québec selon l'activité

Caractéristiques	TSNC ¹	Récolte ²	Voirie	Transport	Global
Nombre de répondants	64	160	56	68	206
Sexe - homme (%)	93,8	95,6	92,9	95,6	95,2
Âge (moy.)	48,3	47,3	47,5	46,1	47,6
Écart type	10,1	12,3	11	10,8	11,8
Est âgé de moins de 45 ans (%)	37,5	45,6	41,1	51,5	44,7
Années d'expérience en foresterie (moy.)	25,7	26,2	26,6	25,1	26,3
Écart type	10,4	13,2	11,7	12,0	12,3
Années comme propriétaire d'entreprise (moy.)	16,3	17,0	16,3	15,1	16,6
Écart type	11,2	12,0	11,4	10,8	11,5
Dernière année de scolarité (médiane)	Collégiale	Secondaire	Secondaire	Secondaire	Secondaire
Nombre de générations de travailleurs forestiers l'ayant précédé (médiane)	1	2	2	2	2
Un parent qui a travaillé à son compte ou posséder son entreprise - oui (%)	64,1	71,9	76,8	77,9	70,3
Pense toujours être entrepreneur dans 5 ans (%)	76,6	70,6	80,4	77,9	69,9

¹ Travaux sylvicoles non commerciaux regroupant reboisement, débroussaillage et préparation de terrain

² Regroupant abattage manuel, récolte mécanisée du bois et récolte de biomasse forestière





UNIVERSITÉ
LAVAL

 **FORÊT**
COMPÉTENCES

Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier

